Poursuite des études et obtention d'un diplôme chez les bénéficiaires de prêts et bourses

Volet 1 : La formation professionnelle au secondaire

Québec

Poursuite des études et obtention d'un diplôme chez les bénéficiaires de prêts et bourses

Volet 1 : La formation professionnelle au secondaire

Publication réalisée conjointement par :
la Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs (DRSI)
et le secteur de l'Aide financière aux études (AFE)
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Rédaction

Guy Baillargeon (DRSI)
Sophie Beauchemin (AFE)
Kouadio Antoine N'Zué (DRSI)

Traitement informatique

Hélène Leblanc (DRSI)
Dominique Pinard (AFE)

Révision linguistique

Sous la responsabilité de la Direction des communications du Ministère

Cette publication est disponible sur le site Internet du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport à l'adresse suivante :

http://www.mels.gouv.qc.ca/stat/index.htm.

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2007-06-00868

ISBN 978-2-550-48697-8 (PDF)

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007

Table des matières

Introduction 1

Sommaire des constats 5

1 Population à l'étude et principales variables analysées 7

2 Nouveaux inscrits de la formation professionnelle et bénéficiaires de l'Aide financière aux études 11

Résumé du chapitre 2 24

3 Réussite scolaire : analyse comparative des bénéficiaires de l'Aide financière aux études et du groupe de comparaison 25

Résumé du chapitre 3 41

4 Caractéristiques démographiques et socio-économiques des bénéficiaires de l'Aide financière aux études associées à la réussite scolaire 42

Résumé du chapitre 4 52

Conclusion 53

Annexes 58

Liste des tableaux

page

Tableau 1.1 : Répartition des nouveaux inscrits à un programme de formation professionnelle en 2000-2001 selon le diplôme visé 7

Tableau 1.2 : Répartition des nouveaux inscrits au DEP en 2000-2001 selon le groupe d'âge et le sexe 8

Tableau 2.1 : Âge moyen et répartition des nouveaux inscrits au DEP en 2000-2001 selon la population de référence, le groupe d'âge et le sexe 11

Tableau 2.2 : Répartition des nouveaux inscrits au DEP en 2000-2001 selon la population de référence, la langue maternelle et le sexe 12

Tableau 2.3 : Répartition des nouveaux inscrits au DEP en 2000-2001 selon la population de référence et le lieu de naissance 13

Tableau 2.4 : Répartition des nouveaux inscrits au DEP en 2000-2001 selon la population de référence, la région administrative d'origine de l'élève et le sexe 14

Tableau 2.5 : Répartition des nouveaux inscrits au DEP en 2000-2001 selon la population de référence et le quintile de l'IMSE 14

Tableau 2.6 : Répartition des nouveaux inscrits au DEP en 2000-2001 selon la population de référence et le plus haut niveau de diplôme obtenu avant 2000-2001 15

Tableau 2.7 : Répartition des nouveaux inscrits au DEP en 2000-2001 selon la population de référence et l'année du plus récent diplôme obtenu avant 2000-2001 15

Tableau 2.8 : Répartition des nouveaux inscrits au DEP en 2000-2001 selon la population de référence et le plus haut niveau de fréquentation scolaire observé en 1999-2000 16

Tableau 2.9 : Répartition des nouveaux inscrits au DEP en 2000-2001 selon la population de référence et les conditions d'admission à l'inscription à la formation professionnelle 17

Tableau 2.10 : Répartition des nouveaux inscrits au DEP en 2000-2001 selon la population de référence et le réseau de l'école de formation professionnelle 17

Tableau 2.11 : Répartition des nouveaux inscrits au DEP en 2000-2001 selon la population de référence, le secteur de formation et le sexe 18

Tableau 2.12 : Répartition des nouveaux inscrits au DEP en 2000-2001 selon la population de référence, la région administrative de l'école de formation professionnelle et le sexe 19

Tableau 2.13 : Répartition des nouveaux inscrits au DEP en 2000-2001 selon la population de référence, l'indicateur de mobilité régionale et le sexe 19

Tableau 2.14 : Répartition des migrants nouvellement inscrits au DEP en 2000-2001 selon la population de référence et la région administrative de l'école de formation professionnelle 20

Tableau 2.15 : Offre de service régionale en matière de DEP selon la région administrative de l'école de formation professionnelle 21

Tableau 2.16 : Accès à la formation professionnelle par région d'origine des élèves âgés entre 15 et 19 ans (en 2001) et indice d'accessibilité à la formation professionnelle 22

Tableau 3.1 : Réussite scolaire chez les nouveaux inscrits au DEP en 2000-2001 selon la population de référence et le sexe 25

Tableau 3.2 : Réussite scolaire chez les nouveaux inscrits au DEP en 2000-2001 selon la population de référence et le groupe d'âge 27

Tableau 3.3 : Réussite scolaire chez les nouveaux inscrits au DEP en 2000-2001 selon la population de référence et la langue maternelle 27

Tableau 3.4 : Réussite scolaire chez les nouveaux inscrits au DEP en 2000-2001 selon la population de référence et le lieu de naissance 28

Tableau 3.5 : Réussite scolaire chez les nouveaux inscrits au DEP en 2000-2001 selon la population de référence et le plus haut niveau de diplôme obtenu avant 2000-2001 30

Liste des tableaux (suite)

page

Tableau 3.6 : Réussite scolaire chez les nouveaux inscrits au DEP en 2000-2001 selon la population de référence et l'année d'obtention du plus récent diplôme avant l'inscription en 2000-2001 *30*

Tableau 3.7 : Réussite scolaire chez les nouveaux inscrits au DEP en 2000-2001 selon la population de référence et le plus haut niveau de fréquentation scolaire observé en 1999-2000 *31*

Tableau 3.8 : Réussite scolaire chez les nouveaux inscrits au DEP en 2000-2001 selon la population de référence et les conditions d'admission à l'inscription en formation professionnelle *32*

Tableau 3.9 : Réussite scolaire chez les nouveaux inscrits au DEP en 2000-2001 selon la population de référence et le réseau de l'école de formation professionnelle *33*

Tableau 3.10 : Réussite scolaire chez les nouveaux inscrits au DEP en 2000-2001 selon la population de référence et la région administrative de l'école de formation professionnelle *35*

Tableau 3.11 : Réussite scolaire chez les nouveaux inscrits au DEP en 2000-2001 selon la population de référence et l'indicateur de l'offre de service au DEP *36*

Tableau 3.12 : Réussite scolaire chez les nouveaux inscrits au DEP en 2000-2001 selon la population de référence, l'indicateur de l'offre de service au DEP et la région administrative de l'école de formation professionnelle *36*

Tableau 3.13 : Réussite scolaire chez les nouveaux inscrits au DEP en 2000-2001 selon la population de référence et l'indicateur de mobilité régionale *37*

Tableau 4.1 : Réussite scolaire chez les bénéficiaires de l'AFE nouvellement inscrits à la formation professionnelle en 2000-2001 selon le groupe d'âge et la citoyenneté en 2000 *41*

Tableau 4.2 : Réussite scolaire chez les bénéficiaires de l'AFE nouvellement inscrits à la formation professionnelle en 2000-2001 selon le groupe d'âge et le statut résidentiel en 2000-2001 *43*

Tableau 4.3 : Réussite scolaire chez les bénéficiaires de l'AFE nouvellement inscrits à la formation professionnelle en 2000-2001 selon le groupe d'âge et la contribution financière reconnue *44*

Tableau 4.4 : Réussite scolaire chez les bénéficiaires de l'AFE nouvellement inscrits à la formation professionnelle en 2000-2001 selon la charge d'enfants et le groupe d'âge *45*

Tableau 4.5 : Réussite scolaire chez les bénéficiaires de l'AFE nouvellement inscrits à la formation professionnelle en 2000-2001 selon la charge d'enfants et l'état civil *45*

Tableau 4.6 : Réussite scolaire chez les bénéficiaires de l'AFE nouvellement inscrits à la formation professionnelle en 2000-2001 selon la charge d'enfants et le quintile de l'IMSE *46*

Tableau 4.7 : Réussite scolaire chez les bénéficiaires de l'AFE nouvellement inscrits à la formation professionnelle en 2000-2001 selon la situation de famille *46*

Tableau 4.8 : Réussite scolaire chez les bénéficiaires de l'AFE nouvellement inscrits à la formation professionnelle en 2000-2001 selon le groupe d'âge et la situation de famille *47*

Tableau 4.9 : Réussite scolaire chez les bénéficiaires de l'AFE nouvellement inscrits à la formation professionnelle en 2000-2001 selon le quintile de l'IMSE et la situation de famille *47*

Tableau 4.10 : Répartition des bénéficiaires de l'AFE nouvellement inscrits à la formation professionnelle en 2000-2001 selon le niveau de dette d'études accumulée en 2005 et le plus haut niveau de diplôme obtenu avant 2000-2001 *48*

Tableau 4.11 : Réussite scolaire chez les bénéficiaires de l'AFE nouvellement inscrits à la formation professionnelle en 2000-2001 selon le niveau de dette d'études accumulée en 2005 et le plus haut niveau de fréquentation scolaire entre 2000 et 2004 *49*

Tableau 4.12 : Réussite scolaire chez les bénéficiaires de l'AFE nouvellement inscrits à la formation professionnelle en 2000-2001 selon le niveau de dette d'études accumulée en 2005 et le sexe *49*

Tableau 4.13 : Réussite scolaire chez les bénéficiaires de l'AFE nouvellement inscrits à la formation professionnelle en 2000-2001 selon le groupe d'âge et la participation au Programme d'assistance-emploi en 1999-2000 *51*

Liste des graphiques

page

Graphique 1.1 : Répartition des nouveaux inscrits au DEP en 2000-2001 selon l'âge au 1er juillet 2000 8

Graphique 2.1 : Répartition des nouveaux inscrits au DEP en 2000-2001 selon la population de référence et le groupe d'âge 12

Graphique 2.2 : Répartition des nouveaux inscrits au DEP en 2000-2001 selon la population de référence, l'indice d'accessibilité et la région administrative d'origine de l'élève 23

Graphique 3.1 : Réussite scolaire chez les nouveaux inscrits au DEP en 2000-2001 selon la population de référence, le groupe d'âge et le sexe 26

Graphique 3.2 : Réussite scolaire chez les nouveaux inscrits au DEP en 2000-2001 selon la population de référence et la région administrative d'origine de l'élève 28

Graphique 3.3 : Réussite scolaire chez les nouveaux inscrits au DEP en 2000-2001 selon la population de référence, le quintile de l'IMSE et le sexe 29

Graphique 3.4 : Réussite scolaire chez les nouveaux inscrits au DEP en 2000-2001 selon la population de référence, le lieu de naissance et le réseau de centres de formation professionnelle 33

Graphique 3.5 : Réussite scolaire chez les nouveaux inscrits au DEP en 2000-2001 selon la population de référence et le secteur de formation 34

Graphique 3.6 : Réussite scolaire chez les nouveaux inscrits au DEP en 2000-2001 selon la population de référence, l'indice d'accessibilité et la région administrative d'origine de l'élève 37

Graphique 3.7 : Réussite scolaire chez les nouveaux inscrits au DEP en 2000-2001 selon la population de référence, la région administrative d'origine de l'élève et la mobilité régionale 39

Graphique 4.1 : Réussite scolaire chez les bénéficiaires de l'AFE nouvellement inscrits à la formation professionnelle en 2000-2001 selon le groupe d'âge et l'état civil en 2000 42

Graphique 4.2 : Réussite scolaire chez les bénéficiaires de l'AFE nouvellement inscrits à la formation professionnelle en 2000-2001 selon le niveau de dette d'études en 2005 et le plus niveau de fréquentation scolaire entre 2000-2001 et 2003-2004 50

Graphique 4.3 : Réussite scolaire chez les bénéficiaires de l'AFE nouvellement inscrits à la formation professionnelle en 2000-2001 selon la participation au Programme d'assistance-emploi en 1999-2000 et le quintile de l'IMSE 51

Introduction

L'Aide financière aux études (AFE) a mandaté la Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs (DRSI) pour réaliser des travaux de recherche afin de déterminer si le Programme de prêts et bourses a un effet sur la réussite scolaire de ses bénéficiaires et, le cas échéant, dans quelle mesure.

L'objectif du Programme de prêts et bourses est, avant toute chose, de faciliter l'accessibilité aux études en formation professionnelle au secondaire, et en formation collégiale et universitaire, de personnes dont les ressources financières sont insuffisantes pour réaliser un projet d'études[1]. L'analyse des effets du Programme de prêts et bourses doit, par conséquent, tenir compte de l'incidence du programme sur la réussite scolaire pour être complète. Ainsi, étudier le régime d'Aide financière aux études exige de se pencher à la fois sur ses effets, sur son accessibilité et sur la réussite scolaire des bénéficiaires.

Accessibilité aux études

Bien que les obstacles financiers constituent, selon certains auteurs[2], l'un des facteurs les plus déterminants dans la décision de ne pas entreprendre des études postsecondaires, la problématique de l'accessibilité aux études dépasse cette seule question. Le niveau de scolarité des parents et la proximité de l'établissement d'enseignement sont également déterminants dans les choix que font les élèves à l'égard de leur projet d'études. Malgré le lien étroit qui existe entre le revenu familial et la scolarisation des parents, le niveau de scolarité de ces derniers demeure un facteur important dans la perception des élèves à l'égard des études postsecondaires[3]. Les élèves issus d'une famille dont les parents ont un haut niveau de scolarité seront plus susceptibles d'accéder aux études postsecondaires, contrairement à d'autres élèves pour lesquels l'accès à de telles études tiendrait davantage de la marginalité.

Les facteurs géographiques influencent également l'accessibilité aux études. Les jeunes des milieux urbains accéderaient ainsi davantage (73 %) aux études postsecondaires que leurs vis-à-vis provenant de milieux ruraux (64 %)[4]. Plusieurs facteurs permettent d'expliquer ce constat, parmi lesquels se trouvent les conditions socio-économiques des familles des jeunes. L'éloignement des centres de formation peut également être un facteur non négligeable qui contribue à une plus faible tendance à poursuivre de telles études.

---

1 QUÉBEC, MINISTERE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT, Rapport annuel 2004-2005 de l'Aide financière aux études, 05-00806, 2005 ; p. 7

2 Jeffery W. BOWLBY et Kathryn MCMULLEN, *À la croisée des chemins : premiers résultats pour la cohorte des 18 à 20 ans de l'Enquête auprès des jeunes en transition*, Développement des ressources humaines Canada, Statistique Canada, 2002, 81-591-XIF, p. 64, et Tamara KNIGHTON, « L'incidence du niveau de scolarité des parents et du revenu du ménage sur la poursuite des études postsecondaires », *Revue trimestrielle de l'éducation*, vol. 8, n° 3, 2002, p. 30.

3 Lynn BARR-TELFORD, Fernando CARTWRIGHT, Sandrine PRASIL et Kristina SHIMMONS, *Accès, persévérance et financement : premiers résultats de l'Enquête sur la participation aux études postsecondaires* (EPEP), Statistique Canada, Document de recherche, 81-595-MIF2003007, 2003, 36 p.

4 *Ibid*., p. 9.

À la lumière de ces constats, la documentation de certaines caractéristiques des groupes de bénéficiaires et de non-bénéficiaires permettra de discerner certains effets du Programme de prêts et bourses, particulièrement chez les groupes les plus à risque en matière d'accessibilité, comme les élèves de régions éloignées et les familles défavorisées.

Réussite scolaire

Les critères d'admissibilité du Programme de prêts et bourses sont fondés en grande partie sur les ressources financières dont disposent les élèves et, le cas échéant, leurs parents ou leur conjoint. Ainsi, le programme cible une clientèle plus précaire sur le plan financier, qui provient le plus souvent d'un milieu socio-économique moyen ou modeste, voire défavorisé.

Or, il est reconnu que le milieu socio-économique des élèves a une influence considérable sur leur cheminement scolaire[5], en particulier sur la persévérance scolaire et sur l'obtention d'un diplôme. Comme il a été constaté dans le secteur de la formation générale des jeunes, « un milieu socio-économique défavorisé constitue un facteur plus discriminant que le sexe en ce qui a trait au retard des élèves à l'entrée au secondaire […] »[6] La proportion d'élèves qui quitte le système scolaire sans y avoir obtenu de diplôme est également fortement associée au milieu socio-économique d'origine de l'élève.

Hypothèse de travail

En raison des facteurs qui semblent prédisposer les élèves à éprouver des difficultés scolaires, l'hypothèse qui a guidé ces travaux était que les bénéficiaires de prêts et bourses obtiennent leur diplôme dans des proportions inférieures aux autres élèves en raison de leur situation économique plus précaire. En effet, le Programme de prêts et bourses, en basant notamment l'admissibilité à son programme sur les ressources financières de l'élève et de sa famille, s'adresse *a priori* une clientèle plus démunie. Or, les élèves provenant de milieux défavorisés sont généralement plus enclins à connaître l'échec et l'abandon scolaire.

Bien que le Programme de prêts et bourses contribue à l'accessibilité aux études postsecondaires d'une faible proportion de jeunes provenant de milieux défavorisés (le programme accorde bon an, mal an une aide à 133 000 bénéficiaires), l'AFE s'interroge sur la façon dont l'aide versée en prêts et en bourses peut prédisposer sa clientèle à moins bien réussir.

De cette hypothèse découlent plusieurs questions qui pourraient amener l'AFE à mieux mesurer les effets du Programme de prêts et bourses sur la réussite scolaire ainsi que sur l'accessibilité aux études. Les réponses aux questions suivantes permettront

[5] QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT, DIRECTION DE LA RECHERCHE, DES STATISTIQUES ET DES INDICATEURS, *La réussite scolaire des garçons et des filles. L'influence du milieu socio-économique*, MELS, 2005-04-01150, 26 p.

[6] *Ibid*., p. 5.

d'apporter un éclairage quant au rôle du Programme de prêts et bourses sur l'accessibilité aux études et sur la réussite scolaire.

- Le profil des bénéficiaires de l'AFE se distingue-t-il de celui des élèves qui ne recourent pas au Programme de prêts et bourses? Les bénéficiaires sont-ils plus âgés? Parmi les bénéficiaires, y a-t-il davantage de femmes? Les bénéficiaires proviennent-ils davantage du marché du travail? et proviennent-ils en proportion comparable des mêmes régions que les élèves qui ne recourent pas à ce programme?
- Les élèves bénéficiaires obtiennent-ils un diplôme dans les mêmes proportions que les élèves non bénéficiaires?
- La réussite scolaire chez les bénéficiaires de prêts et bourses s'explique-t-elle par les mêmes variables que pour le groupe de comparaison?

Une étude sur le cheminement des élèves bénéficiaires et non bénéficiaires du Programme de prêts et bourses permettrait de répondre à ces questions.

Méthodologie retenue

La présente étude porte sur l'analyse des données de cheminement scolaire des bénéficiaires de l'AFE qui, en 2000-2001, entreprenaient un projet de formation. Les informations qui ont servi à l'étude proviennent des systèmes de collecte de données du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, c'est-à-dire la Déclaration des clientèles de la formation professionnelle et la Banque des cheminements scolaires (BCS). Les données qui concernent les bénéficiaires de l'Aide financière aux études proviennent des systèmes de données de l'AFE pour les années 2000-2001 à 2003-2004.

Les élèves qui constituent la cohorte à l'étude étaient nouvellement inscrits en 2000-2001 à un programme de la formation professionnelle dans un centre de formation professionnelle, une école privée ou une école gouvernementale. Les élèves de la formation professionnelle qui ont reçu une aide financière en 2000-2001 dans le cadre du Programme de prêts et bourses sont considérés comme « bénéficiaires » de l'AFE. Ceux qui n'ont pas obtenu d'aide financière en vertu du Programme de prêts et bourses en 2000-2001 constituent le « groupe de comparaison ».

Dans le cadre de cette étude, nous avons identifié et analysé plusieurs variables démographiques, socio-économiques et scolaires qui, selon la littérature, pouvaient être associées à la persévérance et à la réussite scolaire des élèves de la formation professionnelle. Les variables retenues sont celles qui sont considérées comme étant les plus pertinentes pour décrire la réussite scolaire des nouveaux inscrits de la formation professionnelle.

Le rapport présente les caractéristiques et les résultats des bénéficiaires de l'AFE en les comparant à ceux des autres élèves de la formation professionnelle (le groupe de comparaison). Cette façon de procéder permet de mieux discerner les particularités des

bénéficiaires de l'AFE et de fournir quelques explications sur les raisons pouvant expliquer leur réussite scolaire.

Structure du rapport de recherche

Le premier chapitre de ce rapport présente succinctement la population étudiée ainsi que les variables utilisées dans l'analyse de l'accessibilité et de la réussite scolaire.

Le deuxième chapitre s'attarde, quant à lui, à l'analyse démographique et socio-économique comparative des bénéficiaires de prêts et bourses et du groupe de comparaison en se penchant sur le cheminement scolaire des élèves en fonction, par exemple, du sexe, de l'âge, de la langue maternelle, du lieu de naissance, de la région d'origine, de l'indice de milieu socio-économique, du secteur de formation et des acquis scolaires avant l'inscription en formation professionnelle.

Le troisième chapitre présente le comportement distinct des deux groupes à l'étude du point de vue de la réussite scolaire. Il explore également la persévérance scolaire de chacun des groupes en comparant les élèves qui n'ont pas obtenu de diplôme et qui demeurent inscrits à un programme d'études, de même que les élèves qui ont abandonné sans avoir obtenu de diplôme et sans avoir maintenu une fréquentation scolaire, aux élèves qui ont obtenu un diplôme. Pour permettre de cerner les facteurs qui expliquent la réussite scolaire des deux groupes ainsi que leurs comportements distincts, les résultats sont présentés à l'aide des mêmes variables que celles employées au chapitre précédent.

Le quatrième chapitre présente l'effet de certaines variables socio-économiques (comme la situation de famille, la présence d'enfants à charge et les familles monoparentales) sur la réussite scolaire. Il ne concerne que le groupe de bénéficiaires, car ces données, tirées des fichiers de l'AFE, ne peuvent être rendues disponibles pour les élèves du groupe de comparaison. Ces variables permettent de faire un pas de plus dans l'étude des facteurs qui prédisposent à l'échec, à l'abandon ou à la prolongation des études.

Finalement, la conclusion présente les principaux constats de cette étude sur l'accessibilité et sur la réussite scolaire des bénéficiaires de prêts et bourses.

Sommaire des constats

Caractéristiques des bénéficiaires de l'AFE de la formation professionnelle

Les bénéficiaires de l'AFE présentent des caractéristiques socio-économiques et démographiques quelque peu différentes de celles des autres élèves de la formation professionnelle.

- Les bénéficiaires de l'AFE sont généralement plus jeunes et ont le plus souvent moins de 30 ans. L'âge moyen des bénéficiaires de l'AFE est de 23,6 ans, comparativement à 25,4 ans chez les élèves du groupe de comparaison.
- Le groupe composé des bénéficiaires compte une plus forte représentation de femmes, soit 55,3 %, comparativement à 44,8 % au sein du groupe de comparaison. Les femmes contribuent à faire augmenter la moyenne d'âge, puisqu'elles sont plus âgées que les hommes.
- La représentation des natifs de l'extérieur du Québec est un peu plus élevée au sein des bénéficiaires du Programme de prêts et bourses.
- Les bénéficiaires de l'AFE proviennent davantage des zones intermédiaires et éloignées que de la grande région de Montréal.
- Les nouveaux inscrits en formation professionnelle sont issus de milieux socio-économiques plus défavorisés que la moyenne de la population québécoise. Ceci est particulièrement vrai pour les bénéficiaires de l'AFE et les femmes.

Activités de formation entreprises par les élèves de la formation professionnelle

Les bénéficiaires de l'AFE présentent un historique scolaire peu différent de celui des autres élèves de la formation professionnelle.

- Les bénéficiaires de l'AFE présentent globalement un passé scolaire comparable aux élèves du groupe de comparaison, bien que ces derniers soient plus nombreux à effectuer un retour aux études (47,4 %, comparativement à 38,0 % chez les bénéficiaires de l'AFE).
- Les bénéficiaires du Programme de prêts et bourses sont proportionnellement un peu plus nombreux à provenir de la formation générale des jeunes.

Poursuite des études et réussite scolaire en formation professionnelle

Les bénéficiaires de l'AFE réussissent dans une proportion plus élevée que les autres élèves de la formation professionnelle

- Les bénéficiaires de l'AFE obtiennent un diplôme d'études professionnelles dans une proportion de 60,5 %; il s'agit d'un taux légèrement supérieur à celui observé chez les élèves du groupe de comparaison, qui est de 58,6 %.
- Parmi les personnes non diplômées de la formation professionnelle en 2003-2004, les bénéficiaires de l'AFE sont en proportion plus nombreux à poursuivre des études pour cette même année. Conséquemment, le taux d'interruption des études pour ce groupe est moins élevé que chez le groupe de comparaison.
- Les régions administratives où les bénéficiaires de l'AFE sont particulièrement présents sont celles qui affichent des taux d'obtention du diplôme plus élevés.
- L'âge influence la réussite scolaire : les élèves plus âgés réussissent mieux que les plus jeunes. Toutefois, en dépit du fait que les bénéficiaires sont généralement plus jeunes que les élèves du groupe de comparaison, les bénéficiaires connaissent un taux d'obtention du diplôme plus élevé.
- Les élèves qui quittent leur région d'origine pour étudier dans une autre région administrative contribuent également au meilleur taux de réussite scolaire.

Conséquences des facteurs socio-économiques sur la réussite scolaire en formation professionnelle chez les bénéficiaires de l'AFE

La réussite des bénéficiaires de l'AFE peut varier selon certaines caractéristiques démographiques et socio-économiques :

- Les bénéficiaires de prêts et bourses mariés ou divorcés sont ceux qui réussissent le mieux.
- La présence d'enfants à charge n'affecte pas la réussite scolaire, sauf si l'élève est parent unique. En effet, les élèves chefs de famille monoparentale ont un taux de réussite scolaire qui se situe nettement sous la moyenne des bénéficiaires de prêts et bourses (54,4 %, comparativement à 60,5 %).
- La contribution financière d'une tierce personne au financement des études du bénéficiaire de l'AFE ne semble pas avoir d'incidence sur la réussite scolaire de ce dernier.
- Le fait d'avoir bénéficié du Programme d'assistance-emploi (le programme d'aide de dernier recours du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale) est lié à un taux de réussite scolaire moins élevé. C'est néanmoins dans une proportion de 50,3 % que les élèves bénéficiaires, qui étaient prestataires d'aide de dernier recours, ont obtenu un diplôme en 2003-2004.

1 Population à l'étude et principales variables analysées

La population de la formation professionnelle se subdivise en trois filières, c'est-à-dire les personnes inscrites à un programme menant à l'obtention d'un diplôme (DEP), à une attestation de spécialisation (ASP) ou à une attestation de formation professionnelle (AFP).

Le projet de recherche sur le cheminement scolaire des bénéficiaires de l'AFE porte uniquement sur les élèves nouvellement inscrits en 2000-2001 à un programme de DEP de la formation professionnelle au secondaire[7]. Elle représente plus de 88 % des 49 047 personnes nouvellement inscrites à la formation professionnelle en 2000-2001.

Tableau 1.1 : Répartition des nouveaux inscrits à un programme de formation professionnelle en 2000-2001 selon le diplôme visé

Filière de formation	Nouveaux inscrits	
	(Nombre)	(%)
DEP	43 288	88,3
ASP	4 405	9,0
AFP	1 354	2,8
Total	49 047	100,0

Le choix de retenir l'approche de cohorte administrative des nouveaux inscrits de la formation professionnelle tient du fait que le Programme de prêts et bourses de l'AFE est offert à toute personne qui s'inscrit à temps plein dans un programme d'études, sans égard à sa participation antérieure à des études postsecondaires. De plus, l'année 2000-2001 constitue la première année où les données scolaires des élèves du postsecondaire sont disponibles. En effet, l'utilisation du code permanent, qui sert à identifier les personnes inscrites en formation, est requise pour l'enseignement universitaire depuis l'année 2000.

Brève description de la population à l'étude

Les nouveaux inscrits à un DEP en 2000-2001 sont âgés en moyenne de 25 ans au 1er juillet 2000 (graphique 1.1). L'âge médian est de 21 ans. Cette autre mesure centrale de la distribution des nouveaux inscrits au DEP désigne l'âge qui représente la valeur intermédiaire de la distribution, soit 50 %.

7 Dans le contexte d'analyse des bénéficiaires du Programme de prêts et bourses, la population inscrite à une AFP n'est pas pertinente, puisqu'elle n'est pas admissible à ce programme. De plus, les inscrits à une ASP constituent un groupe trop petit en nombre pour être analysé.

Graphique 1.1 : Répartition des nouveaux inscrits au DEP en 2000-2001 selon l'âge au 1er juillet 2000

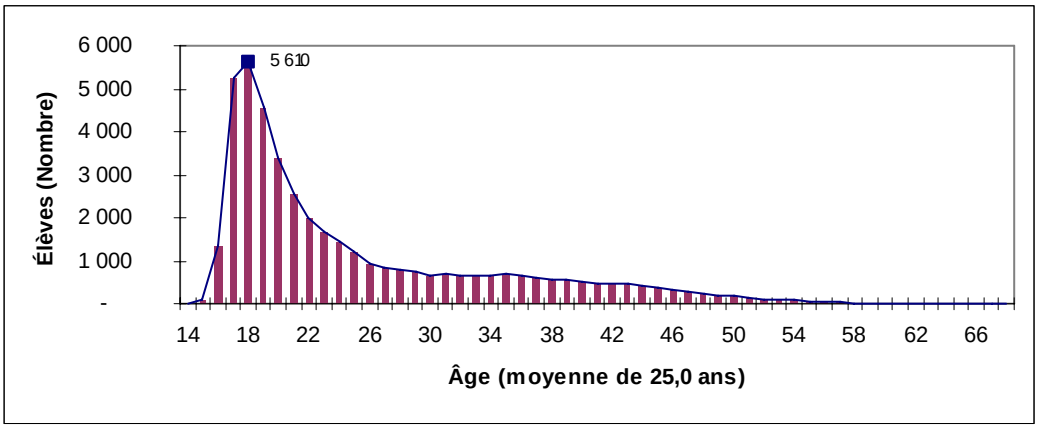

Les nouveaux inscrits à un programme de DEP se composent à 55,2 % d'hommes et à 44,8 % de femmes. Les hommes sont généralement plus jeunes que les femmes : dans près de 69,2 % des cas, les hommes sont âgés de moins de 25 ans, alors que cette proportion est de 59,1 % chez les femmes. Par contre, les femmes âgées de plus de 30 ans constituent un groupe relativement important (30,3 %) par rapport aux hommes (20,5 %).

Tableau 1.2 : Répartition des nouveaux inscrits au DEP en 2000-2001 selon le groupe d'âge et le sexe

Groupe d'âge	Sexe					
	Hommes		Femmes		Total	
	(Nombre)	(%)	(Nombre)	(%)	(Nombre)	(%)
Moins de 20 ans	10 128	42,4	6 793	35,0	16 921	39,1
20 à 24 ans	6 396	26,8	4 674	24,1	11 070	25,6
25 à 29 ans	2 476	10,4	2 054	10,6	4 530	10,5
30 à 39 ans	2 908	12,2	3 405	17,6	6 313	14,6
40 ans ou plus	1 994	8,3	2 460	12,7	4 454	10,3
Total	23 902	100,0	19 386	100,0	43 288	100,0

Selon les informations déclarées par les établissements de formation, pas moins de 98,9 % des nouveaux inscrits à un DEP fréquentent la formation professionnelle à temps plein[8]. Il faut mentionner que l'organisation de la formation professionnelle et les règles de financement du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ne favorisent pas la poursuite d'études de formation professionnelle à temps partiel[9]. Par ailleurs, seuls les élèves qui poursuivent des études à temps plein peuvent bénéficier du Programme de prêts et bourses[10].

[8] Une variable de fréquentation scolaire plus pointue est présentée en annexe 1.

[9] Voir à ce sujet l'article 26 du Régime pédagogique de la formation professionnelle, disponible à l'adresse suivante : http://www3.meq.gouv.qc.ca/FPT/Bibliotheque/rpfp.pdf.

[10] Exceptionnellement, les élèves chefs de famille monoparentale, les élèves qui ont des enfants à charge de moins de 6 ans et les élèves reconnus comme déficients fonctionnels majeurs peuvent bénéficier de ce programme tout en poursuivant des études à temps partiel.

Principales variables de cheminement scolaire analysées

À l'intérieur des études sur le cheminement scolaire produites par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport au cours des récentes années, certains facteurs associés à la réussite scolaire ont été cernés. Afin de décrire le cheminement scolaire des nouveaux inscrits de la formation professionnelle, certaines variables ont été retenues afin de produire des indicateurs de cheminement scolaire de cette population qui soient comparables aux indicateurs générés par d'autres études. Les variables retenues relèvent de deux catégories :

les variables socio-économiques et démographiques :

- groupe d'âge,
- langue maternelle,
- lieu de naissance,
- sexe,
- région d'origine,
- indice de milieu socio-économique (IMSE),

et les variables scolaires :

- fréquentation scolaire en 1999-2000,
- préalables scolaires (en formation professionnelle surtout),
- diplômes antérieurs (nature du diplôme, année d'obtention),
- programmes d'études en 2000-2001 (premier programme d'inscription),
- région administrative de l'école de formation professionnelle
- réseau de l'école de formation professionnelle
- sanction des études entre 2000-2001 et 2003-2004,
- poursuite des études et passage aux études supérieures,
- interruption des études en 2003-2004.

La réussite scolaire est mesurée par l'accès au diplôme d'études dans le service éducatif de l'inscription, c'est-à-dire l'obtention d'une attestation ou d'un diplôme d'études professionnelles (ASP, DEP) entre 2000-2001 et 2003-2004.

D'autres indicateurs sont également utilisés aux fins des travaux :

- un indicateur de mobilité régionale, qui permet de mesurer le cheminement scolaire des nouveaux inscrits de la formation professionnelle à l'aide d'une variable qui indique si l'élève fréquente un établissement de formation d'une région autre que sa région d'origine. Cet indicateur fournit une information sur les élèves qui sont susceptibles de s'éloigner pour étudier;

- un indice d'accessibilité à la formation professionnelle, calculé selon la région d'origine de l'élève, qui sert à fournir une information comparative de la situation prévalant dans une région par rapport à la moyenne provinciale observée au Québec. Cet indice sert notamment à présenter l'attrait des activités de formation professionnelle pour les personnes provenant d'une région administrative donnée.

D'autres variables socio-économiques et démographiques utilisées pour décrire la situation des bénéficiaires de l'AFE nouvellement inscrits à la formation professionnelle sont également présentées dans cette étude. Ces variables sont :

- la citoyenneté,
- l'état civil,
- les enfants à charge,
- la monoparentalité,
- la contribution financière des parents ou du conjoint,
- la participation à l'assistance-emploi,
- le niveau de la dette d'études en 2005.

Afin d'alléger le texte des chapitres 2, 3 et 4, l'ensemble des variables utilisées dans ces chapitres est décrit en annexe 4 du présent rapport.

2 Nouveaux inscrits de la formation professionnelle et bénéficiaires de l'Aide financière aux études

Ce chapitre tente de faire la distinction entre la population bénéficiaire du Programme des prêts et bourses et le groupe de comparaison formé des élèves qui n'en bénéficient pas.

Les bénéficiaires se définissent comme étant ceux qui ont reçu de l'aide en vertu du Programme de prêts et bourses au cours de l'année 2000-2001. Les bénéficiaires de prêts et bourses nouvellement inscrits à un DEP en 2000-2001 sont au nombre de 9 818, alors que le groupe de comparaison renferme 33 470 personnes. Les bénéficiaires de prêts et bourses représentent 22,6 % des nouveaux inscrits au DEP.

Caractéristiques des élèves bénéficiaires

Âge et sexe

La répartition selon le sexe des deux groupes à l'étude fournit une indication précieuse de la spécificité des bénéficiaires inscrits en formation professionnelle. En effet, les femmes y sont nettement plus représentées (55,3 %) que les hommes. Au sein du groupe de comparaison, les femmes ne représentent que 44,8 % des nouveaux inscrits à la formation professionnelle.

L'âge moyen des deux groupes indique, d'une part, que les bénéficiaires de l'AFE sont plus jeunes que leurs homologues du groupe de comparaison. En fait, tant chez les hommes que chez les femmes, les bénéficiaires de l'AFE sont davantage présents dans le groupe d'âge des moins de 20 ans (tableau 2.1). D'autre part, les femmes, qu'elles soient bénéficiaires ou non de prêts et bourses, sont généralement plus âgées (en moyenne de deux ans) que les hommes.

Tableau 2.1 : Âge moyen et répartition des nouveaux inscrits au DEP en 2000-2001 selon la population de référence, le groupe d'âge et le sexe

Population	Sexe	Élèves (Nombre)	Âge moyen	Répartition par groupe d'âge				
				Moins de 20 ans	20 à 24 ans	25 à 29 ans	30 à 39 ans	40 ou plus
				(%)	(%)	(%)	(%)	(%)
Bénéficiaires de l'AFE	Femmes	5 431	24,4	37,9	26,8	12,2	15,9	7,2
	Hommes	4 387	22,5	49,9	24,7	10,5	9,9	5,0
	Total	9 818	23,6	43,3	25,9	11,4	13,2	6,2
Groupe de comparaison	Femmes	13 955	26,7	33,9	23,1	10,0	18,2	14,8
	Hommes	19 515	24,4	40,7	27,2	10,3	12,7	9,1
	Total	33 470	25,4	37,9	25,5	10,2	15,0	11,5
Total	Femmes	19 386	26,1	35,0	24,1	10,6	17,6	12,7
	Hommes	23 902	24,0	42,4	26,8	10,4	12,2	8,3
	Total	43 288	24,9	39,1	25,6	10,5	14,6	10,3

Le graphique 2.1 nous suggère, quant à lui, que la distribution des nouveaux inscrits entre bénéficiaires et groupe de comparaison varie quelque peu chez les hommes et les femmes de différents groupes d'âge. Ainsi, les femmes de moins de 40 ans participent davantage au Programme de prêts et bourses que les autres groupes.

Graphique 2.1 : Répartition des nouveaux inscrits au DEP en 2000-2001 selon la population de référence et le groupe d'âge

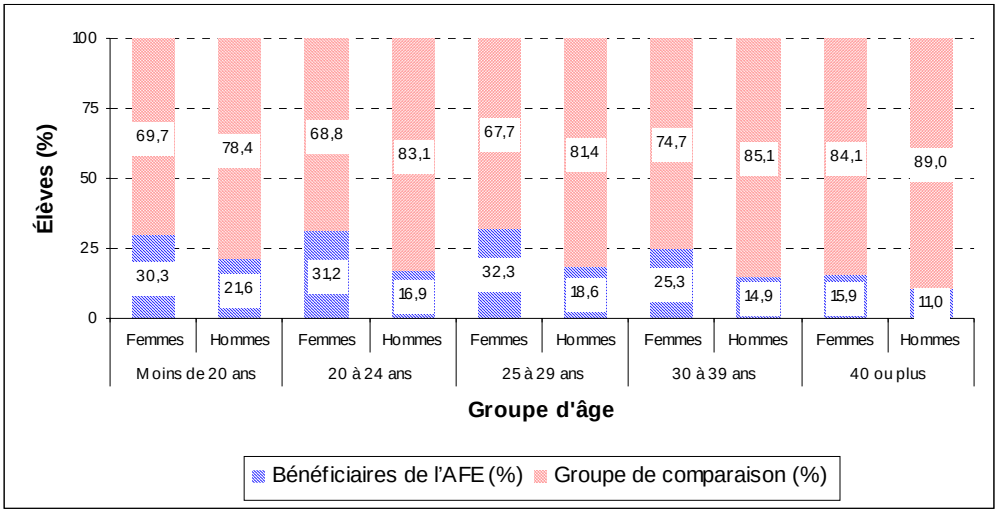

Il peut sembler étonnant que les élèves plus âgés, qui retournent aux études après un passage sur le marché du travail, soient moins enclins à bénéficier du Programme de prêts et bourses. L'une des raisons qui peut expliquer ce constat est le recours important de cette clientèle au programme de soutien du revenu offert par Emploi-Québec. De plus, la gratuité scolaire associée aux DEP offerts par les commissions scolaires et la durée de la formation, souvent de moins de un an, peuvent expliquer le recours moins fréquent au Programme de prêts et bourses pour les élèves plus âgés.

Langue maternelle

La composition des deux groupes à l'étude selon la langue maternelle est comparable : les francophones sont majoritaires, suivis des allophones (autres langues) et des anglophones. Le groupe de bénéficiaires compte toutefois une proportion moindre d'anglophones.

Tableau 2.2 : Répartition des nouveaux inscrits au DEP en 2000-2001 selon la population de référence, la langue maternelle et le sexe

Langue maternelle	Bénéficiaires de l'AFE		Groupe de comparaison		Total (%)
	Hommes (%)	Femmes (%)	Hommes (%)	Femmes (%)	
Française	91,0	88,5	90,6	86,9	89,2
Anglaise	2,7	3,4	3,3	5,4	3,9
Autres langues	6,3	8,0	6,1	7,7	6,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
(Nombre)	*4 387*	*5 431*	*19 515*	*13 955*	*43 288*

Lieu de naissance

Le lieu de naissance des élèves qui composent les deux groupes indique, à l'instar du groupe de comparaison, qu'une majorité de bénéficiaires inscrits au DEP est native du Québec. Cependant, la proportion d'élèves nés à l'extérieur du Canada est plus élevée chez les bénéficiaires (9,7 %) qu'au sein du groupe de comparaison (7,5 %). Quelques facteurs peuvent expliquer ce constat : la situation économique plus précaire des personnes nées en dehors du Canada et la nécessité pour plusieurs immigrants récents de suivre une formation pour intégrer le marché du travail y concourent certainement.

Le tableau A2.2 en annexe 2 établit que les natifs des autres pays sont largement plus concentrés au sein des quintiles de milieu socio-économique inférieurs, ce qui confirme cette observation.

Tableau 2.3 : Répartition des nouveaux inscrits au DEP en 2000-2001 selon la population de référence et le lieu de naissance

Lieu de naissance	Bénéficiaires de l'AFE (%)	Groupe de comparaison (%)	Total (%)
Québec	88,2	89,6	89,3
Autres provinces du Canada	2,1	2,9	2,8
Autres pays	9,7	7,5	8,0
Total	100,0	100,0	100,0
(Nombre)	*9 818*	*33 470*	*43 288*

La plus faible présence des natifs d'autres provinces canadiennes au Programme de prêts et bourses s'explique quant à elle par certaines restrictions à l'égard des élèves en provenance d'autres provinces canadiennes[11].

Région d'origine

La variable de la région d'origine fait référence à la région administrative où se situait l'école secondaire (formation générale) des élèves nouvellement inscrits en formation professionnelle en 2000-2001. La composition des deux groupes en fonction de cette variable indique clairement que les bénéficiaires de l'AFE sont plus nombreux que les élèves du groupe de comparaison à provenir de zones intermédiaires et éloignées et moins de la région de Montréal et de sa couronne[12].

[11] Seules les personnes considérées comme résidentes du Québec sont admissibles au Programme de prêts et bourses.

[12] Pour simplifier l'analyse des régions administratives, nous reprenons la nomenclature utilisée par le ministère des Affaires municipales et de la Métropole. Ainsi, les régions administratives du Québec se découpent en 4 zones : Montréal constitue la zone de référence, la zone adjacente regroupe Laval, Lanaudière, les Laurentides et la Montérégie, la zone intermédiaire inclut la Capitale-Nationale, la Mauricie, l'Estrie, l'Outaouais, Chaudière-Appalaches et le Centre-du-Québec, la zone éloignée regroupe le Bas-Saint-Laurent, le Saguenay–Lac-Saint-Jean, l'Abitibi-Témiscamingue, la Côte-Nord, le Nord-du-Québec et la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine.

Tableau 2.4 : Répartition des nouveaux inscrits au DEP en 2000-2001 selon la population de référence, la région administrative d'origine de l'élève et le sexe

Région administrative d'origine de l'élève	Bénéficiaires de l'AFE		Groupe de comparaison		Total (%)
	Hommes (%)	Femmes (%)	Hommes (%)	Femmes (%)	
Bas-Saint-Laurent	8,7	6,1	3,0	2,5	3,8
Saguenay–Lac-Saint-Jean	9,1	8,9	6,8	6,3	7,1
Capitale-Nationale	11,9	9,1	9,2	8,7	9,3
Mauricie	6,5	3,8	4,2	2,7	3,9
Estrie	4,9	6,1	4,0	4,0	4,4
Montréal	14,1	16,1	18,3	20,4	18,3
Outaouais	1,6	2,9	2,8	5,6	3,6
Abitibi-Témiscamingue	4,8	3,6	2,3	1,9	2,6
Côte-Nord	1,9	1,5	2,2	1,8	1,9
Nord-du-Québec	0,5	0,3	0,8	0,6	0,6
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	3,3	3,1	1,6	1,5	1,9
Chaudière-Appalaches	8,8	8,3	5,8	5,2	6,2
Laval	1,3	2,0	4,5	4,6	3,9
Lanaudière	3,5	4,1	6,3	5,0	5,3
Laurentides	3,8	5,1	7,0	7,3	6,5
Montérégie	9,9	13,0	17,6	18,8	16,6
Centre-du-Québec	5,5	6,0	3,3	3,2	3,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
(Nombre)	*5 411*	*4 373*	*13 881*	*19 413*	*43 078*

Note : Il y a 210 personnes qui ne peuvent être classées dans une région administrative d'origine.

Indice de milieu socio-économique

L'accessibilité aux études est généralement tributaire des moyens financiers des nouveaux inscrits. Les montants d'aide alloués par le Programme de prêts et bourses sont déterminés en fonction des ressources financières dont disposent les élèves, leurs parents ou leur conjoint, le cas échéant. Le tableau 2.5 fait état d'une plus forte proportion de bénéficiaires de l'AFE provenant de milieux défavorisés (4^{e} et 5^{e} quintiles). Ce constat ne fait que refléter l'application des règles du régime d'aide financière, qui a pour objet de favoriser l'admissibilité des élèves dépourvus des ressources financières nécessaires pour poursuivre leurs études.

Tableau 2.5 : Répartition des nouveaux inscrits au DEP en 2000-2001 selon la population de référence et le quintile de l'IMSE

Quintile de l'IMSE	Bénéficiaires de l'AFE (%)	Groupe de comparaison (%)	Total (%)
1$^{(+)}$	9,0	14,1	13,0
2	15,2	20,2	19,1
3	21,0	21,2	21,2
4	23,9	21,0	21,7
5$^{(-)}$	30,5	22,9	24,7
Total	100,0	100,0	100,0
(Nombre)	*9 784*	*33 294*	*43 078*

Note : Il y a 210 personnes qui ne peuvent se voir attribuer une valeur de l'IMSE.

Par ailleurs, il est intéressant de constater qu'il y a une proportion pratiquement égale d'élèves bénéficiaires et d'élèves du groupe de comparaison au sein du 3e quintile, qui constitue le milieu socio-économique médian.

Activités de formation des nouveaux inscrits

Diplômes obtenus avant 2000-2001

Plus de 60 % des bénéficiaires de l'AFE et des nouveaux inscrits du groupe de comparaison possèdent un diplôme d'études secondaires ou collégiales avant leur entrée à la formation professionnelle. Cependant, les élèves du groupe de bénéficiaires sont proportionnellement plus nombreux à accéder à la formation professionnelle sans avoir obtenu un diplôme au préalable.

Tableau 2.6 : Répartition des nouveaux inscrits au DEP en 2000-2001 selon la population de référence et le plus haut niveau de diplôme obtenu avant 2000-2001

Plus haut niveau de diplôme obtenu avant 2000-2001	Bénéficiaires de l'AFE (%)	Groupe de comparaison (%)	Total (%)
Diplôme d'études collégiales	3,9	5,1	4,9
Diplôme d'études professionnelles	10,9	11,8	11,6
Diplôme d'études secondaires	45,8	46,4	46,2
Aucun diplôme	39,4	36,7	37,3
Total	100,0	100,0	100,0
(Nombre)	*9 818*	*33 470*	*43 288*

L'année d'obtention du plus récent diplôme est l'une des variables qui permet de reconstituer une partie du cheminement scolaire des élèves des deux groupes. Cette variable permet de faire la distinction entre les élèves qui poursuivent normalement leur parcours scolaire et ceux qui ont fait un détour sur le marché du travail avant de reprendre un projet d'études.

Le tableau 2.7 révèle que les bénéficiaires sont plus nombreux à avoir obtenu un diplôme au cours de l'année qui précède leur inscription en formation professionnelle (20,4 %, comparativement à 15,8 % chez le groupe de comparaison).

Tableau 2.7 : Répartition des nouveaux inscrits au DEP en 2000-2001 selon la population de référence et l'année du plus récent diplôme obtenu avant 2000-2001

Année du plus récent diplôme obtenu avant 2000-2001	Bénéficiaires de l'AFE (%)	Groupe de comparaison (%)	Total (%)
1999-2000	20,4	15,8	16,8
1998-1999	9,7	10,2	10,1
Entre 1995-1996 et 1997-1998	14,6	16,5	16,1
Avant 1994-1995	15,3	20,4	19,2
Aucun diplôme	40,0	37,2	37,8
Total	100,0	100,0	100,0
(Nombre)	*9 818*	*33 470*	*43 288*

Également, une proportion non négligeable d'élèves (40 % des bénéficiaires et 37,2 % du groupe de comparaison) n'a jamais obtenu de diplôme préalablement.

Activités de formation en 1999-2000

Le tableau 2.8 présente la répartition des deux populations étudiées en fonction du plus haut niveau de fréquentation scolaire observé en 1999-2000. Cette variable permet d'en apprendre davantage sur le cheminement scolaire des deux groupes.

Les bénéficiaires inscrits au DEP sont plus nombreux (25,1 %) que les élèves du groupe de comparaison (19,7 %) à provenir de la formation générale des jeunes, c'est-à-dire les élèves qui ont un parcours scolaire linéaire. Ce constat est cohérent avec la plus forte représentation des bénéficiaires chez les moins de 20 ans.

Tableau 2.8 : Répartition des nouveaux inscrits au DEP en 2000-2001 selon la population de référence et le plus haut niveau de fréquentation scolaire observé en 1999-2000

Plus haut niveau de fréquentation scolaire observé en 1999-2000	Bénéficiaires de l'AFE (%)	Groupe de comparaison (%)	Total (%)
Études universitaires	0,4	0,4	0,4
Études collégiales	9,5	10,7	10,4
Formation professionnelle	10,8	7,6	8,3
Formation générale des adultes	16,0	14,3	14,7
Formation générale des jeunes	25,1	19,7	20,9
Aucune fréquentation scolaire	38,0	47,4	45,2
Total	100,0	100,0	100,0
(Nombre)	*9 818*	*33 470*	*43 288*

Il semble également que, chez les bénéficiaires, la proportion d'élèves issus de la formation professionnelle et de la formation générale des adultes est également plus élevée que dans le groupe de comparaison. Les élèves qui fréquentaient le réseau collégial en 1999-2000 se trouvent, quant à eux, plus fortement représentés au sein du groupe de comparaison.

Par ailleurs, il importe de souligner qu'une forte proportion d'élèves (38,0 % des bénéficiaires et 47,4 % des élèves du groupe de comparaison) n'étaient pas aux études en 1999-2000. Cette situation est beaucoup plus répandue au sein du groupe de comparaison, où la proportion d'élèves absents des études en 1999-2000 est de près de 10 points de pourcentage plus élevés de celle observée chez les bénéficiaires de l'AFE. C'est donc dire que les élèves du groupe de comparaison tendent davantage à avoir été en discontinuité de parcours et à avoir fait un détour sur le marché du travail.

Conditions d'admission

Les conditions d'admission à la formation professionnelle font référence aux exigences prévues par le Régime pédagogique de la formation professionnelle au regard de l'admission des personnes désireuses de suivre une formation professionnelle. Il est possible d'accéder à la formation professionnelle avec un DES, ou en étant âgé de 16 ans ou plus et en ayant réussi les unités de 3^{e} ou de 4^{e} secondaire en mathématique,

en langue d'enseignement et en langue seconde, selon le programme d'étude choisi. Enfin, les candidats peuvent devoir réussir les tests d'équivalence de niveau de scolarité (TENS) ou un test de développement général (TDG), ou encore posséder un certificat de reconnaissance d'études faites hors Québec aux fins d'admission à la formation professionnelle.

Le DES demeure la principale condition d'admission des nouveaux inscrits de 2000-2001 aux programmes de DEP. Parmi les nouveaux inscrits qui n'ont pas de DES, un peu moins de la moitié d'entre eux répond aux conditions d'admission grâce à leurs résultats de 3e ou de 4e secondaire. L'autre moitié y répond par la réussite des tests d'équivalence de niveau de scolarité ou du test de développement général ou par la reconnaissance de leurs études hors Québec.

Tableau 2.9 : Répartition des nouveaux inscrits au DEP en 2000-2001 selon la population de référence et les conditions d'admission à l'inscription à la formation professionnelle

Conditions d'admission	Bénéficiaires de l'AFE (%)	Groupe de comparaison (%)	Total (%)
DES	61,2	58,2	60,5
DEP	1,7	1,8	1,7
3e ou 4e secondaire	17,4	20,6	18,1
Autres	19,8	19,4	19,7
Total	100,0	100,0	100,0
(Nombre)	*33 470*	*9 818*	*43 288*

Réseau de l'école de formation professionnelle en 2000-2001

Les bénéficiaires de l'AFE sont plus nombreux à fréquenter les établissements de formation des réseaux privés subventionnés et non subventionnés. Les frais de scolarité exigés par les établissements de formation, pris en compte dans le calcul de l'aide, expliquent cette tendance.

Tableau 2.10 : Répartition des nouveaux inscrits au DEP en 2000-2001 selon la population de référence et le réseau de l'école de formation professionnelle

Réseau de l'école de formation professionnelle	Bénéficiaires de l'AFE (%)	Groupe de comparaison (%)	Total (%)
École publique	89,0	97,8	95,8
École gouvernementale	1,0	0,9	0,9
École privée subventionnée	4,8	0,5	1,5
École privée non subventionnée	5,2	0,9	1,8
Total	100,0	100,0	100,0
(Nombre)	*9 818*	*33 470*	*43 288*

Secteur de formation

Le choix du secteur de formation professionnelle des femmes inscrites au DEP est comparable chez les bénéficiaires et au sein du groupe de comparaison. Les femmes sont particulièrement concentrées au sein des secteurs Administration, commerce et

informatique et Soins infirmiers. À l'inverse, les hommes se trouvent dispersés dans plusieurs secteurs de formation.

Les hommes bénéficiaires se distinguent par leur plus forte concentration en Électrotechnique (15,2 %) et en Entretien d'équipement motorisé (14,7 %), alors que les secteurs où se trouvent davantage les hommes du groupe de comparaison sont Fabrication mécanique (14,7 %) et Bâtiment et travaux publics (14,0 %).

Tableau 2.11 : Répartition des nouveaux inscrits au DEP en 2000-2001 selon la population de référence, le secteur de formation et le sexe

Secteur de formation	Bénéficiaires de l'AFE		Groupe de comparaison		Total (%)
	Hommes (%)	Femmes (%)	Hommes (%)	Femmes (%)	
Administration, commerce et informatique	6,1	35,6	8,0	34,6	19,8
Agriculture et pêches	3,3	3,9	2,5	4,1	3,3
Alimentation et tourisme	5,9	10,0	6,0	11,2	8,2
Arts	0,3	4,0	0,2	2,6	1,4
Bois et matériaux connexes	2,2	1,3	2,4	1,7	2,0
Chimie et biologie	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1
Bâtiment et travaux publics	12,7	2,1	14,0	2,5	8,7
Environnement et aménagement du territoire	1,1	0,5	0,4	0,1	0,4
Électrotechnique	15,2	0,9	12,6	0,8	7,6
Entretien d'équipement motorisé	14,7	0,9	11,8	0,8	7,2
Fabrication mécanique	9,8	1,7	14,7	3,6	9,0
Foresterie et papier	4,7	0,7	3,9	0,7	2,6
Communications et documentation	2,5	3,0	2,3	3,1	2,7
Mécanique d'entretien	3,8	0,1	4,5	0,2	2,5
Mines et travaux de chantier	1,0	0,0	1,5	0,1	0,8
Métallurgie	10,2	0,8	8,4	1,1	5,3
Transport	4,4	0,8	4,8	1,1	3,0
Cuir, textile et habillement	0,3	2,2	0,2	1,8	1,0
Santé	1,4	16,6	1,6	17,8	8,7
Soins esthétiques	0,3	14,6	0,1	11,8	5,7
Total (%)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
(Nombre)	*4 387*	*5 431*	*19 515*	*13 955*	*43 288*

Région administrative de l'établissement de formation

Les femmes bénéficiaires de l'AFE nouvellement inscrites au DEP en 2000-2001 sont davantage portées à s'inscrire dans des centres de formation des régions de la Montérégie et de Montréal que leurs homologues masculins. À cet effet, le tableau 2.4 indique que les femmes bénéficiaires sont proportionnellement plus nombreuses à provenir de ces régions. Ce phénomène n'est donc pas associé à une migration plus importante des femmes vers ces régions. À l'instar du tableau 2.4, la répartition des deux groupes en fonction de la région administrative du centre de formation professionnelle démontre la plus forte concentration des bénéficiaires dans les zones intermédiaires et éloignées.

Tableau 2.12 : Répartition des nouveaux inscrits au DEP en 2000-2001 selon la population de référence, la région administrative de l'école de formation professionnelle et le sexe

Région administrative de l'école de formation professionnelle	Bénéficiaires de l'AFE		Groupe de comparaison		Total
	Hommes (%)	Femmes (%)	Hommes (%)	Femmes (%)	
Bas-Saint-Laurent	8,6	5,4	2,6	2,3	3,5
Saguenay–Lac-Saint-Jean	8,7	8,6	6,2	6,0	6,7
Capitale-Nationale	16,2	13,3	12,0	10,8	12,2
Mauricie	7,0	3,8	4,0	2,5	3,8
Estrie	5,2	6,1	3,6	4,0	4,2
Montréal	19,4	22,8	27,7	26,8	26,0
Outaouais	1,4	2,9	2,5	5,4	3,4
Abitibi-Témiscamingue	4,0	3,2	2,1	1,7	2,3
Côte-Nord	0,9	1,0	1,4	1,4	1,3
Nord-du-Québec	0,0	0,1	0,5	0,4	0,4
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	1,3	2,0	0,8	1,2	1,1
Chaudière-Appalaches	7,8	5,6	5,3	3,9	5,1
Laval	3,0	3,2	7,2	7,2	6,3
Lanaudière	1,5	2,2	2,6	3,0	2,6
Laurentides	3,6	4,1	6,2	5,2	5,4
Montérégie	7,9	10,7	12,6	15,4	12,8
Centre-du-Québec	3,3	5,0	2,6	3,0	3,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
(Nombre)	*4 387*	*5 431*	*19 515*	*13 955*	*43 288*

Mobilité des élèves de la formation professionnelle

La mobilité des élèves de la formation professionnelle, telle que définie aux fins de cette étude, tente de mesurer les situations où des nouveaux inscrits de la formation professionnelle doivent s'éloigner de leur région d'origine vers les régions qui offrent les programmes d'études recherchés.

Tableau 2.13 : Répartition des nouveaux inscrits au DEP en 2000-2001 selon la population de référence, l'indicateur de mobilité régionale et le sexe

Indicateur de mobilité régionale	Bénéficiaires de l'AFE		Groupe de comparaison		Total (%)
	Hommes (%)	Femmes (%)	Hommes (%)	Femmes (%)	
Résidents	70,2	78,7	80,2	87,2	74,9
Migrants	29,8	21,3	19,8	12,8	25,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
(Nombre)	*4 373*	*5 411*	*19 413*	*13 881*	*43 078*

Note : Il y a 210 personnes qui ne peuvent se voir attribuer un indicateur de mobilité régionale.

Le phénomène de mobilité régionale se mesure en comparant les régions d'origine aux régions de fréquentation scolaire. L'indicateur de mobilité régionale, présenté au tableau 2.13, est calculé en tenant compte d'un découpage territorial particulier, qui prend en considération le rayonnement des régions métropolitaines de Montréal et de Québec[13].

[13] Voir les précisions en annexe 3.

Bien que le phénomène de mobilité régionale soit présent chez les deux groupes, les bénéficiaires sont réputés être migrants dans de plus fortes proportions. De façon générale, la migration est un phénomène qui prévaut chez les hommes dans les deux groupes étudiés.

Le tableau 2.14 présente les taux de migration selon la région administrative d'origine des élèves. À l'exception de la grande région de l'Abitibi-Témiscamingue, du Nord-du-Québec et des Laurentides, les bénéficiaires sont en proportion plus nombreux que leurs vis-à-vis du groupe de comparaison à migrer. Les régions dans lesquelles les bénéficiaires sont plus nombreux présentent des taux de migration importants. C'est notamment le cas des régions de la Mauricie, de l'Estrie, de la Côte-Nord, de l'Outaouais, de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, de Chaudière-Appalaches et du Centre-du-Québec. Les résultats révèlent que les femmes bénéficiaires sont plus portées à changer de région administrative pour poursuivre des études que leur vis-à-vis du groupe de comparaison.

Tableau 2.14 : Répartition des migrants nouvellement inscrits au DEP en 2000-2001 selon la population de référence et la région administrative de l'école de formation professionnelle

Région administrative de l'école de formation professionnelle	Bénéficiaires de l'AFE	Groupe de comparaison	Total
	(%)	(%)	(%)
Bas-Saint-Laurent	19,3	15,6	17,3
Saguenay–Lac-Saint-Jean	9,0	6,6	7,3
Capitale-Nationale	44,6	28,7	33,0
Mauricie	28,8	14,5	19,0
Estrie	21,3	13,0	15,6
Montréal	16,4	10,0	11,2
Outaouais	12,1	4,6	5,8
Abitibi-Témiscamingue	6,6	7,5	7,2
Côte-Nord	16,1	9,6	10,7
Nord-du-Québec	0,0	0,6	0,6
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	18,6	12,2	14,4
Chaudière-Appalaches	37,7	27,3	30,3
Laval	33,1	14,2	16,3
Lanaudière	23,3	18,3	19,2
Laurentides	36,6	37,0	36,9
Montérégie	29,7	21,6	22,9
Centre-du-Québec	26,4	21,2	22,8
Total	25,1	16,9	18,7
(Nombre)	*2 459*	*5 615*	*8 074*

Note : Il y a 210 personnes qui ne peuvent se voir attribuer un indicateur de mobilité régionale.

L'indicateur de mobilité régionale inclut tous les types de migration interrégionale, à l'exception des migrations quotidiennes à l'intérieur des régions métropolitaines de recensement (Laval, Longueuil). En définissant ainsi l'indicateur de mobilité, il est possible d'apprécier les relations entre la migration et le recours au Programme de prêts et bourses.

En effet, la migration chez les bénéficiaires de l'AFE est presque toujours plus importante, quelle que soit la région administrative de l'école de formation professionnelle. Les indices de migration élevés observés dans les régions de la

Capitale-Nationale, de Chaudière-Appalaches et des Laurentides sont ainsi fortement associés à la part importante des nouveaux inscrits en provenance d'autres régions. Dans le cas de Montréal, il est possible de remarquer que les élèves provenant de l'extérieur de la RMR de Montréal ne représentent que 11,2 % de l'ensemble des nouveaux inscrits.

Dans les autres régions, la migration entraîne le plus souvent des déplacements sur de longues distances et nécessite de se loger à proximité de l'établissement d'enseignement. Les élèves qui quittent une région éloignée pour poursuivre des études se trouvent ainsi fortement représentés dans la clientèle de l'Aide financière aux études. Les dépenses engendrées par ces déplacements et certaines règles du programme qui bonifient l'aide accordée aux élèves qui proviennent d'une zone éloignée expliquent cette tendance. Il est donc peu surprenant de constater que les élèves bénéficiaires du Programme de prêts et bourses se trouvent plus fortement représentés dans les centres de formation des régions comme la Capitale-Nationale, Laval, l'Estrie, Chaudière-Appalaches et la Mauricie[14].

Afin de mieux comprendre les phénomènes associés au déplacement des populations d'une région vers l'autre, nous avons mis au point un indicateur de l'offre de service en région basé sur le nombre de DEP offerts. Le tableau 2.15 révèle que les régions centrales que sont Montréal, la Capitale-Nationale et la Montérégie offrent le plus grand nombre de DEP.

Tableau 2.15 : Offre de service régionale en matière de DEP selon la région administrative de l'école de formation professionnelle

Région administrative de l'école de formation professionnelle	DEP offerts dans la région administrative[1]
	(Nombre)
Bas-Saint-Laurent	45
Saguenay–Lac-Saint-Jean	58
Capitale-Nationale	80
Mauricie	41
Estrie	60
Montréal	109
Outaouais	46
Abitibi-Temiscamingue	39
Côte-Nord	20
Nord-du-Québec	15
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	24
Chaudière-Appalaches	45
Laval	49
Lanaudière	26
Laurentides	43
Montérégie	77
Centre-du-Québec	34
Ensemble Du Québec	168

1 : Les programmes de DEP retenus comptent 5 élèves ou plus.

[14] Les écoles de formation professionnelle de ces régions offrent une variété de programmes plus restreinte que celles de la région de Montréal (voir le tableau 1.10).

Il existe un lien étroit entre la migration, le nombre de DEP offerts dans les régions et la proportion de bénéficiaires de prêts et bourses dans ces régions. Ces derniers sont ainsi davantage représentés dans les régions offrant plus de 40 DEP, lesquelles sont fortement associées à des taux de migration dépassant 28 % chez les bénéficiaires de l'AFE.

Le tableau 2.16 montre que les indices d'accessibilité les plus élevés se trouvent dans les zones intermédiaires et éloignées. La région de la Capitale-Nationale constitue toutefois une exception, puisqu'elle est associée à un indice élevé d'accessibilité à la formation professionnelle. Bien que la région de la Montérégie offre 77 programmes de DEP, elle présente un bilan migratoire négatif[15]. La proximité de Montréal semble être un facteur qui explique le solde migratoire négatif de la Montérégie illustré par un indice d'accessibilité inférieur à 1,000.

Le graphique 2.2 illustre, quant à lui, le fait que les bénéficiaires de prêts et bourses sont proportionnellement plus nombreux dans les régions où l'accessibilité aux études de formation professionnelle est la plus forte. Ainsi, ce sont dans les régions où l'indice d'accessibilité est de 1,000 et plus que les bénéficiaires forment un important contingent de nouveaux inscrits (plus de 25 % de la population étudiante).

Tableau 2.16 : Accès à la formation professionnelle par région d'origine des élèves âgés entre 15 et 19 ans (en 2001) et indice d'accessibilité à la formation professionnelle

Région d'origine de l'élève	Nouveaux inscrits en 2000-2001	Élèves âgés entre 15 et 19 ans (2001)	Indice d'accessibilité[1] à la formation professionnelle
	(Nombre)	(Nombre)	(Rapport)
Bas-Saint-Laurent	1 638	14 329	1,241
Saguenay–Lac-Saint-Jean	3 076	21 615	1,545
Capitale-Nationale	4 006	38 154	1,140
Mauricie	1 687	16 719	1,096
Estrie	1 881	19 467	1,049
Montréal	7 878	99 647	0,858
Outaouais	1 548	21 248	0,791
Abitibi-Témiscamingue	1 119	11 139	1,091
Côte-Nord	831	7 065	1,277
Nord-du-Québec	276	3 406	0,880
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	833	6 423	1,408
Chaudière-Appalaches	2 684	27 774	1,049
Laval	1 688	21 410	0,856
Lanaudière	2 294	26 674	0,934
Laurentides	2 818	29 819	1,026
Montérégie	7 168	87 224	0,892
Centre-du-Québec	1 653	15 624	1,149
Ensemble du Québec	43 078	467 737	1,000

Note : Il y a 210 personnes qui ne peuvent se voir attribuer une région administrative d'origine.

(1) : Un indice supérieur à 1 signifie que les gens de cette région ont une propension plus importante que la moyenne des Québécois à fréquenter la formation professionnelle.

Source : Les données du recensement sont compilées par région administrative par l'ISQ. Voir le document suivant : *La situation démographique au Québec, bilan 2004 à l'adresse* http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/demograp/sit_demo_pdf.htm.

[15] Un indice supérieur à 1,000 représente un bilan migratoire positif. Dans le cas contraire, le bilan migratoire est négatif.

À la lumière des tableaux 2.15 et 2.16, les régions où l'accessibilité aux études de formation professionnelle est la plus importante sont majoritairement des régions périphériques dans lesquels le nombre de DEP qui sont offerts est de moins de 60. Il est possible qu'en raison du nombre limité de DEP disponibles dans ces régions, les élèves qui en proviennent présentent une plus forte propension à quitter leur région d'origine pour poursuivre des études en formation professionnelle. Ces mouvements migratoires sont fortement associés au fait de bénéficier du Programme de prêts et bourses et les variables confirment ainsi l'importance que revêt le programme pour les zones intermédiaires et éloignées.

Graphique 2.2 : Répartition des nouveaux inscrits au DEP en 2000-2001 selon la population de référence, l'indice d'accessibilité et la région administrative d'origine de l'élève

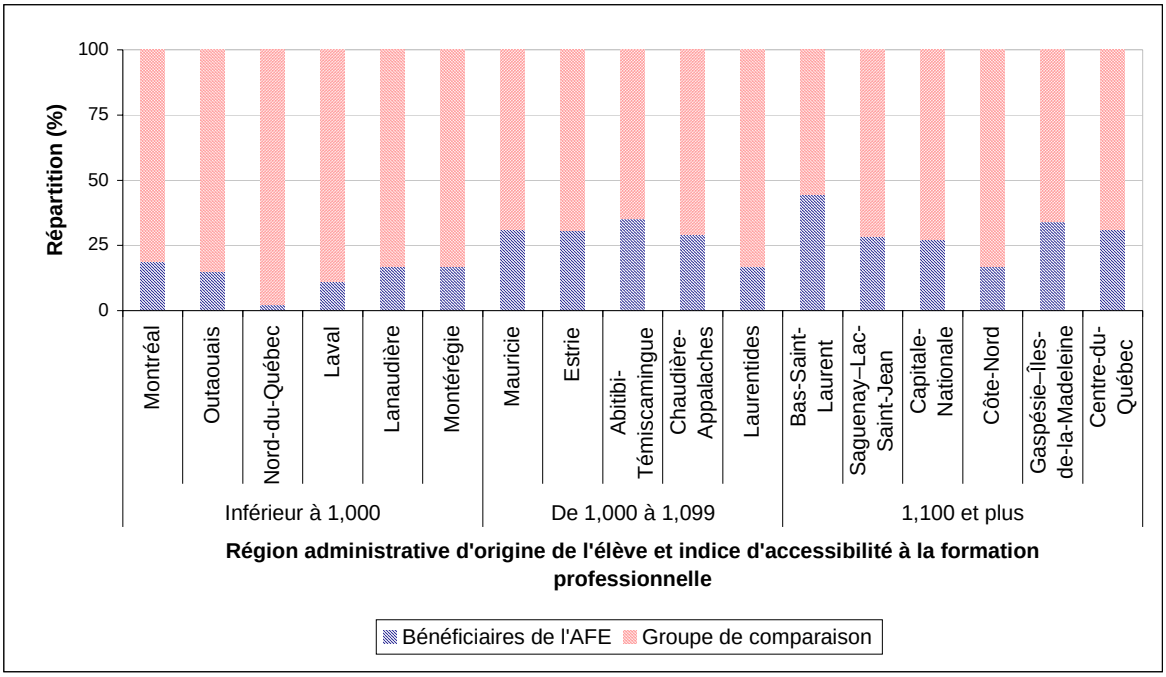

Résumé du chapitre 2

- Les femmes nouvellement inscrites en formation professionnelle sont majoritaires chez les bénéficiaires de prêts et bourses, contrairement au groupe de comparaison.

- Les bénéficiaires de l'AFE sont plus jeunes que les inscrits du groupe de comparaison, autant chez les femmes que les hommes.

- Les bénéficiaires de l'AFE sont plus nombreux à être concentrés au sein de milieux défavorisés que les nouveaux inscrits du groupe de comparaison.

- Les bénéficiaires de l'AFE sont en proportion plus nombreux que les nouveaux inscrits du groupe de comparaison à migrer hors de leur région d'origine pour suivre une formation professionnelle.

- Les bénéficiaires se trouvent plus largement représentés dans les zones intermédiaires et éloignées, particulièrement celles associées à des indices d'accessibilité à la formation professionnelle importants et à une plus forte migration interrégionale.

- Le Programme de prêts et bourses semble favoriser l'accessibilité aux programmes de formation professionnelle, particulièrement chez les femmes et les jeunes provenant de régions intermédiaires et éloignées.

3 Réussite scolaire : analyse comparative des bénéficiaires de l'Aide financière aux études et du groupe de comparaison

Ce chapitre présente une première analyse des facteurs qui prédisposent les élèves à obtenir un diplôme d'études professionnelles selon qu'ils sont bénéficiaires de prêts et bourses ou non. Il devient ainsi possible d'évaluer la contribution du Programme de prêts et bourses à la réussite scolaire.

Aux fins de ce chapitre, le terme « réussite scolaire » fait référence à l'obtention d'un diplôme d'études professionnelles entre 2000-2001 et 2003-2004 chez les nouveaux inscrits à un DEP de 2000-2001.

Caractéristiques socio-économiques

De façon générale, les bénéficiaires du Programme de prêts et bourses sont un peu plus nombreux que leurs vis-à-vis du groupe de comparaison à avoir obtenu un diplôme en 2003-2004 (60,5 %, et 58,6 % dans le groupe de comparaison)[16].

Le tableau 3.1 révèle également que 29,5 % des bénéficiaires et 31,6 %[17] des élèves du groupe de comparaison n'ont pas obtenu de diplôme malgré une première inscription en 2000 et ne poursuivaient plus d'études en 2003-2004. Le taux d'interruption des études était, par conséquent, légèrement plus élevé au sein du groupe de comparaison.

Les indicateurs de cheminement scolaire des hommes et des femmes sont comparables, bien que les femmes bénéficiaires soient celles qui réussissent le mieux.

Tableau 3.1 : Réussite scolaire chez les nouveaux inscrits au DEP en 2000-2001 selon la population de référence et le sexe

Sexe	Bénéficiaires de l'AFE				Groupe de comparaison			
	Inscrits en FP en 2000-2001	Diplômés en FP en 2003-2004	Non-diplômés inscrits en 2003-2004	Non-diplômés non inscrits en 2003-2004	Inscrits en FP en 2000-2001	Diplômés en FP en 2003-2004	Non-diplômés inscrits en 2003-2004	Non-diplômés non inscrits en 2003-2004
	(Nombre)	(%)	(%)	(%)	(Nombre)	(%)	(%)	(%)
Hommes	4 387	59,3	10,1	30,6	19 515	59,0	10,0	31,0
Femmes	5 431	61,5	9,9	28,6	13 955	58,1	9,4	32,5
Total	9 818	60,5	10,0	29,5	33 470	58,6	9,8	31,6

De façon générale, les plus hauts taux de réussite scolaire s'observent chez les élèves âgés entre 20 et 39 ans; le groupe des moins de 20 ans et celui des 40 ans et plus sont ceux qui obtiennent le moins de diplômes. Cela démontre que l'âge n'explique pas les meilleurs taux d'obtention d'un diplôme chez les bénéficiaires. Bien au contraire, en considérant que les moins de 20 ans sont plus fortement représentés chez les bénéficiaires, ils auraient dû obtenir un plus faible taux d'obtention de diplôme.

[16] Il est à noter que les caractéristiques des deux groupes diffèrent sensiblement. Certaines d'entre elles peuvent aussi affecter la diplomation (par ex. le quintile de l'IMSE et l'âge).

[17] Ce résultat provient du calcul suivant : 100 **-** (diplômés en formation professionnelle en 2003-2004 **+** non-diplômés inscrits en 2003-2004).

Graphique 3.1 : Réussite scolaire chez les nouveaux inscrits au DEP en 2000-2001 selon la population de référence, le groupe d'âge et le sexe

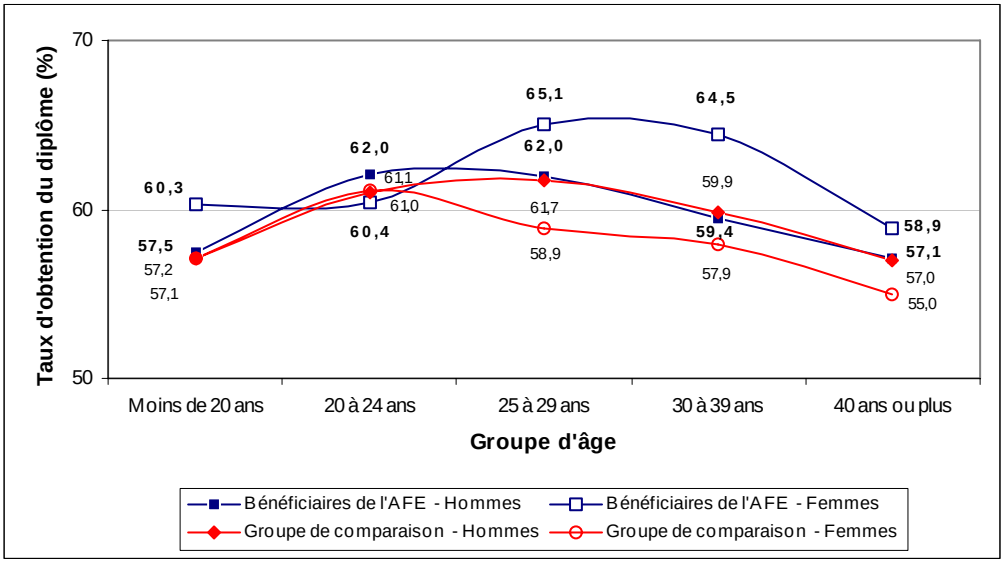

L'âge semble expliquer la réussite scolaire en formation professionnelle. Parmi les élèves du groupe de comparaison, ce sont les 20 à 24 ans qui obtiennent leur diplôme dans les proportions les plus importantes (61,1 %). Chez les bénéficiaires de prêts et bourses, ce sont les plus âgés qui réussissent davantage : 63,8 % chez les 25 à 29 ans et 62,8 % chez les 30 à 39 ans (tableau 3.2).

Les deux groupes qui connaissent les taux d'obtention d'un diplôme les plus faibles – les moins de 20 ans et les 40 ans ou plus – réagissent néanmoins différemment au regard de la persévérance scolaire : alors que les moins de 20 ans est le groupe qui demeurait le plus souvent inscrit à un programme d'études en 2003-2004 sans avoir obtenu de diplôme d'études professionnelles, les 40 ans ou plus connaissaient le plus fort taux d'arrêt des études (34,3 % des bénéficiaires et 39,1 % du groupe de comparaison).

Tableau 3.2 : Réussite scolaire chez les nouveaux inscrits au DEP en 2000-2001 selon la population de référence et le groupe d'âge

Groupe d'âge	Bénéficiaires de l'AFE				Groupe de comparaison			
	Inscrits en FP en 2000-2001	Diplômés en FP en 2003-2004	Non-diplômés inscrits en 2003-2004	Non-diplômés non inscrits en 2003-2004	Inscrits en FP en 2000-2001	Diplômés en FP en 2003-2004	Non-diplômés inscrits en 2003-2004	Non-diplômés non inscrits en 2003-2004
	(Nombre)	(%)	(%)	(%)	(Nombre)	(%)	(%)	(%)
Moins de 20 ans	4 249	58,9	11,4	29,7	12 672	57,1	13,7	29,2
20 à 24 ans	2 539	61,1	10,4	28,5	8 531	61,1	9,2	29,7
25 à 29 ans	1 124	63,8	8,0	28,2	3 406	60,6	7,5	31,9
30 à 39 ans	1 295	62,8	7,3	30,0	5 018	58,9	5,9	35,2
40 ans ou plus	611	58,3	7,4	34,4	3 843	55,9	4,9	39,1
Total	9 818	60,5	10,0	29,5	33 470	58,6	9,8	31,6

L'analyse de la réussite scolaire en fonction de la langue maternelle révèle que les élèves de langue maternelle française affichent un taux de réussite scolaire plus élevé

que les populations de langue maternelle anglaise ou autres, tant dans le groupe de comparaison que chez les bénéficiaires. L'écart entre les groupes de langue maternelle française et anglaise se trouve cependant plus marqué chez les bénéficiaires, puisque la proportion d'élèves de langue française qui a obtenu un diplôme en 2003-2004 est de 6,6 points de pourcentage plus élevée chez ces derniers que chez leurs vis-à-vis de langue anglaise, alors que cet écart n'est que de 3 points de pourcentage au sein du groupe de comparaison.

Il est intéressant de noter que chez les bénéficiaires, les élèves d'autres langues maternelles réussissent mieux que les élèves de langue anglaise. La proportion plus élevée d'élèves non diplômés inscrits en 2003-2004 chez cette même population pourrait également indiquer qu'une part non négligeable de ceux qui n'ont pas obtenu de diplôme en 2003-2004 prennent davantage de temps pour terminer leur programme d'études.

À l'inverse, les élèves de langue maternelle anglaise sont les plus nombreux à avoir interrompu leurs études; 39,0 % des bénéficiaires et 37,8 % des élèves du groupe de comparaison se trouvaient dans cette situation en 2003-2004.

Tableau 3.3 : Réussite scolaire chez les nouveaux inscrits au DEP en 2000-2001 selon la population de référence et la langue maternelle

Langue maternelle	Bénéficiaires de l'AFE				Groupe de comparaison			
	Inscrits en FP en 2000-2001	Diplômés en FP en 2003-2004	Non-diplômés inscrits en 2003-2004	Non-diplômés non inscrits en 2003-2004	Inscrits en FP en 2000-2001	Diplômés en FP en 2003-2004	Non-diplômés inscrits en 2003-2004	Non-diplômés non inscrits en 2003-2004
	(Nombre)	(%)	(%)	(%)	(Nombre)	(%)	(%)	(%)
Français	8 800	61,0	9,6	29,4	29 821	59,1	9,8	31,1
Anglais	305	54,4	6,6	39,0	1 391	56,1	6,1	37,8
Autres	713	56,8	15,8	27,4	2 258	53,4	11,9	34,7
Total	9 818	60,5	10,0	29,5	33 470	58,6	9,8	31,6

Les nouveaux inscrits du Québec sont proportionnellement plus nombreux à avoir obtenu leur diplôme en 2003-2004. Ceux-ci sont suivis de ceux des autres provinces canadiennes et des natifs des autres pays. Ces derniers obtiennent les taux de réussite les plus faibles (55,1 % pour les bénéficiaires et 54,9 % pour le groupe de comparaison).

Tableau 3.4 : Réussite scolaire chez les nouveaux inscrits au DEP en 2000-2001 selon la population de référence et le lieu de naissance

Lieu de naissance	Bénéficiaires de l'AFE				Groupe de comparaison			
	Inscrits en FP en 2000-2001	Diplômés en FP en 2003-2004	Non-diplômés inscrits en 2003-2004	Non-diplômés non inscrits en 2003-2004	Inscrits en FP en 2000-2001	Diplômés en FP en 2003-2004	Non-diplômés inscrits en 2003-2004	Non-diplômés non inscrits en 2003-2004
	(Nombre)	(%)	(%)	(%)	(Nombre)	(%)	(%)	(%)
Québec	8 659	61,1	9,4	29,5	29 986	59,0	9,7	31,3
Autres provinces du Canada	210	60,0	9,5	30,5	985	55,7	7,7	36,6
Autres pays	949	55,1	15,0	29,9	2 499	54,9	11,2	33,9
Total	9 818	60,5	10,0	29,5	33 470	58,6	9,8	31,6

À l'instar du constat précédent, il est possible d'observer que la proportion de natifs de l'extérieur du Canada qui n'ont pas obtenu de diplôme en 2003-2004 tout en demeurant inscrits est nettement plus élevée (15,0 % des bénéficiaires et 11,2 % des élèves du groupe de comparaison).

Le graphique 3.2 présente les taux d'obtention d'un diplôme selon la région d'origine de l'élève, laquelle s'avère particulièrement importante dans l'analyse de la population bénéficiaire, car le taux de participation au Programme de prêts et bourses associé aux zones intermédiaires et éloignées est plus élevé que pour les régions centres (Montréal métropolitain).–

Graphique 3.2 : La réussite scolaire chez les nouveaux inscrits au DEP en 2000-2001 selon la population de référence et la région administrative d'origine de l'élève

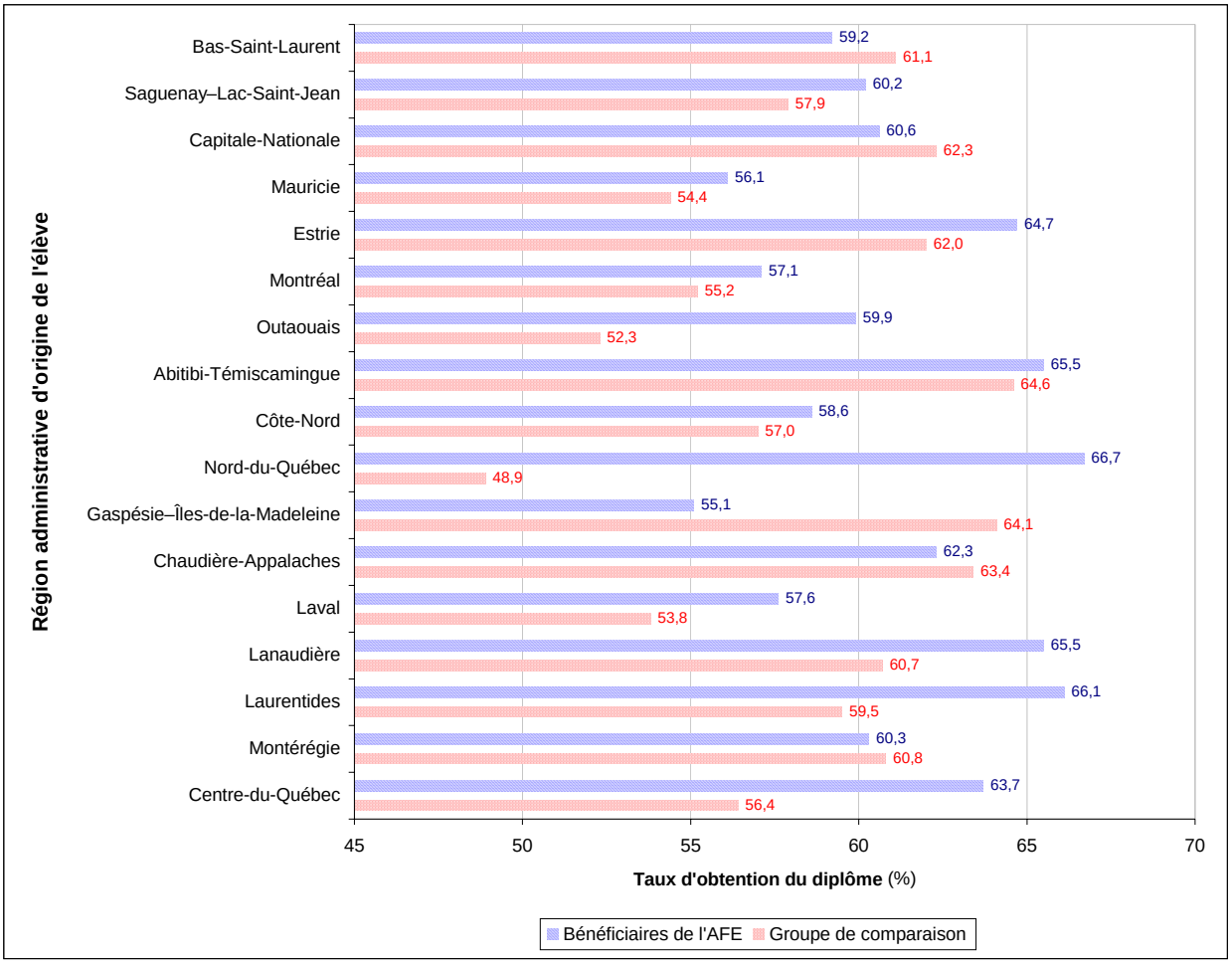

Les données descriptives indiquent que le lien entre l'indice de milieu socio-économique et le fait d'avoir obtenu un diplôme d'études professionnelles en 2003-2004 est plus faible pour les nouveaux inscrits se classant au 5^{e} quintile, ce qui correspond aux milieux les plus défavorisés. En effet, au 5^{e} quintile, le taux d'obtention d'un diplôme est respectivement de 59,5 % et de 57,3 % chez les bénéficiaires et les nouveaux inscrits du groupe de comparaison. Considérant que les bénéficiaires sont plus fortement concentrés dans ce quintile, le Programme de prêts et bourses semble contribuer à

amoindrir la prédisposition des élèves provenant de milieux défavorisés à moins bien réussir.

Graphique 3.3 : Réussite scolaire chez les nouveaux inscrits au DEP en 2000-2001 selon la population de référence, le quintile de l'IMSE et le sexe

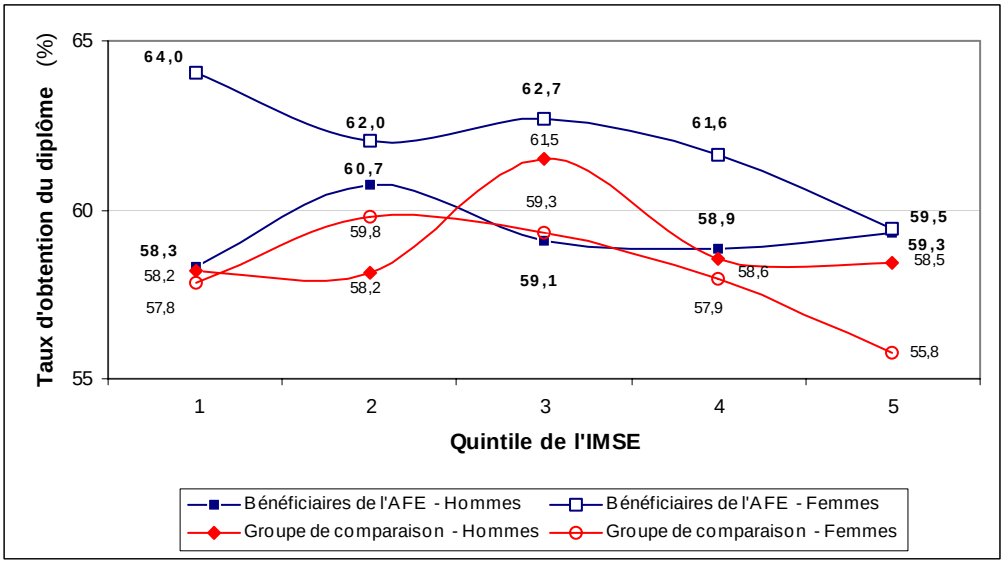

Enfin, il est intéressant de remarquer que la variation observée dans l'obtention d'un diplôme selon le quintile de l'indice de milieu socio-économique varie davantage dans le groupe de comparaison (3,6 points de pourcentage) que chez les bénéficiaires (2,2 points de pourcentage).

Acquis scolaires avant l'inscription à la formation professionnelle

Cette section porte sur les indicateurs de cheminement scolaire des populations étudiées. Il s'agit du plus haut niveau de fréquentation scolaire observé en 1999-2000, de l'année d'obtention du plus récent diplôme avant 2000-2001, du plus haut niveau de fréquentation scolaire observé avant 2000-2001 et des conditions d'admission à l'inscription en formation professionnelle.

Plus haut niveau de diplôme obtenu avant 2000-2001

Il est intéressant de remarquer, à partir des données du tableau 3.5, que les bénéficiaires de l'AFE titulaires d'un diplôme d'études secondaires ou collégiales avant 1999-2000 présentent des taux d'obtention d'un diplôme d'études professionnelles supérieurs et des taux d'arrêt des études en 2003-2004 inférieurs à ceux du groupe de comparaison.

Les nouveaux inscrits qui ne possédaient pas de diplôme lors de leur inscription présentent des résultats moins intéressants en fait de diplomation et d'interruption des études dans les deux groupes à l'étude.

Tableau 3.5 : Réussite scolaire chez les nouveaux inscrits au DEP en 2000-2001 selon la population de référence et le plus haut niveau de diplôme obtenu avant 2000-2001

Plus haut niveau de diplôme obtenu avant 1999-2000	Bénéficiaires de l'AFE				Groupe de comparaison			
	Inscrits en FP en 2000-2001	Diplômés en FP en 2003-2004	Non-diplômés inscrits en 2003-2004	Non-diplômés non inscrits en 2003-2004	Inscrits en FP en 2000-2001	Diplômés en FP en 2003-2004	Non-diplômés inscrits en 2003-2004	Non-diplômés non inscrits en 2003-2004
	(Nombre)	(%)	(%)	(%)	(Nombre)	(%)	(%)	(%)
Diplôme d'études collégiales	379	68,6	10,0	21,4	1 722	61,1	8,5	30,4
Diplôme d'études professionnelles	1 075	66,6	6,0	27,3	3 948	60,4	6,6	33,1
Diplôme d'études secondaires	4 496	63,1	9,6	27,4	15 517	60,1	10,7	29,3
Aucun diplôme	3 868	55,0	11,5	33,5	12 283	55,9	9,8	34,3
Total	9 818	60,5	10,0	29,5	33 470	58,6	9,8	31,6

Année d'obtention du plus récent diplôme avant l'inscription en 2000-2001

Le tableau 3.6 présente les indicateurs de cheminement scolaire selon l'année d'obtention du plus récent diplôme du nouvel inscrit. Il ressort que plus la date d'obtention du plus récent diplôme est rapprochée de l'inscription au DEP, plus la probabilité d'obtention de ce diplôme en 2003-2004 est faible. Ainsi, dans les deux groupes, les élèves qui présentent la plus faible propension à réussir sont ceux qui ont obtenu leur plus récent diplôme en 1998-1999, soit ceux pour lesquels il y a un délai de deux ans entre l'inscription en formation professionnelle et le diplôme le plus récent.

Tableau 3.6 : Réussite scolaire chez les nouveaux inscrits au DEP en 2000-2001 selon la population de référence et l'année d'obtention du plus récent diplôme avant l'inscription en 2000-2001

Année d'obtention du plus récent diplôme avant l'inscription en 2000-2001	Bénéficiaires de l'AFE				Groupe de comparaison			
	Inscrits en FP en 2000-2001	Diplômés en FP en 2003-2004	Non-diplômés inscrits en 2003-2004	Non-diplômés non inscrits en 2003-2004	Inscrits en FP en 2000-2001	Diplômés en FP en 2003-2004	Non-diplômés inscrits en 2003-2004	Non-diplômés non inscrits en 2003-2004
	(Nombre)	(%)	(%)	(%)	(Nombre)	(%)	(%)	(%)
1999-2000	2 005	63,1	10,8	26,1	5 281	59,7	12,3	28,0
1998-1999	952	58,3	10,2	31,5	3 402	58,1	13,0	28,9
Entre 1995-1996 et 1997-1998	1 433	64,3	9,4	26,3	5 531	61,8	9,8	28,4
Avant 1995-1996	1 504	68,4	5,6	26,0	6 814	60,4	6,1	33,5
Aucun diplôme	3 924	55,3	11,4	33,3	12 442	55,9	9,8	34,3
Total	9 818	60,5	10,0	29,5	33 470	58,6	9,8	31,6

Ce constat s'explique en partie par l'âge des élèves. Il a été établi précédemment que les élèves plus jeunes ont obtenu leur DEP dans des proportions moindres. Or, les élèves qui se sont inscrits au DEP après un arrêt d'un an suite à l'obtention de leur DES sont généralement plus jeunes.

La diplomation récente des nouveaux inscrits semble avoir une incidence beaucoup plus forte chez les bénéficiaires que chez les élèves du groupe de comparaison. Une différence de près de 10,0 points de pourcentage dans l'obtention d'un diplôme d'études professionnelles en 2003-2004 est constatée selon qu'un élève aurait obtenu son diplôme le plus récent en 1998-1999 ou avant 1994-1995. Au sein du groupe de comparaison, l'écart le plus élevé se situe à 3,7 points de pourcentage.

Plus haut niveau de fréquentation scolaire observé en 1999-2000

À la lumière du tableau 3.7, il ressort que, chez les deux groupes, les élèves dont le plus haut niveau de fréquentation scolaire observé en 1999-2000 est l'enseignement collégial tendent à réussir le mieux (60,7 % chez les bénéficiaires et 61,2 % à l'intérieur du groupe de comparaison). À l'inverse, dans les deux groupes, ce sont les élèves de la formation professionnelle qui tendent à obtenir les taux d'obtention du DEP les plus faibles (49,7 % chez les bénéficiaires et 53,9 % au sein du groupe de comparaison). Ce sont également ceux chez qui l'interruption des études est la plus élevée : 40,4 % des bénéficiaires et 36,5 % des élèves du groupe de comparaison ont ainsi interrompu leurs études.

De plus, le groupe formé des élèves absents des études en 1999-2000 présente un profil de réussite scolaire différent s'ils sont bénéficiaires d'une aide financière ou non. Ainsi, 64,2 % des élèves bénéficiaires absents des études en 1999-2000 ont obtenu un diplôme en 2003-2004, soit la plus forte proportion observée. Au sein du groupe de comparaison, c'est 60,3 % de cette catégorie d'élèves qui a obtenu un diplôme d'études professionnelles.

Tableau 3.7 : Réussite scolaire chez les nouveaux inscrits au DEP en 2000-2001 selon la population de référence et le plus haut niveau de fréquentation scolaire observé en 1999-2000

Plus haut niveau de fréquentation scolaire observé en 1999-2000	Bénéficiaires de l'AFE				Groupe de comparaison			
	Inscrits en FP en 2000-2001	Diplômés en FP en 2003-2004	Non-diplômés inscrits en 2003-2004	Non-diplômés non inscrits en 2003-2004	Inscrits en FP en 2000-2001	Diplômés en FP en 2003-2004	Non-diplômés inscrits en 2003-2004	Non-diplômés non inscrits en 2003-2004
	(Nombre)	(%)	(%)	(%)	(Nombre)	(%)	(%)	(%)
Études universitaires	41	56,1	29,3	14,6	130	56,2	26,2	17,7
Études collégiales	937	60,7	12,5	26,8	3 582	61,2	13,9	24,9
Formation professionnelle	1 064	49,7	9,9	40,4	2 538	53,9	9,6	36,4
Formation générale des adultes	1 575	60,4	11,8	27,7	4 774	55,9	11,6	32,5
Formation générale des jeunes	2 468	59,6	11,5	28,9	6 592	56,9	13,9	29,2
Aucune fréquentation scolaire	3 733	64,2	7,3	28,5	15 854	60,3	6,4	33,3
Total	9 818	60,5	10,0	29,5	33 470	58,6	9,8	31,6

Enfin, les bénéficiaires de l'AFE dont le plus haut niveau de scolarité est la formation générale des adultes et la formation générale des jeunes réussissent dans de plus fortes proportions que leurs vis-à-vis du groupe de comparaison. Ces élèves sont aussi proportionnellement plus nombreux parmi les bénéficiaires du Programme de prêts et bourses.

Conditions d'admission à l'inscription à la formation professionnelle

Les nouveaux inscrits qui sont admis au DEP sur la base du DES présentent un taux d'obtention d'un diplôme de 64,2 % chez les bénéficiaires de l'AFE et de 60,4 % chez les élèves du groupe de comparaison. Ces résultats confirment la tendance révélée par la régression logistique, à savoir que les élèves qui possèdent un DES comme condition d'admission voient leurs chances d'obtenir un diplôme d'études professionnelles accrues.

Tableau 3.8 : Réussite scolaire chez les nouveaux inscrits au DEP en 2000-2001 selon la population de référence et les conditions d'admission à l'inscription en formation professionnelle

Conditions d'admission	Bénéficiaires de l'AFE				Groupe de comparaison			
	Inscrits en FP en 2000-2001	Diplômés en FP en 2003-2004	Non-diplômés inscrits en 2003-2004	Non-diplômés non inscrits en 2003-2004	Inscrits en FP en 2000-2001	Diplômés en FP en 2003-2004	Non-diplômés inscrits en 2003-2004	Non-diplômés non inscrits en 2003-2004
	(Nombre)	(%)	(%)	(%)	(Nombre)	(%)	(%)	(%)
DES	5 712	64,2	9,1	26,7	20 481	60,4	9,7	29,9
DEP	174	60,9	8,0	31,1	559	56,7	7,9	35,4
3e ou 4e secondaire	2 023	56,5	10,9	32,6	5 813	55,6	11,9	32,5
Autres	1 909	53,5	11,6	34,9	6 617	56,1	8,1	35,8
Total	9 818	60,5	10,0	29,5	33 470	58,6	9,8	31,6

Les nouveaux inscrits qui accèdent à la formation professionnelle sur la base de conditions d'admission autre que le DES présentent des taux d'obtention d'un diplôme plus faibles. La catégorie « autres » regroupe les élèves qui ont accédé à un programme de DEP sur la base de divers critères d'admission, comme la réussite des tests d'équivalence de niveau de scolarité (TENS) ou du test de développement général (TDG), ou encore la reconnaissance d'études faites hors Québec.

Caractéristiques des élèves pendant leurs études au DEP

Réseau de l'école de formation professionnelle

Les bénéficiaires des réseaux des écoles privées subventionnées et, surtout, non subventionnées présentent un taux d'obtention d'un diplôme plus faible que ceux du groupe de comparaison. Le taux de bénéficiaires non diplômés et non inscrits en 2003-2004 est particulièrement élevé dans le réseau des écoles non subventionnées.

Tableau 3.9 : Réussite scolaire chez les nouveaux inscrits au DEP en 2000-2001 selon la population de référence et le réseau de l'école de formation professionnelle

Réseau de l'école de formation professionnelle	Bénéficiaires de l'AFE				Groupe de comparaison			
	Inscrits en FP en 2000-2001	Diplômés en FP en 2003-2004	Non-diplômés inscrits en 2003-2004	Non-diplômés non inscrits en 2003-2004	Inscrits en FP en 2000-2001	Diplômés en FP en 2003-2004	Non-diplômés inscrits en 2003-2004	Non-diplômés non inscrits en 2003-2004
	(Nombre)	(%)	(%)	(%)	(Nombre)	(%)	(%)	(%)
École publique	8 739	60,8	10,2	29,0	32 735	58,6	9,8	31,6
École gouvernementale	98	61,2	10,2	28,6	285	60,4	11,6	28,1
École privée subventionnée	472	60,2	9,7	30,1	164	61,6	7,3	31,1
École privée non subventionnée	509	55,0	5,9	39,1	286	62,2	4,9	32,9
Total	9 818	60,5	10,0	29,5	33 470	58,6	9,8	31,6

Les nouveaux inscrits de la formation professionnelle des réseaux privés subventionnés et non subventionnés dont le lieu de naissance est autre que le Québec ou le Canada présentent un taux d'obtention d'un diplôme significativement plus faible que les autres nouveaux inscrits (graphique 3.4).

Graphique 3.4 : Réussite scolaire chez les nouveaux inscrits au DEP en 2000-2001 selon la population de référence, le lieu de naissance et le réseau de l'école de formation professionnelle

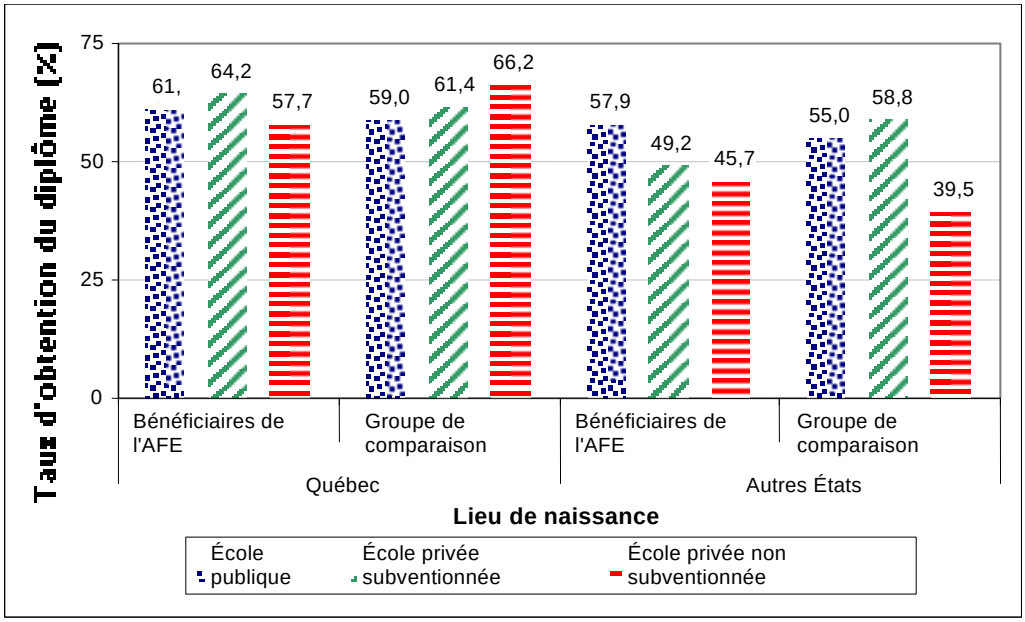

Note : Les élèves nés dans une autre province du Canada ne sont pas représentés dans ce graphique en raison de leur petit nombre pour certaines des catégories présentées.

Secteur de formation

L'obtention d'un diplôme est intimement liée au programme d'études poursuivi. Le graphique 3.5 démontre à cet effet que certains programmes présentent des taux de réussite scolaire élevés qui sont perceptibles au sein des deux populations étudiées. Les secteurs Transport et Santé connaissent ainsi des taux de réussite supérieurs à 70,0 %, tant chez les bénéficiaires de prêts et bourses que dans le groupe de comparaison.

Bien que le profil des élèves bénéficiaires se distingue assez peu du groupe de comparaison en ce qui concerne la propension à obtenir un diplôme selon les différents secteurs de formation, trois secteurs présentent des écarts considérables entre les deux groupes. Le secteur au sein duquel cette variation est la plus importante est Chimie et biologie, où l'écart se situe presque à 20,0 points de pourcentage. Les secteurs Environnement et aménagement du territoire ainsi qu'Alimentation et tourisme présentent aussi des grands écarts entre les deux groupes à l'étude (15,0 et 9,0 points de pourcentage). C'est dans le secteur Mines et travaux de chantier que les bénéficiaires se voient décerner un diplôme en moins grande proportion que le groupe de comparaison.

Graphique 3.5 : Réussite scolaire chez les nouveaux inscrits au DEP en 2000-2001 selon la population de référence et le secteur de formation

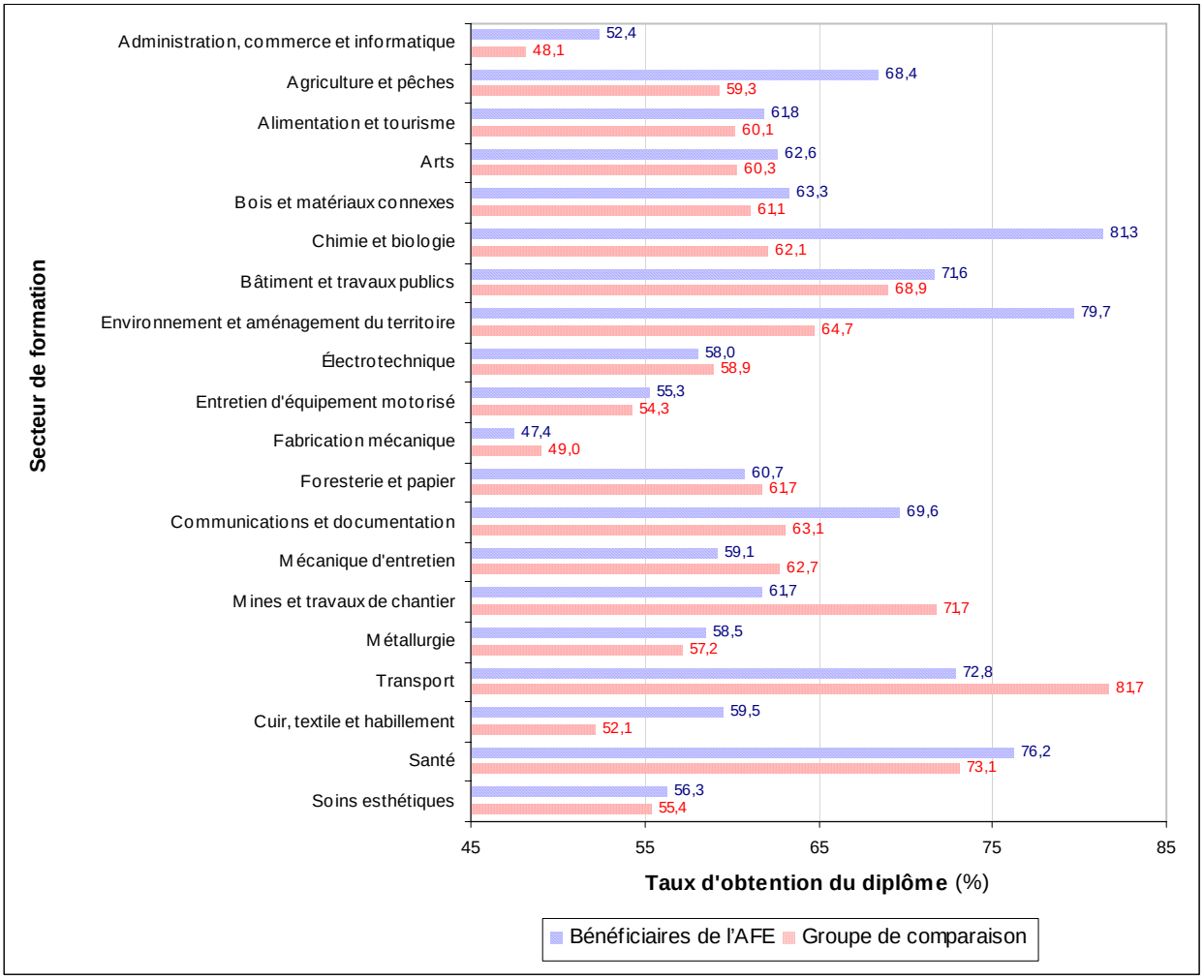

Région administrative du centre de formation professionnelle

La région administrative du centre de formation professionnelle est significative dans le modèle de régression, contrairement à la variable « région d'origine de l'élève », dont la force est nettement moindre. Les analyses effectuées sur cette variable indiquent notamment que onze régions présentent des probabilités d'obtention d'un diplôme supérieures à celles de la région de Montréal, qui constituait la zone de référence.

Tableau 3.10 : Réussite scolaire chez les nouveaux inscrits au DEP en 2000-2001 selon le groupe de comparaison et la région administrative du centre de formation professionnelle

Région administrative de l'école de formation professionnelle	Bénéficiaires de l'AFE				Groupe de comparaison			
	Inscrits en FP en 2000-2001	Diplômés en FP en 2003-2004	Non-diplômés inscrits en 2003-2004	Non-diplômés non inscrits en 2003-2004	Inscrits en FP en 2000-2001	Diplômés en FP en 2003-2004	Non-diplômés inscrits en 2003-2004	Non-diplômés non inscrits en 2003-2004
	(Nombre)	(%)	(%)	(%)	(Nombre)	(%)	(%)	(%)
Bas-Saint-Laurent	672	56,0	9,7	34,4	834	58,2	9,2	32,6
Saguenay–Lac-Saint-Jean	848	60,3	11,7	28,1	2 049	57,1	11,8	31,1
Capitale-Nationale	1 435	63,0	9,1	27,9	3 846	65,3	8,9	25,8
Mauricie	513	56,7	10,3	32,9	1 124	51,9	9,3	38,9
Estrie	561	66,7	9,6	23,7	1 266	60,4	8,8	30,7
Montréal	2 092	57,4	11,5	31,2	9 143	57,1	10,5	32,4
Outaouais	218	58,7	9,2	32,1	1 233	50,0	8,9	41,0
Abitibi-Témiscamingue	347	66,6	12,7	20,7	639	64,5	6,9	28,6
Côte-Nord	93	57,0	9,7	33,3	458	54,6	9,2	36,2
Nord-du-Québec	4	*n.d.*	*n.d.*	*n.d.*	161	44,7	13,0	42,2
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	168	58,3	9,5	32,1	324	64,5	5,6	29,9
Chaudière-Appalaches	645	58,0	8,8	33,2	1 566	62,4	8,4	29,2
Laval	305	63,3	9,5	27,2	2 415	56,3	10,5	33,2
Lanaudière	189	63,5	5,3	31,2	935	59,8	9,3	30,9
Laurentides	382	64,9	8,6	26,4	1 937	61,8	9,0	29,1
Montérégie	931	62,9	8,4	28,7	4 612	59,5	9,7	30,8
Centre-du-Québec	415	60,0	9,4	30,6	928	52,8	10,2	37,0
Total	9 818	60,5	10,0	29,5	33 470	58,6	9,8	31,6

N.d. : Données non disponibles

Les régions les plus fortement associées à la réussite scolaire en formation professionnelle sont la Capitale-Nationale, la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, l'Abitibi-Témiscamingue et l'Estrie.

Le tableau 3.10 indique que cinq régions administratives se caractérisent par un taux de diplomation des bénéficiaires de plus de 5 points de pourcentage par rapport au groupe de comparaison. Il s'agit des régions suivantes : Laval, Mauricie, Centre-du-Québec, Estrie et Outaouais. Les bénéficiaires de l'AFE contribuent aux taux de diplomation de 3 à 5 % plus élevés que ceux des nouveaux inscrits du groupe de comparaison dans quatre autres régions : Saguenay–Lac-Saint-Jean, Lanaudière, Laurentides et Montérégie. Seuls les bénéficiaires de l'AFE qui fréquentent les écoles de formation professionnelle des régions de Chaudière-Appalaches et de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine présentent des taux d'obtention d'un diplôme inférieurs à ceux de leurs homologues.

Indicateur de l'offre de service au DEP en région

Les bénéficiaires de l'AFE sont proportionnellement plus nombreux dans les régions où l'accessibilité aux études de formation professionnelle est la plus forte (tableau 3.11).

Tableau 3.11 : Réussite scolaire chez les nouveaux inscrits au DEP en 2000-2001 selon la population de référence et l'indicateur de l'offre de service au DEP

Indicateur de l'offre de service au DEP	Bénéficiaires de l'AFE				Groupe de comparaison			
	Inscrits en FP en 2000-2001	Diplômés en FP en 2003-2004	Non-diplômés inscrits en 2003-2004	Non-diplômés non inscrits en 2003-2004	Inscrits en FP en 2000-2001	Diplômés en FP en 2003-2004	Non-diplômés inscrits en 2003-2004	Non-diplômés non inscrits en 2003-2004
	(Nombre)	(%)	(%)	(%)	(Nombre)	(%)	(%)	(%)
Moins de 40 DEP	1 216	62,0	9,8	28,2	3 445	57,8	8,9	33,3
De 40 à 59 DEP	3 583	59,2	9,9	30,9	11 158	57,3	9,8	32,9
60 DEP ou plus	5 019	61,0	10,0	29,0	18 867	59,6	9,9	30,5
Total	9 818	60,5	10,0	29,5	33 470	58,6	9,8	31,6

Cependant, le taux d'obtention d'un diplôme d'études professionnelles semble peu lié à l'accessibilité à ce service de formation en région. En effet, les bénéficiaires de l'AFE des régions de Lanaudière, de Laval ou de la Montérégie présentent des résultats supérieurs à leurs homologues du groupe de comparaison, tout comme c'est le cas en Estrie, en Abitibi-Témiscamingue et dans les Laurentides (tableau 3.12).

Tableau 3.12 : Réussite scolaire chez les nouveaux inscrits au DEP en 2000-2001 selon la population de référence, l'indicateur de l'offre de service au DEP et la région administrative de l'école de formation professionnelle

Offre de service au DEP selon la région administrative de l'école de formation professionnelle	Bénéficiaires de l'AFE				Groupe de comparaison			
	Inscrits en FP en 2000-2001	Diplômés en FP en 2003-2004	Non-diplômés inscrits en 2003-2004	Non-diplômés non inscrits en 2003-2004	Inscrits en FP en 2000-2001	Diplômés en FP en 2003-2004	Non-diplômés inscrits en 2003-2004	Non-diplômés non inscrits en 2003-2004
	(Nombre)	(%)	(%)	(%)	(Nombre)	(%)	(%)	(%)
60 DEP et plus								
03 Capitale-Nationale	1 435	63,0	9,1	27,9	3 846	65,3	8,9	25,8
05 Estrie	561	66,7	9,6	23,7	1 266	60,4	8,8	30,7
16 Montérégie	931	62,9	8,4	28,7	4 612	59,5	9,7	30,8
06 Montréal	2 092	57,4	11,5	31,2	9 143	57,1	10,5	32,4
De 40 à 59 DEP								
01 Bas-Saint-Laurent	672	56,0	9,7	34,4	834	58,2	9,2	32,6
12 Chaudière-Appalaches	645	58,0	8,8	33,2	1 566	62,4	8,4	29,2
15 Laurentides	382	64,9	8,6	26,4	1 937	61,8	9,0	29,1
13 Laval	305	63,3	9,5	27,2	2 415	56,3	10,5	33,2
04 Mauricie	513	56,7	10,3	32,9	1 124	51,9	9,3	38,9
07 Outaouais	218	58,7	9,2	32,1	1 233	50,0	8,9	41,0
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	848	60,3	11,7	28,1	2 049	57,1	11,8	31,1
Moins de 40 DEP								
08 Abitibi-Témiscamingue	347	66,6	12,7	20,7	639	64,5	6,9	28,6
17 Centre-du-Québec	415	60,0	9,4	30,6	928	52,8	10,2	37,0
09 Côte-Nord	93	57,0	9,7	33,3	458	54,6	9,2	36,2
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	168	58,3	9,5	32,1	324	64,5	5,6	29,9
14 Lanaudière	189	63,5	5,3	31,2	935	59,8	9,3	30,9
10 Nord-du-Québec	4	75,0	25,0	0,0	161	44,7	13,0	42,2
Total	9 818	60,5	10,0	29,5	33 470	58,6	9,8	31,6

Dans les régions où l'accès à la formation professionnelle est élevé et où le recours au Programme de prêts et bourses est important, les taux d'obtention d'un diplôme chez les bénéficiaires sont un peu moins élevés et la mise en relation avec les résultats des élèves du groupe de comparaison est peu concluante.

Graphique 3.6 : Réussite scolaire chez les nouveaux inscrits au DEP en 2000-2001 selon la population de référence, l'indice d'accessibilité et la région administrative d'origine de l'élève

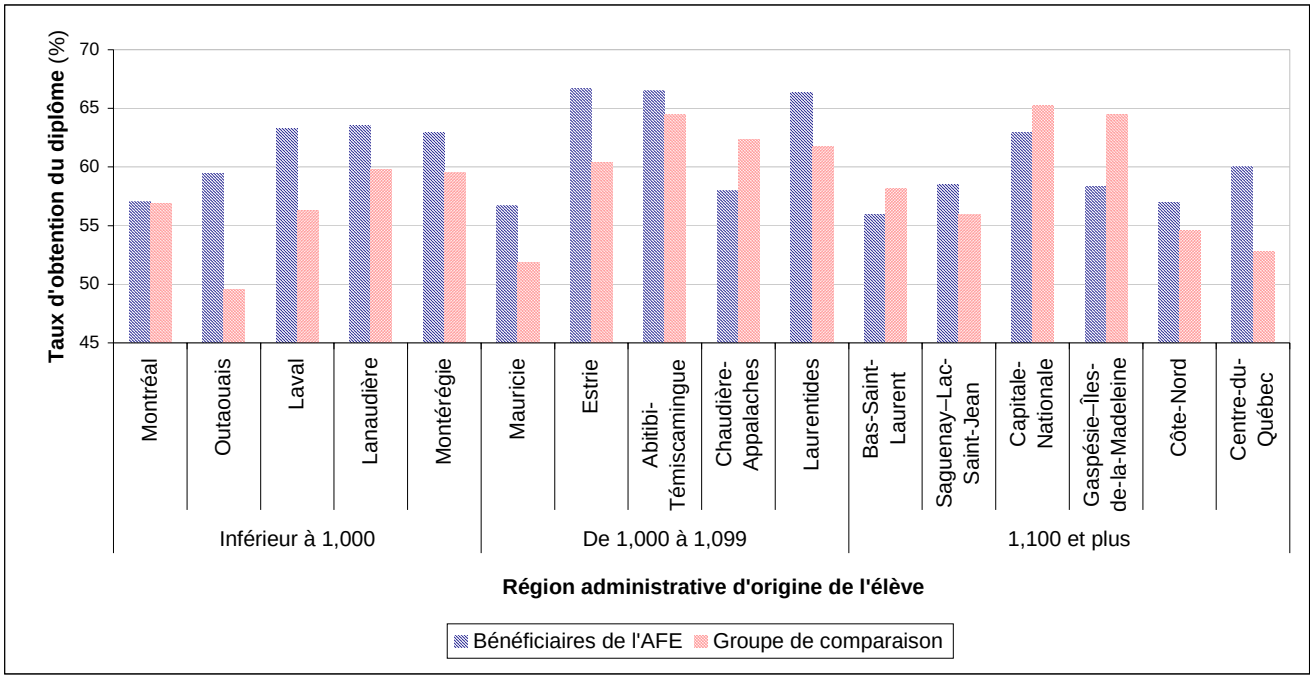

Indicateur de mobilité régionale

L'indicateur de mobilité régionale, c'est-à-dire la proportion d'élèves nouvellement inscrits en formation professionnelle qui sont réputés avoir quitté leur région d'origine afin de poursuivre des études en formation professionnelle, apparaît comme l'une des variables importantes du modèle de régression logistique. Ce faisant, elle associe fortement la migration à la probabilité d'obtention d'un diplôme d'études professionnelles.

Tableau 3.13 : Réussite scolaire chez les nouveaux inscrits au DEP en 2000-2001 selon la population de référence et l'indicateur de mobilité régionale

Indicateur de mobilité régionale	Bénéficiaires de l'AFE				Groupe de comparaison			
	Inscrits en FP en 2000-2001	Diplômés en FP en 2003-2004	Non-diplômés inscrits en 2003-2004	Non-diplômés non inscrits en 2003-2004	Inscrits en FP en 2000-2001	Diplômés en FP en 2003-2004	Non-diplômés inscrits en 2003-2004	Non-diplômés non inscrits en 2003-2004
	(Nombre)	(%)	(%)	(%)	(Nombre)	(%)	(%)	(%)
Résidents	7 325	59,0	10,4	30,6	27 679	57,2	10,0	32,8
Migrants	2 459	65,2	8,5	26,3	5 615	65,7	8,5	25,8
Total	9 784	60,5	9,9	29,5	33 294	58,7	9,7	31,6

Note : Il y a 210 personnes (0,5 % de l'ensemble) qui ne peuvent se voir attribuer un indicateur de mobilité régionale.

L'indicateur de mobilité régionale présenté au tableau 3.13 indique que le fait d'avoir changé de région d'origine pour poursuivre des études en formation professionnelle est associé à un meilleur taux d'obtention d'un diplôme en 2003-2004. Les écarts constatés entre la réussite des résidents et celle des migrants se situent respectivement à 7,2 et à 8,5 points de pourcentage chez les bénéficiaires de l'AFE et les élèves du groupe de comparaison.

Le tableau 3.13 indique que les nouveaux inscrits de la formation professionnelle qui sont considérés comme migrants présentent généralement des taux d'obtention d'un diplôme plus élevé ainsi que des taux d'abandon des études plus faibles (les non-diplômés non inscrits en 2003-2004).

Le graphique 3.7 permet d'approfondir la réussite scolaire selon la migration en fonction de la région d'origine des élèves. Ce graphique reflète l'importance que revêt la variable de la migration comme facteur explicatif de la réussite scolaire. Sauf en ce qui a trait aux élèves de la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, les élèves migrants se caractérisent par des taux élevés d'obtention d'un diplôme comparativement à ceux qui résident dans la région du centre de formation professionnelle.

Parmi les facteurs qui peuvent expliquer ce constat se trouve le fait que la motivation et la détermination des élèves qui quittent leur région d'origine pour poursuivre des études dans une autre région peuvent être plus grandes que celles des élèves qui étudient dans un établissement d'enseignement de leur région d'origine. La réussite scolaire associée à la migration concerne donc plus spécifiquement la migration qui demande un déplacement durable le temps des études.

Graphique 3.7 : Réussite scolaire chez les nouveaux inscrits au DEP en 2000-2001 selon la population de référence, la région administrative d'origine de l'élève et la mobilité régionale

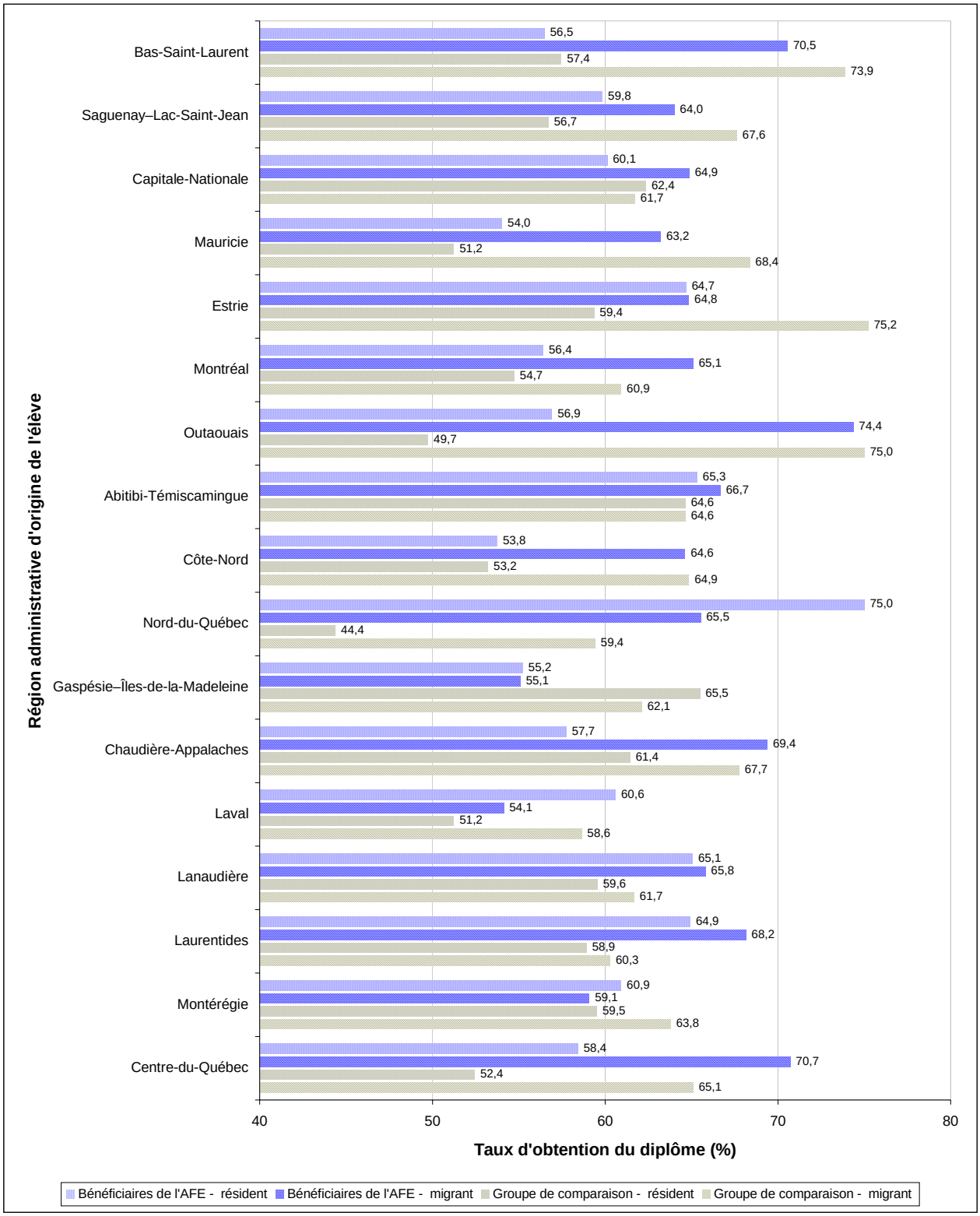

Résumé du chapitre 3

- L'âge est un élément explicatif important. Les élèves du groupe de comparaison âgés de 20 à 24 ans présentent de plus fortes chances d'obtenir leur DEP (61,1 %). Cependant, chez les bénéficiaires de l'AFE, ceux âgés de moins de 20 ans et de 25 ans et plus se voient décerner un diplôme dans de plus fortes proportions que leurs homologue du groupe de comparaison.

- L'indice de milieu socio-économique a démontré que les quintiles inférieurs sont associés à de plus faibles taux d'obtention d'un diplôme. Chez les bénéficiaires, la différence au regard de la réussite scolaire est plus ténue entre les différents quintiles de l'indice de défavorisation. Le Programme de prêts et bourses pourrait, à ce titre, contribuer à niveler les effets négatifs de la défavorisation des élèves et à favoriser la réussite scolaire.

- Les bénéficiaires qui détiennent un diplôme avant d'entreprendre leur formation obtiennent un diplôme dans des proportions supérieures à 63,1 %.

- Les bénéficiaires de l'AFE qui étaient absents des études l'année précédant leur inscription à la formation professionnelle présentent un taux d'obtention du diplôme de 64,2 %.

- Les nouveaux inscrits de la formation professionnelle qui accèdent à la formation professionnelle avec un DES comme condition d'admission présentent des taux d'obtention du diplôme respectifs de 64,2 % et de 60,4 % chez les bénéficiaires de l'AFE et dans le groupe de comparaison.

- La région administrative du centre de formation professionnelle est l'un des facteurs explicatifs de la réussite scolaire. Dans plusieurs régions associées à la réussite scolaire, la représentation des bénéficiaires y est plus importante.

- La migration influence la propension à obtenir un diplôme d'études professionnelles. Les bénéficiaires de l'AFE et les élèves du groupes de comparaison qui sont migrants réussissent dans des proportions respectives de 65,2 % et de 65,7 %.

4 Caractéristiques démographiques et socio-économiques des bénéficiaires de l'Aide financière aux études associées à la réussite scolaire

Ce chapitre étudie la portée des variables démographiques et socio-économiques propres aux bénéficiaires de l'AFE qui influencent leur réussite scolaire. Ces variables sont celles qui sont utilisées par l'Aide financière aux études, soit la citoyenneté, l'état civil, le statut d'autonomie et le statut résidentiel pour l'attribution de l'aide financière aux études, la situation de famille et la présence d'enfants à charge, la participation de l'élève au Programme d'aide de dernier recours avant d'entreprendre ses études et le montant cumulatif de la dette d'études à ce jour.

Plutôt que de présenter ces différentes variables en fonction du sexe, elles sont réunies en fonction du groupe d'âge lorsque cela est pertinent, puisque plusieurs variables retenues sont fortement corrélées avec l'âge; c'est notamment le cas de l'état civil, du statut résidentiel, du statut d'autonomie et de la présence d'enfants à charge.

Citoyenneté

Seuls les élèves ayant la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent étaient admissibles au Programme de prêts et bourses en 2000-2001, année de référence retenue dans cette étude[18].

Tableau 4.1 : Réussite scolaire chez les bénéficiaires de l'AFE nouvellement inscrits à la formation professionnelle en 2000-2001 selon le groupe d'âge et la citoyenneté en 2000

Groupe d'âge	Citoyenneté							
	Canadien				Résident permanent			
	Inscrits en FP en 2000-2001	Diplômés en FP en 2003-2004	Non-diplômés inscrits en 2003-2004	Non-diplômés non inscrits en 2003-2004	Inscrits en FP en 2000-2001	Diplômés en FP en 2003-2004	Non-diplômés inscrits en 2003-2004	Non-diplômés non inscrits en 2003-2005
	(Nombre)	(%)	(%)	(%)	(Nombre)	(%)	(%)	(%)
Moins de 20 ans	4 192	59,1	11,3	29,6	57	43,9	24,6	31,5
20 à 24 ans	2 388	61,7	9,8	28,5	151	51,7	18,5	29,8
25 à 29 ans	953	65,3	6,7	28,0	171	55,6	15,2	29,2
30 à 39 ans	918	64,5	4,6	30,9	377	58,6	13,8	27,6
40 ans ou plus	446	60,3	5,4	34,3	165	52,7	12,7	34,6
Total	8 897	61,1	9,4	29,5	921	54,9	15,3	29,8

Les résultats indiquent, d'une part, que les citoyens canadiens ont obtenu leur diplôme dans de plus fortes proportions que les résidents permanents. D'autre part, même s'ils obtiennent un diplôme dans des proportions moindres, les résidents permanents sont proportionnellement plus nombreux à demeurer inscrits à un programme d'études sans avoir obtenu de diplôme. Cela semble indiquer que les résidents permanents prennent plus de temps pour terminer leur programme d'études, puisque après les quatre années considérées aux fins de l'analyse, ils sont moins nombreux à interrompre leurs études.

[18] Depuis le 1er janvier 2005, les élèves réfugiés ou les personnes protégées sont également admissibles au Programme de prêts et bourses.

État civil

Les élèves séparés, divorcés, veufs et mariés sont tous considérés comme autonomes aux fins du Programme de prêts et bourses, c'est-à-dire qu'aucune contribution financière n'est exigée de leurs parents. Toutefois, une contribution du conjoint peut être considérée dans l'aide accordée aux élèves mariés.

Le statut « célibataire » caractérise à la fois les élèves pour lesquels une contribution des parents peut être calculée et les élèves autonomes. Les célibataires peuvent également regrouper des élèves en situation de famille. Toutefois, la vie maritale n'est pas une condition qui donne droit au statut d'autonomie; seuls les élèves vivant maritalement tout en ayant un enfant à charge sont reconnus comme autonomes.

Le graphique 4.1 révèle que deux groupes – les élèves divorcés et les élèves mariés – sont associés à des taux de réussite scolaire plus élevés que la moyenne. Les élèves mariés ou divorcés sont généralement plus âgés (entre 25 et 39 ans) et obtiennent leur diplôme dans les proportions les plus fortes en formation professionnelle.

Graphique 4.1 : Réussite scolaire chez les bénéficiaires de l'AFE nouvellement inscrits à la formation professionnelle en 2000-2001 selon le groupe d'âge et l'état civil en 2000

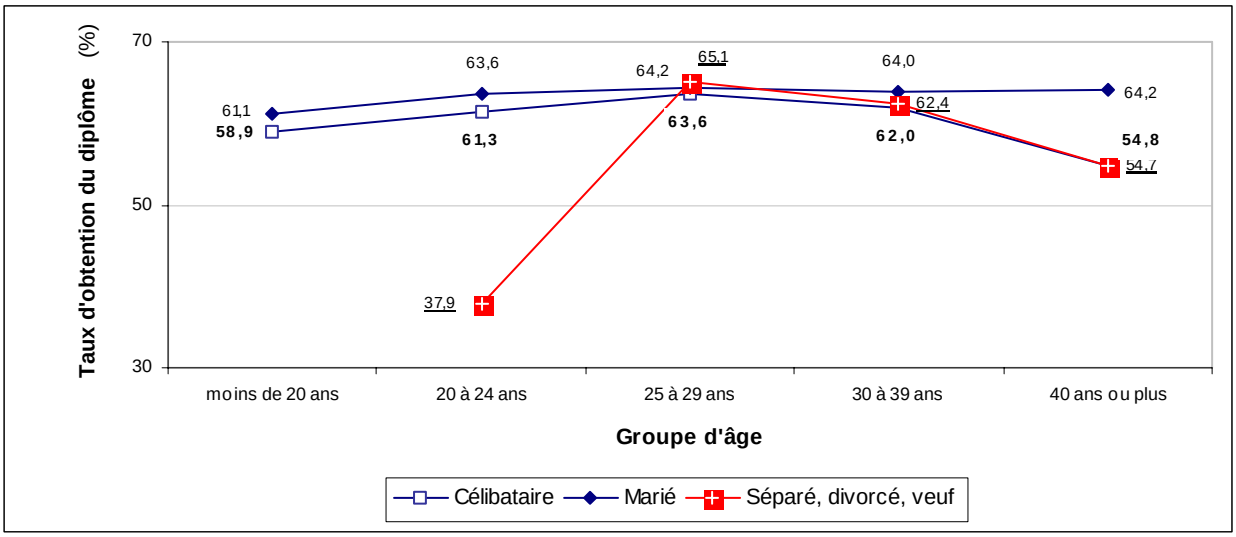

Statut résidentiel

L'indicateur du statut résidentiel a été créé par l'Aide financière aux études et est utilisé afin de déterminer le montant de frais de subsistance[19] qui sera alloué pendant les études. Les élèves qui déclarent résider chez leurs parents ou les élèves non autonomes dont les parents habitent dans la même zone de résidence[20] que leur établissement d'enseignement constituent le groupe de « résidents ». Le groupe de « non-résidents » se compose d'élèves autonomes ou d'élèves dont l'établissement d'enseignement se situe à l'extérieur de la zone de résidence de leurs parents.

Tableau 4.2 : Réussite scolaire chez les bénéficiaires de l'AFE nouvellement inscrits à la formation professionnelle en 2000-2001 selon le groupe d'âge et le statut résidentiel en 2000-2001

Groupe d'âge	Lieu de résidence en 2000-2001							
	Non-résident				Résidence parentale			
	Inscrits en FP en 2000-2001	Diplômés en FP en 2003-2004	Non-diplômés inscrits en 2003-2004	Non-diplômés non inscrits en 2003-2004	Inscrits en FP en 2000-2001	Diplômés en FP en 2003-2004	Non-diplômés inscrits en 2003-2004	Non-diplômés non inscrits en 2003-2005
	(Nombre)	(%)	(%)	(%)	(Nombre)	(%)	(%)	(%)
Moins de 20 ans	2 017	60,8	10,8	28,5	2 232	57,1	12,1	30,8
20 à 24 ans	1 735	60,9	9,3	29,8	804	61,6	12,7	25,7
25 à 29 ans	1 040	63,6	8,1	28,4	84	66,7	7,1	26,2
30 à 39 ans	1 267	62,6	7,3	30,1	28	71,4	7,1	21,4
40 ans ou plus	594	58,8	7,4	33,8	17	41,2	5,9	52,9
Total	6 653	61,4	9,0	29,6	3 165	58,5	12,0	29,4

Les données du tableau 4.2 indiquent que les élèves qui ne résident pas chez leurs parents obtiennent un diplôme dans de plus fortes proportions. Toutefois, les élèves qui résident chez leurs parents sont plus nombreux à demeurer inscrits tout en n'ayant pas obtenu de diplôme. Cette fois encore, l'âge explique cette tendance, puisque les élèves résidents sont généralement plus jeunes et, comme il a été souligné précédemment, les élèves de moins de 20 ans sont très souvent plus nombreux à demeurer inscrits dans un programme d'études sans toutefois avoir obtenu de diplôme en 2003-2004.

Contribution financière des parents ou du conjoint

Le Programme de prêts et bourses est un programme contributif et supplétif, c'est-à-dire qu'il est admis que la responsabilité financière des études incombe en premier lieu à l'élève et, le cas échéant, à ses parents ou à son conjoint. Lorsque les ressources financières de ceux-ci n'arrivent pas à couvrir les coûts occasionnés par les études, le gouvernement comble la différence en accordant une aide sous forme de prêt ou sous forme de prêt et de bourse.

Les élèves « sans contribution » sont des élèves autonomes et célibataires pour lesquels aucune contribution d'une tierce personne n'est calculée. Les élèves dont les

[19] Les élèves qui résident chez leurs parents se voient accorder des frais de subsistance de 325 $ par mois d'études, alors que cette dépense est de 715 $ pour les élèves non-résidents.

[20] Les zones de résidence font référence à des regroupements de municipalités entre lesquelles il existe un réseau de transport en commun permettant les déplacements quotidiens. À titre d'exemple, Longueuil et Laval sont deux municipalités associées à la zone de résidence de Montréal.

parents fournissent une contribution financière sont tous des élèves non autonomes, c'est-à-dire ceux qui sont considérés comme étant à la charge de leurs parents. Cette catégorie inclut tous les élèves pour lesquels une contribution des parents a été calculée, même si celle-ci est nulle en raison du revenu parental peu élevé. Les bénéficiaires dont le conjoint contribue financièrement aux études sont ceux qui sont mariés ou qui vivent maritalement avec un conjoint et un enfant à charge.

Les résultats présentés au tableau 4.3 démontrent que ce sont les élèves dont le conjoint contribue financièrement aux études qui réussissent le mieux. Les élèves qui reçoivent une contribution des parents ont le taux d'obtention d'un diplôme le plus faible, mais sont proportionnellement les plus nombreux à rester inscrits dans un programme d'études. La seule présence d'une contribution financière d'une tierce personne ne semble pas influencer la réussite scolaire, mais ces résultats semblent renfermer d'autres facteurs qui expliquent le taux de réussite scolaire.

À l'instar des remarques faites précédemment, l'âge peut expliquer en partie ces résultats. Les élèves de moins de 20 ans connaissent des taux de réussite scolaire moindre. Or, les élèves qui bénéficient d'une contribution du conjoint et ceux qui ne reçoivent aucune contribution de tierces personnes sont généralement les élèves les plus âgés, alors que les élèves dont les parents contribuent financièrement sont les plus jeunes de cette cohorte.

Tableau 4.3 : Réussite scolaire chez les bénéficiaires de l'AFE nouvellement inscrits à la formation professionnelle en 2000-2001 selon le groupe d'âge et la contribution financière reconnue

Groupe d'âge	Contribution financière reconnue											
	Du conjoint				Des parents				Élèves autonomes			
	Inscrits en FP en 2000-2001	Diplômés en FP en 2003-2004	Non-diplômés inscrits en 2003-2004	Non-diplômés non inscrits en 2003-2004	Inscrits en FP en 2000-2001	Diplômés en FP en 2003-2004	Non-diplômés inscrits en 2003-2004	Non-diplômés non inscrits en 2003-2004	Inscrits en FP en 2000-2001	Diplômés en FP en 2003-2004	Non-diplômés inscrits en 2003-2004	Non-diplômés non inscrits en 2003-2005
	(Nombre)	(%)	(%)	(%)	(Nombre)	(%)	(%)	(%)	(Nombre)	(%)	(%)	(%)
Moins de 20 ans	55	58,2	14,5	27,3	4 125	59,0	11,4	29,6	69	52,2	11,6	36,2
20 à 24 ans	359	61,6	7,8	30,6	1 263	60,3	11,9	27,8	917	62,1	9,3	28,6
25 à 29 ans	399	65,2	6,5	28,3	76	69,7	5,3	25,0	649	62,2	9,2	28,6
30 à 39 ans	671	65,0	7,3	27,7	23	52,2	8,7	39,1	601	60,7	7,2	32,1
40 ans ou plus	277	65,3	6,5	28,2	5	60,0	0,0	40,0	329	52,3	8,2	39,5
Total	1 761	64,2	7,3	28,5	5 492	59,4	11,4	29,2	2 565	60,3	8,7	31,0

Situation de famille

Les variables présentées dans cette section ont pour objet de déterminer si la présence d'une charge familiale et la lourdeur de celle-ci sont de nature à influencer la réussite scolaire.

Le tableau 4.4 révèle que, prise globalement, la présence d'enfants à charge n'influence pas la réussite scolaire, puisque les élèves avec enfants à charge présentent un taux

d'obtention d'un diplôme légèrement plus élevé. Cela peut s'expliquer par l'influence de l'âge plus avancé de ces élèves ainsi que le type de contribution financière reconnue[21].

Tableau 4.4 : Réussite scolaire chez les bénéficiaires de l'AFE nouvellement inscrits à la formation professionnelle en 2000-2001 selon la charge d'enfants et le groupe d'âge

Groupe d'âge	Enfants à charge							
	Sans enfant à charge				Avec enfants à charge			
	Inscrits en FP en 2000-2001	Diplômés en FP en 2003-2004	Non-diplômés inscrits en 2003-2004	Non-diplômés non inscrits en 2003-2004	Inscrits en FP en 2000-2001	Diplômés en FP en 2003-2004	Non-diplômés inscrits en 2003-2004	Non-diplômés non inscrits en 2003-2004
	(Nombre)	(%)	(%)	(%)	(Nombre)	(%)	(%)	(%)
Moins de 20 ans	4 185	58,9	11,4	29,7	64	56,3	17,2	26,5
20 à 24 ans	2 045	62,2	10,5	27,3	494	56,7	9,7	33,6
25 à 29 ans	595	65,7	8,2	26,1	529	61,6	7,8	30,6
30 à 39 ans	449	59,0	8,9	32,1	846	64,8	6,4	28,8
40 ans ou plus	286	54,2	6,3	39,5	325	61,8	8,3	29,9
Total	7 560	60,2	10,5	29,3	2 258	61,6	8,0	30,4

Le taux d'obtention d'un diplôme varie selon l'état civil de l'élève lorsqu'il y a présence d'enfants à charge. Les données du tableau 4.5 indiquent en premier lieu que la majorité des personnes qui ont des enfants à charge sont séparées, divorcées ou mariées. Ce tableau révèle également que les élèves séparés qui ont des enfants à charge présentent des taux de réussite scolaire plus faibles. Alors que 61,6 % de tous les élèves qui ont des enfants à charge ont obtenu un diplôme, cette proportion est de 50,8 % chez les élèves séparés.

Tableau 4.5 : Réussite scolaire chez les bénéficiaires de l'AFE nouvellement inscrits à la formation professionnelle en 2000-2001 selon la charge d'enfants et l'état civil

État civil	Enfants à charge							
	Sans enfant à charge				Avec enfants à charge			
	Inscrits en FP en 2000-2001	Diplômés en FP en 2003-2004	Non-diplômés inscrits en 2003-2004	Non-diplômés non inscrits en 2003-2004	Inscrits en FP en 2000-2001	Diplômés en FP en 2003-2004	Non-diplômés inscrits en 2003-2004	Non-diplômés non inscrits en 2003-2004
	(Nombre)	(%)	(%)	(%)	(Nombre)	(%)	(%)	(%)
Séparé	76	55,3	7,9	36,8	118	50,8	14,4	34,8
Divorcé	148	64,2	8,1	27,7	182	61,0	6,6	32,4
Veuf	6	16,7	16,7	66,6	8	50,0	0,0	50
Marié	265	56,6	14,0	29,4	718	66,7	7,2	26,1
Célibataire	7 065	60,3	10,5	29,2	1 232	59,8	8,1	32,1
Total	7 560	60,2	10,5	29,3	2 258	61,6	8,0	30,4

À l'inverse, ce sont les élèves mariés avec des enfants à charge qui réussissent le mieux : 66,7 % d'entre eux ont ainsi obtenu un diplôme. Ces élèves bénéficient également d'une contribution du conjoint.

À la lumière du tableau 4.6, il appert que les nouveaux inscrits avec enfants à charge qui proviennent de milieux socio-économiques élevés réussissent mieux que les autres élèves. Les élèves avec enfants à charge associés au 1er et 2e quintiles connaissent

[21] Les bénéficiaires avec contribution du conjoint ou autonomes obtiennent un diplôme dans des proportions plus importantes que les autres.

respectivement des taux de réussite scolaire de 69,6 % et de 62,9 %. Pour les 4e et 5e quintiles, les taux d'obtention d'un diplôme des élèves avec enfants à charge sont légèrement inférieurs à la moyenne des élèves bénéficiaires de prêts et bourses.

Tableau 4.6 : Réussite scolaire chez les bénéficiaires de l'AFE nouvellement inscrits à la formation professionnelle en 2000-2001 selon la charge d'enfants et le quintile de l'IMSE

Quintile de l'IMSE	Enfants à charge							
	Sans enfant à charge				Avec enfants à charge			
	Inscrits en FP en 2000-2001	Diplômés en FP en 2003-2004	Non-diplômés inscrits en 2003-2004	Non-diplômés non inscrits en 2003-2004	Inscrits en FP en 2000-2001	Diplômés en FP en 2003-2004	Non-diplômés inscrits en 2003-2004	Non-diplômés non inscrits en 2003-2004
	(Nombre)	(%)	(%)	(%)	(Nombre)	(%)	(%)	(%)
1	640	58,8	10,2	31,0	239	69,5	6,7	23,8
2	1 103	61,3	9,9	28,8	394	62,9	5,6	31,5
3	1 647	60,8	10,7	28,5	411	62,0	8,5	29,5
4	1 806	60,6	10,7	28,7	545	59,3	9,2	31,5
5	2 341	59,4	10,6	30,0	658	59,6	8,7	31,7
Total	7 560	60,2	10,5	29,3	2 258	61,6	8,0	30,4

Note : Il y a 34 personnes qui ne peuvent se voir attribuer un quintile de l'IMSE.

Le fait d'être chef d'une famille monoparentale semble être une condition qui est davantage associée à des difficultés dans la poursuite des études. En effet, le taux d'obtention d'un diplôme de ces élèves se situe sous la moyenne des bénéficiaires de prêts et bourses (54,4 %, comparativement à 60,5 %). De plus, le taux plus élevé d'arrêt des études indique que ces élèves connaissent des difficultés particulières par rapport aux élèves sans enfant à charge.

Tableau 4.7 : Réussite scolaire chez les bénéficiaires de l'AFE nouvellement inscrits à la formation professionnelle en 2000-2001 selon la situation de famille

Situation de famille	Inscrits en FP en 2000-2001	Diplômés en FP en 2003-2004	Non-diplômés inscrits en 2003-2004	Non-diplômés non inscrits en 2003-2004
	(Nombre)	(%)	(%)	(%)
Monoparentale	862	54,4	11,1	34,5
Autre	8 956	61,1	9,8	29,1
Total	9 818	60,5	10,0	29,5

La répartition selon l'âge des élèves considérés comme parent unique démontre que ceux-ci sont en moyenne plus âgés que les autres élèves; 58,5 % d'entre eux ont entre 25 et 39 ans, alors que cette proportion est de 21,4 % chez les autres bénéficiaires de l'AFE.

Le tableau 4.8 révèle que l'âge associé à la responsabilité familiale influence grandement la réussite scolaire, puisque les élèves chefs de famille monoparentale qui semblent avoir le plus de difficultés sont ceux âgés entre 20 et 24 ans; leur taux de réussite scolaire n'est que de 47,2 %. Par ailleurs, ces élèves sont proportionnellement beaucoup plus nombreux à demeurer inscrits à un programme d'études sans avoir obtenu de diplôme d'études professionnelles. Il est ainsi possible de présumer que la charge familiale de ces élèves les amène à prolonger le temps normalement prévu pour l'obtention d'un diplôme.

Bien que ce soit au sein du groupe des 30 à 39 ans que nous constations le plus haut taux d'obtention d'un diplôme au sein du groupe constitué de parents uniques (59,6 %), seulement 7,3 % des élèves de ce groupe demeurent inscrits à un programme d'études sans avoir obtenu un diplôme. C'est donc plus de 33,1 % des élèves de ce groupe qui auraient interrompu leurs études, soit le plus haut niveau d'interruption des études après les 20 à 24 ans, chez qui cette proportion s'élève à 38,9 %.

Tableau 4.8 : Réussite scolaire chez les bénéficiaires de l'AFE nouvellement inscrits à la formation professionnelle en 2000-2001 selon le groupe d'âge et la situation de famille

Groupe d'âge	Situation de famille							
	Monoparentale				Autre			
	Inscrits en FP en 2000-2001	Diplômés en FP en 2003-2004	Non-diplômés inscrits en 2003-2004	Non-diplômés non inscrits en 2003-2004	Inscrits en FP en 2000-2001	Diplômés en FP en 2003-2004	Non-diplômés inscrits en 2003-2004	Non-diplômés non inscrits en 2003-2004
	(Nombre)	(%)	(%)	(%)	(Nombre)	(%)	(%)	(%)
Moins de 20 ans	27	59,3	18,5	22,2	4 222	58,9	11,4	29,7
20 à 24 ans	216	47,2	13,9	38,9	2 323	62,4	10,0	27,6
25 à 29 ans	217	55,3	11,5	33,2	907	65,8	7,2	27,0
30 à 39 ans	287	59,6	7,3	33,1	1 008	63,7	7,2	29,1
40 ans ou plus	115	52,2	13,0	34,8	496	59,7	6,0	34,3
Total	862	54,4	11,1	34,5	8 956	61,1	9,8	29,1

Le tableau 4.9 présente l'effet du quintile de l'indice de milieu socio-économique sur la situation des familles monoparentales. Les élèves chefs de famille monoparentale qui semblent éprouver des difficultés particulièrement importantes sont ceux regroupés au sein du 2e quintile, qui est pourtant l'indice d'un milieu plus favorisé. De ces élèves, 52,8 % ont obtenu leur diplôme en 2003-2004, alors que seulement 5,6 % d'entre eux demeuraient inscrits à un programme d'études sans avoir obtenu de diplôme.

Tableau 4.9 : Réussite scolaire chez les bénéficiaires de l'AFE nouvellement inscrits à la formation professionnelle en 2000-2001 selon le quintile de l'IMSE et la situation de famille

Quintile de l'IMSE	Situation de famille							
	Monoparentale				Autre			
	Inscrits en FP en 2000-2001	Diplômés en FP en 2003-2004	Non-diplômés inscrits en 2003-2004	Non-diplômés non inscrits en 2003-2004	Inscrits en FP en 2000-2001	Diplômés en FP en 2003-2004	Non-diplômés inscrits en 2003-2004	Non-diplômés non inscrits en 2003-2004
	(Nombre)	(%)	(%)	(%)	(Nombre)	(%)	(%)	(%)
1	84	58,3	9,5	32,2	795	62,0	9,2	28,8
2	142	52,8	5,6	41,6	1 355	62,7	9,1	28,2
3	163	57,1	11,7	31,2	1 895	61,4	10,1	28,5
4	209	54,1	12,9	33,0	2 142	60,9	10,1	29,0
5	260	52,3	12,7	35,0	2 739	60,1	10,0	29,9
Total	862	54,4	11,1	34,5	8 956	61,1	9,8	29,1

Note : Il y a 34 personnes qui ne peuvent se voir attribuer un quintile de l'IMSE.

De façon générale, les élèves des 1er et 2e quintiles de l'indice de milieu socio-économiques, tant chez les parents uniques que parmi les autres bénéficiaires, tendent à être moins nombreux à demeurer inscrits sans avoir obtenu un diplôme. À l'inverse, les élèves des 4e et 5e quintiles, qui ont respectivement obtenu un diplôme dans des proportions de 54,3 % et de 52,5 %, sont plus nombreux à prolonger la durée de leurs études.

Situation financière

L'Aide financière aux études recueille des données sur le revenu des élèves et sur celui des tierces personnes appelées à contribuer à leurs études. Cependant, ces données ne doivent servir qu'à déterminer le montant d'aide à l'intérieur du Programme de prêts et bourses. Les seules données financières disponibles aux fins de cette étude sont le niveau de la dette d'études et la participation au Programme d'assistance-emploi (l'aide de dernier recours gérée par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale) durant la période qui précède le début de la formation.

Dette d'études accumulée

La variable utilisée pour rendre compte de l'endettement des nouveaux inscrits en formation professionnelle en 2000-2001 est le montant cumulatif de la dette d'études en mai 2005 à l'intérieur du Programme de prêts et bourses[22]. La dette accumulée n'est donc pas seulement associée à la formation professionnelle en 2000-2001 ou après, mais elle renferme également la dette occasionnée en vertu d'une inscription à d'autres programmes d'études en formation professionnelle, collégiale ou universitaire pour lesquels une aide a été versée.

Comme l'indique le tableau 4.10, le fait d'être titulaire d'un diplôme d'études en formation professionnelle ou de l'enseignement collégial avant les études entreprises en 2000-2001 est souvent associé à une dette accumulée qui dépasse 5 000 $ pour une majorité des bénéficiaires.

Tableau 4.10 : Répartition des bénéficiaires de l'AFE nouvellement inscrits à la formation professionnelle en 2000-2001 selon le niveau de dette d'études accumulée en 2005 et le plus haut niveau de diplôme obtenu avant 2000-2001

Dette d'études accumulée	Plus haut niveau de diplôme obtenu avant 2000-2001									
	Diplôme d'études collégiales		Diplôme d'études professionnelles		Diplôme d'études secondaires		Sans diplôme en 1999-2000		Total	
	(Nombre)	(%)	(Nombre)	(%)	(Nombre)	(%)	(Nombre)	(%)	(Nombre)	(%)
Moins de 5 000 $	208	54,9	690	64,2	3 170	70,5	3 108	80,4	7 176	73,1
5 000 $ à 9 999 $	70	18,5	248	23,1	838	18,6	404	10,4	1 560	15,9
10 000 $ à 14 999 $	59	15,6	97	9,0	312	6,9	169	4,4	637	6,5
15 000 $ à 19 999 $	24	6,3	29	2,7	99	2,2	73	1,9	225	2,3
20 000 $ ou plus	18	4,7	11	1,0	77	1,7	114	2,9	220	2,2
Total	379	100,0	1075	100,0	4 496	100,0	3 868	100,0	9 818	100,0

Le tableau 4.11 indique qu'une plus forte proportion d'élèves qui poursuivent des études collégiales ou universitaires en 2000-2001 ou après constituent une cohorte importante de bénéficiaires qui ont accumulé une dette d'études de 5 000 $ ou plus.

[22] Il s'agit du montant cumulatif de la dette au moment où le fichier a été constitué, soit en mai 2005.

Tableau 4.11 : Répartition des bénéficiaires de l'AFE nouvellement inscrits à la formation professionnelle en 2000-2001 selon le niveau de dette d'études accumulée en 2005 et le plus haut niveau de fréquentation scolaire entre 2000 et 2004

Dette d'études accumulée	Plus haut niveau de fréquentation scolaire entre 2000-2001 et 2003-2004							
	Enseignement universitaire		Enseignement collégial		Formation professionnelle		Total	
	(Nombre)	(%)	(Nombre)	(%)	(Nombre)	(%)	(Nombre)	(%)
Moins de 5 000 $	142	43,8	356	45,7	6 678	76,6	7 176	73,1
5 000 $ à 9 999 $	60	18,5	209	26,8	1 291	14,8	1 560	15,9
10 000 $ à 14 999 $	49	15,1	137	17,6	451	5,2	637	6,5
15 000 $ à 19 999 $	33	10,2	53	6,8	139	1,6	225	2,3
20 000 $ ou plus	40	12,3	24	3,1	156	1,8	220	2,2
Total	324	100,0	779	100,0	8 715	100,0	9 818	100,0

Les niveaux d'endettement élevés (de plus de 15 000 $) peuvent parfois s'expliquer par la participation à un programme de formation professionnelle non subventionné où l'aide consentie est versée en grande partie sous la forme de prêts[23]. Qui plus est, la dette d'études accumulée antérieurement à l'inscription en formation professionnelle se traduit souvent par une dette accumulée plus importante.

Les dettes d'études de moins de 5 000 $ sont davantage associées à un groupe d'élèves qui présentent un meilleur taux d'obtention de diplôme d'études professionnelles (tableau 4.12). Cette situation est particulièrement vraie chez les hommes, alors que chez les femmes, le taux de diplomation demeure élevé pour un niveau de la dette accumulée qui s'élève à moins de 15 000 $.

Tableau 4.12 : Réussite scolaire chez les bénéficiaires de l'AFE nouvellement inscrits à la formation professionnelle en 2000-2001 selon le niveau de dette d'études accumulée en 2005 et le sexe

Dette d'études accumulée	Sexe							
	Hommes				Femmes			
	Inscrits en FP en 2000-2001	Diplômés en FP en 2003-2004	Non-diplômés inscrits en 2003-2004	Non-diplômés non inscrits en 2003-2004	Inscrits en FP en 2000-2001	Diplômés en FP en 2003-2004	Non-diplômés inscrits en 2003-2004	Non-diplômés non inscrits en 2003-2005
	(Nombre)	(%)	(%)	(%)	(Nombre)	(%)	(%)	(%)
Moins de 5 000 $	3 319	60,9	5,6	33,5	3 857	62,4	5,1	32,4
5 000 $ à 9 999 $	574	55,1	7,8	37,1	986	60,9	6,4	32,8
10 000 $ à 14 999 $	256	54,3	8,2	37,5	381	58,8	7,6	33,6
15 000 $ à 19 999 $	110	53,6	9,1	37,3	115	51,3	11,3	37,4
20 000 $ ou plus	128	50,8	4,7	44,5	92	52,2	9,8	38,0
Total	4 387	59,3	6,1	34,6	5 431	61,5	5,7	32,8

Enfin, comme le montre le graphique 4.2, les bénéficiaires qui affichent des dettes de moins de 5 000 $ et qui n'ont fréquenté que la formation professionnelle entre 2000-2001 et 2003-2004 ont tendance à présenter un taux d'obtention de diplôme d'études professionnelles élevé. De même, les bénéficiaires dont la dette accumulée est de 20 000 $ et plus qui ont fréquenté le collégial entre 2000-2001 et 2003-2004 présentent un taux d'obtention d'un diplôme d'études professionnelles élevé. Il n'y a donc pas de relation simple entre le niveau de la dette d'études et la réussite scolaire.

[23] Depuis 1998, l'aide qui couvre les droits scolaires pour les programmes d'études non subventionnés est allouée uniquement sous la forme de prêts.

Les bénéficiaires qui s'endettent principalement pour réaliser leur projet d'études en formation professionnelle de même que ceux qui après leurs études en formation professionnelle poursuivent un projet de formation collégiale présentent des taux d'obtention d'un diplôme d'études professionnelles comparables. Leurs niveaux de dettes demeurent tout de même différents.

Graphique 4.2 : Réussite scolaire chez les bénéficiaires de l'AFE nouvellement inscrits à la formation professionnelle en 2000-2001 selon le niveau de dette d'études en 2005 et le plus haut niveau de fréquentation scolaire entre 2000-2001 et 2003-2004

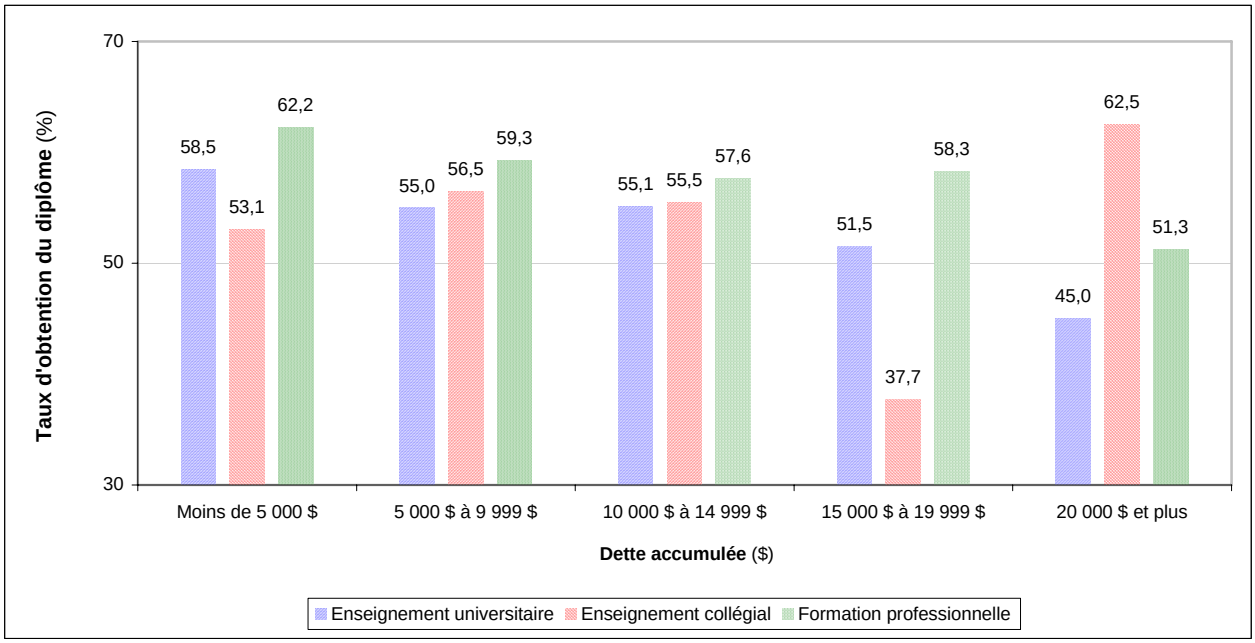

Participation antérieure des bénéficiaires de l'AFE au Programme d'assistance-emploi

Le Programme de prêts et bourses comporte des mesures qui y facilitent le passage pour les prestataires du Programme d'assistance-emploi du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Compte tenu de la spécificité de cette vaste clientèle qui bénéficie de l'aide financière lorsqu'elle entreprend un projet d'études[24], il est pertinent de s'attarder au taux de réussite scolaire de ces bénéficiaires. L'indicateur qui permet de cerner cette clientèle est la participation au Programme d'assistance-emploi durant les mois qui précèdent la date du début des cours. Cette variable concerne donc les élèves qui font un passage direct du Programme d'assistance-emploi au Programme de prêts et bourses.

Les données du tableau 4.13 indiquent que le taux de réussite scolaire des élèves qui ont bénéficié de l'aide de dernier recours en 1999-2000 est largement inférieur à la moyenne des bénéficiaires (52,2 %, comparativement à 60,5 %).

[24] Les prestataires de l'assistance-emploi qui entreprennent un projet d'études peuvent également bénéficier des mesures actives d'emploi offertes par Emploi-Québec. C'est le type de formation qui détermine généralement le recours aux mesures d'Emploi-Québec ou au Programme de prêts et bourses.

La proportion d'élèves qui bénéficiaient de l'assistance-emploi et qui demeurent inscrits à un programme d'études sans avoir obtenu de diplôme est de 2,1 points de pourcentage plus élevés que celle des autres bénéficiaires. Ces données permettent néanmoins d'affirmer que plus de 50 % de cette clientèle souvent précaire mène à terme son projet d'études en formation professionnelle lorsqu'elle bénéficie du Programme de prêts et bourses.

Tableau 4.13 : Réussite scolaire chez les bénéficiaires de l'AFE nouvellement inscrits à la formation professionnelle en 2000-2001 selon le groupe d'âge et la participation au Programme d'assistance-emploi en 1999-2000

Groupes d'âge	Participation à l'assistance-emploi en 1999-2000							
	Absent de l'assistance-emploi				Bénéficiaires de l'assistance-emploi			
	Inscrits en FP en 2000-2001	Diplômés en FP en 2003-2004	Non-diplômés inscrits en 2003-2004	Non-diplômés non inscrits en 2003-2004	Inscrits en FP en 2000-2001	Diplômés en FP en 2003-2004	Non-diplômés inscrits en 2003-2004	Non-diplômés non inscrits en 2003-2004
	(Nombre)	(%)	(%)	(%)	(Nombre)	(%)	(%)	(%)
Moins de 20 ans	4 114	59,2	11,2	29,6	135	48,1	19,3	32,6
20 à 24 ans	2 168	63,3	9,7	27,0	371	48,5	14,0	37,5
25 à 29 ans	899	65,2	7,6	27,2	225	58,2	9,8	32,0
30 à 39 ans	1 055	63,9	7,0	29,1	240	57,9	8,3	33,8
40 ans ou plus	467	61,9	7,1	31,0	144	46,5	8,3	45,2
Total	8 703	61,6	9,7	28,7	1 115	52,2	11,8	36,0

Graphique 4.3 : Réussite scolaire chez les bénéficiaires de l'AFE nouvellement inscrits à la formation professionnelle en 2000-2001 selon la participation au Programme d'assistance-emploi en 1999-2000 et le quintile de l'IMSE

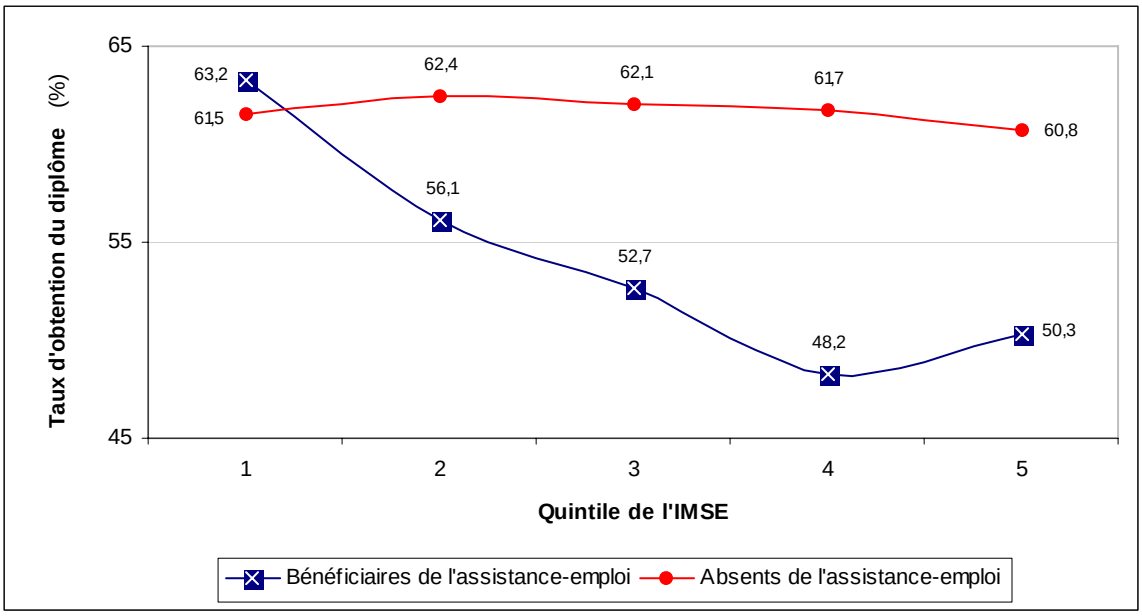

La réussite scolaire est constante chez les gens qui ne bénéficient pas de l'assistance-emploi peu importe leur profil socio-économique. À l'inverse, chez ceux qui en bénéficient, la tendance diffère de façon importante selon que le bénéficiaire est issu d'un milieu favorisé ou non. Les prestataires de l'assistance-emploi issus de milieux défavorisés ont beaucoup plus de difficulté à obtenir un diplôme que les autres bénéficiaires de prêts et bourses.

Résumé du chapitre 4

- La citoyenneté est directement associée à la réussite scolaire. Ce sont les citoyens canadiens qui obtiennent un diplôme dans les proportions les plus élevées. Les résidents permanents se caractérisent par une plus forte tendance à prolonger la durée de leurs études.

- Fortement corrélée avec l'âge, la réussite scolaire varie selon l'état civil des élèves. Ce sont les personnes mariées ou divorcées qui obtiennent un diplôme dans une plus grande proportion. Lorsqu'ils sont âgés entre 25 et 29 ans, les élèves divorcés obtiennent un diplôme dans une proportion frôlant les 80 %.

- Les bénéficiaires de l'AFE qui jouissent d'une contribution financière de leur conjoint réussissent dans de plus fortes proportions. De plus, les élèves qui ont une charge d'enfants réussissent mieux que les autres élèves. Les élèves mariés avec charge d'enfants obtiennent un diplôme dans une proportion de 66,7 %.

- Les chefs de famille monoparentale, indépendamment de leur profil socio-économique, ont 6,7 % moins de chance que les autres d'obtenir un diplôme.

- Pas moins de 73,1 % des nouveaux inscrits ont une dette inférieure à 5 000 $. Cependant, ceux qui ont fréquenté des établissements postsecondaires (collèges ou universités) ont une dette plus élevée.

- Les bénéficiaires de l'AFE qui ont fréquenté uniquement la formation professionnelle au cours des quatre dernières années et qui ont accumulé une dette d'études de moins de 5 000 $ présentent les taux de réussite les plus élevés.

- Parmi les nouveaux inscrits dont la dette dépasse les 15 000 $ en mai 2005, 33,7 % ont entrepris des études collégiales ou universitaires entre 2000-2001 et 2003-2004.

- Les prestataires de l'assistance-emploi obtiennent un diplôme dans de plus faibles proportions que la moyenne, malgré un taux de réussite de 52,2 %.

Conclusion

Ce premier volet de la recherche sur les liens entre la réussite scolaire et le Programme de prêts et bourses apporte de précieux éléments de réponses à la problématique qui a guidé ces travaux. Il s'agissait de caractériser le cheminement scolaire des bénéficiaires de prêts et bourses ainsi que de déterminer l'apport du programme à l'accessibilité aux études et à la réussite scolaire.

La prémisse de cette recherche était de valider ou d'invalider l'hypothèse selon laquelle les bénéficiaires de prêts et bourses présentent un profil de réussite scolaire moins avantageux en raison de leurs caractéristiques socio-économiques défavorables, celles-ci les prédisposant à connaître davantage de difficultés scolaires (échecs, abandons, retards scolaires, etc.).

Une première analyse du cheminement scolaire des nouveaux inscrits de 2000-2001 de la formation professionnelle indique que le Programme de prêts et bourses semble avoir une influence favorable sur la réussite scolaire. L'effet réel qu'il peut avoir demeure toutefois difficile à mesurer en raison des nombreuses interrelations entre les caractéristiques socio-économiques des élèves bénéficiaires et l'effet de ces caractéristiques sur la réussite scolaire.

Les analyses statistiques réalisées sur les variables explicatives de la réussite scolaire n'ont pas permis d'établir de liens clairs entre la participation au Programme de prêt et bourses et la réussite scolaire. Il est probable que la conjugaison de plusieurs facteurs explique la réussite scolaire en formation professionnelle. L'aide financière offerte par le Programme de prêts et bourses semble donc faire partie de ces facteurs, sans en être un élément explicatif déterminant.

Programme de prêts et bourses et accessibilité aux études

L'accessibilité aux études est au cœur même de la mission du Programme de prêts et bourses. Les prêts et bourses attribués par l'Aide financière aux études ont pour objet de combler le manque à gagner des élèves qui n'ont pas les ressources financières jugées suffisantes pour accéder aux études postsecondaires.

Certains résultats de cette étude permettent de dresser un portrait partiel de l'accessibilité aux programmes de formation professionnelle par l'analyse des caractéristiques propres au groupe formé des bénéficiaires de prêts et bourses.

Accessibilité chez les femmes

Les programmes de formation professionnelle tendent à attirer majoritairement des hommes (55,2 % au DEP). Ce n'est cependant pas le cas chez les bénéficiaires où 55,3 % des bénéficiaires nouvellement inscrits au DEP en 2000 étaient des femmes.

Le recours plus fréquent des femmes à l'aide financière peut s'expliquer par un revenu généralement moindre par rapport à celui des hommes. Ce faisant, le Programme de prêts et bourses facilite l'accessibilité des femmes aux programmes de DEP en palliant l'écart entre leurs ressources et leurs besoins financiers.

De plus, l'analyse de certaines caractéristiques socio-économiques des bénéficiaires de prêts et bourses a permis de constater le poids non négligeable des élèves chefs de famille monoparentale dans cette population (9 %). Considérant que les parents uniques sont majoritairement des femmes, que leurs revenus moyens sont généralement peu élevés et que, conséquemment, ils tendent davantage à avoir recours au Programme de prêts et bourses, ce programme semble influer sur l'accessibilité de ces femmes aux études. Toutefois, contrairement à la tendance observable chez la moyenne des bénéficiaires, les élèves chefs de famille monoparentale sont moins nombreux à obtenir un diplôme (52,2 %) et plus nombreux à prolonger leurs études (11,8 %). Ainsi, malgré une certaine levée des obstacles concernant l'accessibilité, cette population souvent caractérisée par une situation socio-économique précaire est confrontée à des difficultés qui se répercutent sur son cheminement scolaire, difficultés que le Programme de prêts et bourses ne parvient à résoudre que partiellement.

Accessibilité chez les élèves issus de l'immigration

Les élèves natifs de l'extérieur du Canada sont proportionnellement plus nombreux dans le groupe de bénéficiaires de prêts et bourses (9,7 %) que dans le groupe de comparaison (7,5 %). Ces élèves qui recevaient de l'aide financière étaient fortement concentrés dans les 4^{e} et 5^{e} quintiles de l'indice de milieu socio-économique, soit les quintiles des milieux les plus défavorisés. Ainsi, c'est 64 % des bénéficiaires issus de l'immigration qui étaient associés à ces indices, par rapport à 53 % des bénéficiaires natifs du Québec.

Les élèves issus de l'immigration forment ainsi un groupe qui bénéficie de façon plus soutenue des programmes gouvernementaux disponibles[25], parmi lesquels se trouve le Programme de prêts et bourses. Les niveaux de revenus modestes des familles ainsi que l'obligation à laquelle les immigrants récents sont parfois confrontés d'acquérir une formation canadienne pour pouvoir intégrer le marché du travail ou d'y améliorer leur situation explique leur plus forte présence.

Le taux de réussite scolaire des élèves issus de l'immigration (55 %), même s'il se situe en deçà de celui qui caractérise la moyenne des bénéficiaires, se compare au taux de réussite scolaire des élèves issus de l'immigration du groupe de comparaison, c'est-à-dire les élèves qui avaient des ressources financières jugées suffisantes pour entreprendre leurs études. La comparaison des données entre les deux groupes à ce chapitre permet de mieux mesurer les conséquences du Programme de prêts et bourses.

[25] Les mesures de la formation de la main-d'œuvre d'Emploi-Québec sont également une source de financement importante pour les personnes immigrantes qui suivent une formation de courte durée.

Élèves provenant des régions intermédiaires et éloignées[26]

Les élèves qui proviennent des régions éloignées tendent à bénéficier en plus grand nombre du Programme de prêts et bourses. Tel qu'il a été noté précédemment, l'accessibilité aux études pose particulièrement problème chez les jeunes provenant de ces régions. Des facteurs socio-économiques expliquent une partie de cette problématique. Comme les emplois de niveau professionnel se concentrent davantage dans les milieux urbains, les emplois disponibles dans ces régions sont davantage semi-spécialisés ou non spécialisés, le taux de chômage y est plus important et, conséquemment, les revenus familiaux sont plus bas.

La disponibilité de programmes d'études y est également moins grande, bien qu'au Québec l'offre de programmes de DEP soit la plus vaste en raison du nombre de programmes offerts dans le réseau des commissions scolaires. Nombreux sont les élèves qui doivent quitter leur région pour suivre une formation qui n'y est pas offerte et les coûts supplémentaires engendrés par leurs déplacements, conjugués aux conditions économiques plus difficiles des familles, rendent le Programme de prêts et bourses indispensable pour un bon nombre de ces élèves.

L'indice d'accessibilité, qui mesure la propension des jeunes d'une région à opter pour la formation professionnelle (DEP) a, quant à lui, permis d'établir un lien très fort entre le fait de provenir d'une région où les jeunes s'inscrivent plus massivement à un programme de formation professionnelle et le fait de bénéficier de l'Aide financière aux études. Les régions fortement associées à la formation professionnelle en raison du nombre de jeunes qui étudient à cet ordre d'enseignement sont le Saguenay–Lac-Saint-Jean, le Bas-Saint-Laurent, la Mauricie, la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et la Côte-Nord. Ainsi, c'est plus de 50 % des jeunes associés à des régions (qui en proviennent ou qui y étudient) dont l'indice d'accessibilité à la formation professionnelle est fort qui ont recours au Programme de prêts et bourses.

Programme de prêts et bourses et réussite scolaire

Bien que la mission première du Programme de prêts et bourses est de faciliter l'accès aux études postsecondaires, il s'avère difficile de mesurer l'influence réelle du programme sans aller un peu plus en aval pour se pencher sur le comportement des élèves bénéficiaires sur le plan de la réussite scolaire. Effectivement, une formation demeure peu utile si l'élève n'obtient pas de diplôme et peut entraîner des difficultés de remboursement de la dette d'études.

De par ses critères d'admissibilité, fondés en grande partie sur les ressources financières dont disposent les élèves et, le cas échéant, leurs parents ou leur conjoint, le Programme de prêts et bourses a pour cible une clientèle financièrement plus précaire, c'est-à-dire provenant plus souvent d'un milieu socio-économique moyen ou modeste, voire défavorisé. C'est ainsi que 54,4 % des bénéficiaires de prêts et bourses

[26] Les régions éloignées se composent du Bas-Saint-Laurent, du Saguenay–Lac-St-Jean, de l'Abitibi-Témiscamingue, de la Côte-Nord, du Nord-du-Québec et de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine.

nouvellement inscrits au DEP en 2000 se trouvaient parmi les quintiles de l'indice de milieu socio-économique les plus défavorisés, soit les 4e et 5e quintiles, alors que cette proportion était de 46,4 % pour les élèves composant le groupe de comparaison.

Il est *a priori* facile de croire que les bénéficiaires du Programme de prêts et bourses, en étant plus fortement associés à des indices de milieu socio-économique défavorisé, connaissent des taux de réussite scolaire moindre. Or, pour les élèves de la formation professionnelle, les bénéficiaires de prêts et bourses réussissent mieux (60,5 %, comparativement à 58,6 % chez le groupe de comparaison) que la moyenne des élèves du groupe de comparaison.

De plus, si nous nous intéressons à l'interruption des études[27], les élèves bénéficiaires de l'AFE présentent un profil légèrement plus avantageux que celui du groupe de comparaison. Ainsi, il est estimé qu'approximativement 29,5 % des bénéficiaires n'auraient pas obtenu de diplôme et auraient interrompu leurs études de façon définitive ou non. Cette proportion est de 31,6 % au sein du groupe de comparaison.

Contrairement à ce qu'aurait pu laisser croire les données sur la réussite selon le sexe, ce n'est pas la présence plus forte de femmes dans le groupe de bénéficiaires qui explique leurs résultats plus élevés que ceux du groupe de comparaison. En effet, chez les bénéficiaires de l'AFE, les femmes et les hommes obtiennent leur diplôme dans des proportions semblables et connaissent des taux d'interruption des études similaires. Il y a certains facteurs qui caractérisent particulièrement les bénéficiaires et qui semblent davantage associés à une plus faible diplomation. C'est le cas, notamment, de la concentration des bénéficiaires dans le groupe des moins de 20 ans, de la présence plus importante des natifs de l'extérieur du Canada et de la plus forte représentation des bénéficiaires de prêts et bourses dans les quintiles de milieu socio-économique inférieurs.

Importance de l'aspect régional

En raison de leur profil socio-économique d'ensemble moins avantageux (scolarité des parents, taux de chômage, niveau du revenu familial), les élèves provenant des régions périphériques et éloignées des grands centres urbains devraient être moins prédisposés à obtenir un diplôme. Or, parmi les régions qui sont liées aux meilleurs taux de réussite scolaire, aucune ne compte de grand centre urbain et les élèves sont proportionnellement plus nombreux à bénéficier du Programme de prêts et bourses. Ces régions sont le Centre-du-Québec, les Laurentides, Lanaudière, le Nord-du-Québec et l'Abitibi-Témiscamingue.

La relation entre la provenance d'une telle région et la réussite scolaire s'explique en partie par l'obligation de plusieurs de ces élèves de quitter la résidence familiale pour

[27] L'interruption des études n'est pas une variable qui apparaît comme telle dans les fichiers du Ministère qui ont servi pour cette étude. Cette variable est le résultat d'une déduction logique : population nouvellement inscrite au DEP en 2000 - (diplômés en formation professionnelle en 2003-2004 + non-diplômés inscrits en 2003-2004). Ces estimations ne tiennent pas compte cependant du nombre exact d'interruptions des études en ce qu'elles considèrent que tous les élèves inscrits à un programme d'études en 2004-2005 mèneront à terme leur projet scolaire. Cette variable doit ainsi être vue comme un indicateur temporel de l'interruption des études.

suivre une formation qui n'est pas offerte à proximité de leur résidence. En effet, l'offre de programmes de formation est beaucoup plus limitée dans les régions intermédiaires et éloignées que dans les grands centres urbains. Il y a tout lieu de croire que les élèves qui décident de quitter leur résidence pour suivre une formation à l'extérieur ont une motivation plus forte qui les stimulerait davantage à obtenir un diplôme.

Au cours de cette étude, un modèle de régression logistique[28] a été réalisé. Il met en lumière le constat qui suit : par rapport à la région de référence qu'est Montréal, la majorité des régions qui sont plus fortement associées à la réussite scolaire sont des régions intermédiaires ou éloignées[29]. De plus, le seul fait d'être considéré comme migrant, c'est-à-dire d'avoir quitté sa région d'origine, est très fortement associé à la réussite scolaire.

Programme de prêts et bourses au regard de ses objectifs

Pour les nouveaux inscrits à un programme menant à l'obtention d'un DEP, le Programme de prêts et bourses atteint, à la lumière des observations relatées, son objectif d'accessibilité. Ainsi, il est raisonnable de croire que ce constat est valable pour les autres cohortes de nouveaux inscrits de la formation professionnelle.

Bien qu'à première vue le Programme de prêts et bourses ne semble pas avoir une influence significative sur la réussite scolaire, la littérature portant sur les facteurs de réussite scolaire démontre que l'écart entre les deux groupes à l'étude devrait être défavorable aux bénéficiaires du Programme de prêts et bourses. Or, les résultats de l'étude laissent croire que le Programme de prêts et bourses permet d'égaliser les chances de réussite scolaire des bénéficiaires à un niveau comparable, voire légèrement plus élevé, que celui des élèves qui poursuivent des études en formation professionnelle sans recourir à ce programme. Il y a lieu, par conséquent, d'affirmer que le Programme d'aide financière, en plus de répondre à son objectif initial d'accessibilité, contribue à la réussite scolaire des moins bien nantis.

[28] Ce modèle de régression a été réalisé sur la base de la population totale, soit les bénéficiaires et le groupe de comparaison.

[29] Ces régions sont l'Abitibi-Témiscamingue, la Capitale-Nationale, la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, l'Estrie, Chaudière-Appalaches, les Laurentides, Lanaudière, la Montérégie, le Saguenay–Lac-Saint-Jean, le Bas-Saint-Laurent et la Côte-Nord.

ANNEXES

Annexe 1 : Type de fréquentation scolaire en formation professionnelle

Selon l'information transmise par les établissements de formation, les nouveaux inscrits de la formation professionnelle fréquentent généralement les programmes de DEP selon un rythme hebdomadaire de 15 heures ou plus. Bien que cette information ne soit pas validée par les systèmes administratifs du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, il est possible de constater que celle-ci est cohérente avec les règles édictées dans le Régime pédagogique de la formation professionnelle.

Tableau A1.1 : Répartition des nouveaux inscrits à la formation professionnelle (DEP) selon le type de fréquentation scolaire et le sexe

Type de fréquentation scolaire	Sexe					
	Hommes		Femmes		Total	
	(Nombre)	(%)	(Nombre)	(%)	(Nombre)	(%)
Temps partiel (moins de 15 h/sem.)	199	0,8	297	1,5	496	1,1
Temps plein (15 h/sem. et plus)	23 707	99,2	19 085	98,4	42 792	98,9
Total	23 895	100,0	19 393	100,0	43 288	100,0

Une autre manière de présenter le type de fréquentation scolaire est d'utiliser les heures de fréquentation sanctionnées par le Ministère. Ces heures correspondent au volume d'heures de formation effectuées par rapport au nombre total des heures nécessaires pour mener à terme les études dans le programme d'inscription. La notion de fréquentation scolaire qui donne lieu au financement des activités scolaires diffère sensiblement de la définition de la fréquentation scolaire utilisée aux fins de cette étude.

Ainsi, malgré leur inscription en formation professionnelle, pas moins de 5,8 % des élèves n'ont pas d'heures sanctionnées à leur dossier et ne se voient donc pas comptabiliser d'heures de formation en 2000-2001. Contrairement à la situation qui prévaut dans l'enseignement collégial ou universitaire, les élèves de la formation professionnelle qui quittent hâtivement leur programme de formation peuvent figurer dans les systèmes de déclaration du Ministère.

Tableau A1.2 : Répartition des nouveaux inscrits à la formation professionnelle (DEP) selon les heures sanctionnées en formation professionnelle et le sexe

Heures de formation sanctionnées en 2000-2001	Hommes		Femmes		Total	
	(Nombre)	(%)	(Nombre)	(%)	(Nombre)	(%)
0 h (0,000 ETP)	1 420	5,9	1 088	5,6	2 508	5,8
15 à 255 h (de 0,016 à 0,283 ETP)	3 670	15,4	2 831	14,6	6 501	15,0
270 à 885 h (de 0,300 à 0,983 ETP)	9 725	40,7	8 310	42,9	18 035	41,7
Plus de 900 h (1,000 ETP et plus)	9 087	38,0	7 157	36,9	16 244	37,5
Total	23 902	100,0	19 386	100,0	43 288	100,0

Comme le démontre le tableau A1.3, plus qu'un indicateur des activités de formation, l'indicateur d'heures sanctionnées est intimement lié à l'atteinte d'une sanction des études.

Tableau A1.3 : Répartition des nouveaux inscrits selon le taux d'obtention d'un diplôme, le sexe et les heures d'études sanctionnées

Heures d'études sanctionnées	Hommes				Femmes			
	Inscrits en FP en 2000-2001	Diplômés en FP en 2003-2004	Non-diplômés inscrits en 2003-2004	Non-diplômés non inscrits en 2003-2004	Inscrits en FP en 2000-2001	Diplômés en FP en 2003-2004	Non-diplômés inscrits en 2003-2004	Non-diplômés non inscrits en 2003-2004
	(Nombre)	(%)	(%)	(%)	(Nombre)	(%)	(%)	(%)
0 h	1 420	31,3	14,4	54,3	1 088	22,8	16,5	60,7
15 à 255 h	3 670	32,3	16,3	51,4	2 831	27,3	18,8	53,9
270 à 885 h	9 725	58,6	10,0	31,4	8 310	59,5	9,2	31,3
Plus de 900 h	9 087	74,7	6,8	18,5	7 157	76,5	5,2	18,3
Total	23 902	59,1	10,0	30,9	19 386	59,0	9,6	31,4

Les données du groupe de comparaison concernant le rythme hebdomadaire démontrent bien l'incidence de ce dernier sur l'obtention d'un DEP. Seulement 36,1 % des élèves à temps partiel ont obtenu leur diplôme en 2003-2004, alors que cette proportion est de 59 % chez les élèves à temps plein. Cette différence ne peut s'expliquer par la durée plus longue des études chez ceux qui sont inscrits à temps partiel, car la proportion de non-diplômés inscrits en 2003-2004 est similaire chez les élèves à temps plein et à temps partiel.

Tableau A1.4 : Réussite scolaire chez les nouveaux inscrits en formation professionnelle (DEP) selon la participation au Programme de prêts et bourses et le rythme hebdomadaire

Rythme hebdomadaire	Bénéficiaires de l'AFE				Groupe de comparaison			
	Inscrits en FP en 2000-2001	Diplômés en FP en 2003-2004	Non-diplômés inscrits en 2003-2004	Non-diplômés non inscrits en 2003-2004	Inscrits en FP en 2000-2001	Diplômés en FP en 2003-2004	Non-diplômés inscrits en 2003-2004	Non-diplômés non inscrits en 2003-2004
	(Nombre)	(%)	(%)	(%)	(Nombre)	(%)	(%)	(%)
Temps partiel (moins de 15 h/sem.)	9	66,7	11,1	22,2	487	36,1	9,9	54,0
Temps plein (15 h/sem. et plus)	9 809	60,5	10,0	29,5	32 983	59,0	9,8	31,2
Total	9 818	60,5	10,0	29,5	33 470	58,6	9,8	31,6

Annexe 2 : Tableaux additionnels

Tableau A2.1 : Répartition des bénéficiaires de l'AFE inscrits à la formation professionnelle en 2000 par lieu de naissance selon la citoyenneté

Lieu de naissance	Citoyenneté			
	Canadien		Résident permanent	
	(Nombre)	(%)	(Nombre)	(%)
Québec	8 658	100,0	1	0,0
Autre province canadienne	210	100,0	0	0,0
Autres pays	29	3,1	920	96,9
Total	8 897	90,6	921	9,4

Tableau A2.2 : Répartition des inscrits à la formation professionnelle en fonction de la participation au Programme de prêts et bourses, selon la langue maternelle et le quintile de l'IMSE

Quintile de l'IMSE	Lieu de naissance											
	Bénéficiaires de l'AFE						Groupe de comparaison					
	Québec		Autres provinces du Canada		Autres pays		Québec		Autres provinces du Canada		Autres pays	
	(Nombre)	(%)	(Nombre)	(%)	(Nombre)	(%)	(Nombre)	(%)	(Nombre)	(%)	(Nombre)	(%)
1	776	8,8	32	10,5	71	10,0	4 261	14,3	281	20,2	188	8,3
2	1 367	15,5	56	18,4	74	10,4	6 286	21,1	264	19,0	210	9,3
3	1 922	21,8	49	16,1	87	12,2	6 539	21,9	234	16,8	328	14,5
4	2 104	23,9	66	21,6	181	25,4	6 242	20,9	282	20,3	505	22,4
5	2 604	29,6	98	32,1	297	41,7	6 365	21,3	294	21,1	1 015	45,0
Indéterminé	27	0,3	4	1,3	3	0,4	128	0,4	36	2,6	12	0,5
Total	8 800	100,0	305	100,0	713	100,0	29 821	100,0	1 391	100,0	2 258	100,0

Tableau A2.3 : Répartition des nouveaux inscrits au DEP en 2000-2001 selon le groupe de comparaison, le lieu de naissance et le quintile de l'IMSE

Quintile de l'IMSE	Lieu de naissance											
	Bénéficiaires de l'AFE						Groupe de comparaison					
	Québec		Autres provinces du Canada		Autres pays		Québec		Autres provinces du Canada		Autres pays	
	(Nombre)	(%)	(Nombre)	(%)	(Nombre)	(%)	(Nombre)	(%)	(Nombre)	(%)	(Nombre)	(%)
1	762	86,7	19	2,2	98	11,1	4 284	90,6	156	3,3	290	6,1
2	1 335	89,2	40	2,7	122	8,1	6 222	92,0	197	2,9	341	5,0
3	1 916	93,1	26	1,3	116	5,6	6 598	92,9	134	1,9	369	5,2
4	2 080	88,5	39	1,7	232	9,9	6 305	89,7	189	2,7	535	7,6
5	2 538	84,6	84	2,8	377	12,6	6 453	84,1	273	3,6	948	12,4
Indéterminé	28	82,4	2	5,9	4	11,8	124	70,5	36	20,5	16	9,1
Total	8 659	88,2	210	2,1	949	9,7	29 986	89,6	985	2,9	2 499	7,5

Annexe 3 : Région d'origine et indicateur de mobilité régionale

L'indicateur de mobilité régionale tient compte de la région d'origine de l'élève et la région du centre de formation professionnelle fréquenté en 2000-2001. Afin de prendre en considération les déplacements régionaux qui sont limitrophes aux villes de Montréal et de Québec, un découpage territorial particulier a été utilisé. Nous avons retenu les découpages des régions métropolitaines de recensement de Statistique Canada pour définir les régions de Montréal et de Québec. Les autres régions empruntent les limites des régions administratives habituelles.

En raison des chevauchements entre les deux découpages, les régions limitrophes de Montréal (Laurentides, Lanaudière et Montérégie) et de Québec (Capitale-Nationale, Chaudière-Appalaches) sont partagées entre les RMR de Montréal ou de Québec et les anciennes régions administratives. Ces régions portent la mention « hors RMR » pour désigner la partie territoriale en dehors de la région métropolitaine. Les régions administratives de Montréal et de Laval sont entièrement couvertes par la RMR de Montréal. Le tableau suivant présente la répartition des nouveaux inscrits selon ce découpage particulier.

Région d'origine de l'élève	Bénéficiaires de l'AFE		Groupe de comparaison	
	Inscrits en FP en 2000-2001	Indice de migration	Inscrits en FP en 2000-2001	Indice de migration
	(Nombre)	(%)	(Nombre)	(%)
Bas-Saint-Laurent	712	23,9	926	24,9
Saguenay–Lac-Saint-Jean	878	12,3	2 198	13,3
Capitale-Nationale [hors RMR]	266	76,3	462	63,2
Mauricie	489	26,2	1 198	20,3
Estrie	543	19,0	1 338	18,1
Outaouais	229	17,9	1 319	11,3
Abitibi-Témiscamingue	406	20,2	713	17,3
Côte-Nord	166	53,0	665	37,7
Nord-du-Québec	34	88,2	242	34,3
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	316	57,0	517	45,6
Chaudière-Appalaches [hors RMR]	656	53,4	1 169	38,1
Lanaudière [hors RMR]	232	64,2	714	65,3
Laurentides [hors RMR]	258	42,2	798	47,0
Montérégie [hors RMR]	585	38,8	2 739	36,4
Centre-du-Québec	561	45,8	1 092	33,3
RMR de Québec	926	10,8	3 211	7,5
RMR de Montréal	2 527	5,3	13 993	4,2
Total	**9 784**	**25,1**	**33 294**	**16,9**

Annexe 4 : Définitions des termes et concepts utilisés

Nouveaux inscrits à la formation professionnelle en 2000-2001

Les nouveaux inscrits à la formation professionnelle en 2000-2001 sont des élèves qui figurent pour la première fois sur la liste d'inscription à un programme d'études de la formation professionnelle en 2000-2001.

Bénéficiaire de l'AFE

Les bénéficiaires de l'AFE représentent les nouveaux inscrits de la formation professionnelle en 2000-2001 qui ont obtenu une aide financière en 2000-2001 à l'intérieur du Programme de prêts et bourses du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Groupe de comparaison

Les individus qui constituent le groupe de comparaison sont les nouveaux inscrits de la formation professionnelle en 2000-2001 qui n'ont pas obtenu d'aide financière en 2000-2001 à l'intérieur du Programme de prêts et bourses du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Personnes diplômées de la formation professionnelle en 2003-2004

Les diplômés en 2003-2004 sont les nouveaux inscrits en formation professionnelle en 2000-2001 qui ont obtenu un diplôme dans n'importe quel programme de formation professionnelle entre 2000-2001 et 2003-2004. Il peut s'agir d'un diplôme d'études professionnelles (DEP), d'une attestation d'études professionnelles (AEP) ou d'une attestation de spécialisation professionnelle (ASP). Les autres diplômes d'études secondaires, comme le DES, et les diplômes, les attestations et les certificats d'études collégiales ou de l'université ne sont pas considérés parmi les sanctions qui désignent les personnes diplômées de la formation professionnelle. La personne diplômée de la formation professionnelle peut avoir obtenu un diplôme dans un domaine d'études différent du programme d'inscription en 2000-2001.

Non-diplômés de 2003-2004 et inscrits en 2003-2004

Les nouveaux inscrits de 2000-2001 qui n'ont obtenu aucun diplôme d'études professionnelles entre 2000-2001 et 2003-2004 et qui sont inscrits à des activités de formation au secondaire, au collégial ou à l'université en 2003-2004 font partie de cette catégorie.

Non-diplômés de 2003-2004 et non-inscrits en 2003-2004

Les nouveaux inscrits de 2000-2001 qui n'ont obtenu aucun diplôme d'études professionnelles entre 2000-2001 et 2003-2004 et qui ne sont pas inscrits à des activités de formation au secondaire, au collégial ou à l'université en 2003-2004 font partie de cette catégorie.

Groupe d'âge des inscrits

L'âge qui détermine le groupe de l'inscrit est calculé au 1er juillet 2000. Les nouveaux inscrits de 2000-2001 sont regroupés selon cinq catégories d'âge habituellement utilisées par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Langue maternelle

La langue maternelle est la langue que l'inscrit déclare lors de son inscription. Il y a trois catégories : anglais, français et autre. Cette dernière catégorie rassemble les individus déclarant une langue maternelle différente du français ou de l'anglais.

Langue d'enseignement

La langue d'enseignement fait référence à la langue d'enseignement de l'école de fréquentation de l'élève. La langue d'enseignement est l'anglais ou le français.

Type de fréquentation

Le type de fréquentation a trait au nombre d'heures de formation que l'élève de la formation professionnelle reçoit chaque semaine. Moins de 15 heures par semaine de formation indique que l'élève étudie à temps partiel et 15 heures et plus suggère qu'il étudie à temps plein. Les heures de formation sanctionnées par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport font parfois référence à la fréquentation scolaire. Cette mesure est en fait une reconnaissance des heures de fréquentation de l'élève en cours d'année lorsque celui-ci reçoit une évaluation dans la matière inscrite. Dans le présent document, la valeur utilisée demeure le type de fréquentation scolaire déclaré en début de formation.

Quintile de l'indice de milieu socio-économique

L'indice de milieu socioéconomique est élaboré à partir de données du recensement canadien de 2001 de Statistique Canada. L'IMSE est composé de la proportion de mères sous-scolarisées (2/3 de l'indice) et de la proportion de parents inactifs sur le plan de l'emploi (1/3 de l'indice). La sous-scolarisation se définit comme étant la proportion de familles dont les mères ont effectué, comme plus haut niveau de scolarité, des études primaires ou secondaires, sans toutefois obtenir de diplôme d'études secondaires. L'inactivité parentale concerne la proportion de familles dont aucun parent ne travaille durant la semaine de référence du recensement canadien.

Les indices sont attribués aux élèves selon leur lieu de résidence à la fin des études secondaires. Les déciles de l'indice IMSE servent à déterminer le quintile du nouvel inscrit. Le quintile permet de connaître le profil socio-économique de l'inscrit de sa région d'origine.

Lieu de naissance

Le lieu de naissance de l'élève est celui recensé à partir de la déclaration de l'élève lors de son inscription à la formation professionnelle.

Région administrative d'origine de l'inscrit

La région administrative d'origine de l'inscrit est déterminée à l'aide du code postal de la résidence où se situait l'inscrit à la fin de sa fréquentation scolaire au secondaire. Lorsque cette information n'est pas disponible, le code postal de l'année 2000-2001 est utilisé si l'individu a plus de 21 ans.

Région administrative de l'école de formation professionnelle

La région administrative de l'école de formation professionnelle correspond à l'emplacement géographique de l'établissement auquel s'inscrit l'élève en 2000-2001.

Indicateur de mobilité régionale

L'indicateur de mobilité régionale permet de déterminer si l'inscrit fréquente une école de formation professionnelle de sa région d'origine. Pour ce faire, il est nécessaire de connaître la région d'origine de l'élève. Pour les élèves de 21 ans ou moins, il s'agit du lieu de résidence à la fin des études secondaires à la formation générale des jeunes. Pour les élèves de plus de 21 ans, il s'agit du lieu de résidence déclaré en 2000-2001 ou, si la donnée est manquante, du lieu de résidence à la fin des études secondaires.

Lorsque la région d'origine de l'inscrit diffère de la région de l'école de formation professionnelle, cet élève est considéré comme un « migrant ». Il est considéré comme un « résident » lorsque l'école de formation professionnelle est située dans sa région d'origine. Lorsque la région d'origine de l'inscrit est indéterminée, la valeur de l'indice de migration régionale est considérée comme manquante.

Offre de service régionale

L'offre de service régionale indique le nombre de programmes d'une région administrative dans lequel au moins cinq nouveaux inscrits en 2000-2001 étaient admis cette même année. Cette variable présente donc la diversité de l'offre de programmes d'études de la formation professionnelle de la région menant à un DEP.

Indice d'accessibilité à la formation professionnelle

L'indice d'accessibilité détermine si la population d'une région d'origine est plus encline à suivre des programmes de formation professionnelle que la moyenne du Québec. Il a été créé afin de tenir compte de l'importance des inscriptions à la formation professionnelle dans la région. Cet indice est élaboré à l'aide du rapport suivant : nombre d'inscrits en formation professionnelle en 2000-2001 de la région administrative d'origine sur le nombre de personnes âgées entre 15 et 19 ans de la région. Ce rapport est divisé par la proportion équivalente calculée pour l'ensemble du Québec (1 sur 10 877). L'indice est donc pondéré pour tenir compte de l'importance des inscriptions de la région administrative par rapport à la situation qui prévaut pour l'ensemble du Québec. Un indice supérieur à 1,000 signifie que les jeunes originaires de la région sont plus nombreux à être inscrits à la formation professionnelle que la moyenne des jeunes du Québec. Il peut correspondre à un indice de l'intérêt par les jeunes d'une région pour ce type de formation.

Secteur de formation

Afin de simplifier l'analyse, les nombreux programmes offerts en formation professionnelle sont classés selon des secteurs de formation créés en fonction des sujets qui y sont abordés. Il existe vingt secteurs en formation professionnelle.

Plus haut niveau de fréquentation scolaire observé en 1999-2000

Le plus haut niveau de fréquentation scolaire observé en 1999-2000 correspond au niveau du programme scolaire fréquenté en 1999-2000 par l'individu avant l'inscription en formation professionnelle. Les niveaux sont, en ordre décroissant, la formation universitaire, la formation collégiale, la formation professionnelle, la formation générale au secondaire au secteur des adultes (FGA) et au secteur des jeunes (FGJ). Les nouveaux inscrits qui sont absents du système scolaire québécois en 1999-2000 font partie de la catégorie « absent des études ».

Plus haut niveau de diplôme obtenu avant 2000-2001

Le plus haut niveau de diplôme obtenu avant 2000-2001 correspond au niveau du diplôme d'études obtenu par l'individu avant l'inscription en formation professionnelle. Les ordres d'enseignement sont, en ordre décroissant, l'enseignement universitaire, l'enseignement collégial (DEC ou AEC), la formation professionnelle au secondaire (DEP, AFP, ASP) et la formation générale au secondaire (DES). Les nouveaux inscrits qui n'ont pas de diplôme émis au Québec font partie de la catégorie « aucun diplôme ».

Conditions d'admission

Les conditions d'admission à la formation professionnelle font référence aux exigences prévues par le Régime pédagogique de la formation professionnelle au regard de l'admission des personnes désireuses de suivre une formation professionnelle. Il est possible d'accéder à la formation professionnelle avec un DES, ou en étant âgé de 16 ans ou plus et en ayant réussi des unités de 3e ou de 4e secondaire en mathématique, en langue d'enseignement et en langue seconde, selon le programme d'études choisi. Enfin, les candidats peuvent devoir réussir les tests d'équivalence de niveau de scolarité (TENS) ou le test de développement général (TDG), ou encore posséder un certificat de reconnaissance d'études faites hors Québec aux fins d'admission à la formation professionnelle.

Variables de l'AFE

Citoyenneté

Les données sur la citoyenneté recueillies par l'AFE servent à déterminer l'admissibilité des résidents québécois au Programme de prêts et bourses. Outre les citoyens canadiens, les personnes qui possèdent un titre de résident permanent avaient accès à ce programme en 2000-2001. Depuis janvier 2005, les personnes réfugiées y sont également admissibles.

État civil

Pour établir le statut du bénéficiaire, l'AFE exige des documents officiels pour établir l'éventuelle contribution des parents ou du conjoint (certificat de mariage, de divorce, etc.). La catégorie « conjoint de fait » a trait à la vie maritale de deux personnes lorsque celles-ci cohabitent avec un enfant. Les conjoints de fait qui n'ont pas d'enfants à charge ne sont pas reconnus comme tels aux fins du programme et figurent le plus souvent dans la catégorie « célibataires ».

Situation de famille

Lorsqu'il y a présence d'enfants à charge et absence de conjoint, l'élève se voit reconnaître des besoins financiers particuliers.

Enfants à charge

Bien que le programme d'aide financière n'offre pas de soutien financier pour les enfants de l'élève (c'est la Régie de rentes du Québec qui s'en charge), il prend en compte la présence d'enfants à charge dans le calcul des frais de subsistance de l'élève. Il peut servir à déterminer également l'autonomie financière de l'élève envers ses parents.

Statut résidentiel

Les bénéficiaires de l'AFE peuvent se faire reconnaître des frais de subsistance supplémentaires lorsqu'ils sont réputés vivre en dehors de la maison parentale. C'est le cas notamment des bénéficiaires qui sont reconnus comme autonomes et qui déclarent ne pas résider chez leurs parents. Ces bénéficiaires ont un statut de non-résident par rapport à la résidence parentale. Les bénéficiaires qui sont considérés comme étant à la charge de leurs parents ont le statut de résident relativement à la demeure de leurs parents lorsqu'ils fréquentent un établissement de formation situé dans la même zone de résidence que la résidence parentale. Dans le cas contraire, ces bénéficiaires sont considérés comme des non-résidents.

Contribution financière des parents ou du conjoint

Le Programme de prêts et bourses prévoit une contribution financière des parents de l'élève lorsque celui-ci est célibataire et qu'il poursuit des études de manière continue depuis la fin du secondaire.

Lorsque l'élève est marié ou considéré comme vivant une situation de famille, le conjoint peut être appelé à contribuer financièrement à ses frais d'études. En cas de séparation ou de divorce, des documents sont exigés pour reconnaître l'autonomie de l'élève par rapport à son ex-conjoint. Lorsque l'élève est séparé, divorcé ou veuf, ou qu'il a la charge légale d'un enfant, il est généralement reconnu comme autonome. Aucune contribution des parents ou du conjoint n'est alors prise en compte dans le calcul de l'aide.

Dette d'études accumulée

Les informations sur la dette accumulée à l'AFE utilisées dans le rapport sont celles compilées en mai 2005. Elles font état de l'ensemble des prêts de l'élève en vertu du Programme de prêts et bourses. La dette ne concerne donc pas uniquement l'endettement rattaché au programme de formation professionnelle suivi en 2000-2001, mais plutôt l'ensemble des programmes d'études pour lesquels le bénéficiaire a reçu des prêts pour études.

Participation à l'assistance-emploi en 1999-2000

Le Programme de prêts et bourses et le Programme d'assistance-emploi du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale se complètent dans la prise en charge des besoins financiers des élèves. Le Programme d'assistance-emploi n'étant pas admissible aux élèves qui veulent poursuivre des études à temps plein, ces derniers peuvent faire une demande d'aide financière au Programme de prêts et bourses à cette fin.

Éducation,
Loisir et Sport
Québec